mai 2014 – N° 503 ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÊNE-BOUGERIES. CHÊNE-BOURG ET THÔNEX

La mobilité au cœur du développement des Trois-Chêne

Un reportage de Frédéric Montanya

Même retardé, le CEVA est un projet aux implications majeures sur la mobilité des Trois-Chêne. Mais il ne faut pas que l'arbre, aussi gros soit-il, cache la forêt. Car les trois communes ont d'autres projets essentiels. Le réaménagement du périmètre de la gare avec la création de l'hypercentre à Chêne-Bourg, la refonte du Cœur de Village à Chêne-Bougeries ou les Communaux d'Ambilly à Thônex: tous entraîneront une forte augmentation de la population. Gérer les besoins en mobilité qui en découlent, aujourd'hui comme dans les 15 ans à venir, c'est l'objectif que se sont fixé les communes des Trois-Chêne. Tour d'horizon.



Longtemps envisagé, le déplacement de l'arrêt du tram sur la route de Chêne, au niveau de l'école primaire de Chêne-Bougeries, est désormais acquis.



Après son agrandissement de 450 à 900 places, le P+R de Sous-Moulin, idéalement situé et bénéficiant d'une bonne desserte en transports publics, ne désemplit pas.



Les habitants de Chêne-Bourg devront attendre jusqu'en 2017 pour jouir d'une place de la Gare réaménagée de manière définitive.



Chantier CEVA: la réalisation de la future tranchée couverte de Frank-Thomas, en parois moulées, côté Chêne-Bougeries.

Sommai	re
Avis	2
Dossiers:	
- Mobilité	3
- Cohésion sociale	16

Informations officielles	23
Trois-Chêne	23
Chêne-Bougeries	25
Chêne-Bourg	29
10 ans du Point favre	32
Thônex	36
Voirie dans les Trois-Chêne	42

Musique	43
Loisirs	44
Vie associative	46
Mémoire des Trois-Chêne	49
Sports	50
Passion BD	53
Mille feuilles	54
Pêle-Mêle	55

Délai rédactionnel et publicitaire: 19 mai 2014
Spécial
🚱 Jeunes 💉
Prochaine distribution du Chênois:
du 17 au 20 juin 2014

Impressum

Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926 N° 503 – 99° année

Distribution: du 13 au 16 mai 2014 – Tirage utile: 16'000 exemplaires

Editeur responsable: Flávio Borda d'Água, président (CM Chêne-Bougeries)

Comité de l'Association Le Chênois:

Paul Annen, vice-président (CM Chêne-Bourg); Enrico Castelli, trésorier (CM Thônex); Anne-Marie Jaquet, secrétaire (CM Thônex);

Florian Gross (CM Chêne-Bougeries); Mireille Mahrer (CM Chêne-Bourg); Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries); Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg); Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Mariel et Francisco Herrera, Christelle Resvard, Hervé Annen, Stephan Bruggmann, Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya, Romain Wanner.

Dessins: "2MO"

Secrétariat de la rédaction: Françoise Allaman 52, chemin du Bois-Des-Arts — 1226 Thônex Case postale 145 — 1225 Chêne-Bourg Tél. 022 349 24 81 (répondeur) — Fax 022 349 14 81 E-mail: lechenois@bluewin.ch — Site Internet: www.lechenois.ch Prépresse: Siska Audeoud - Hadès graphisme pour *Le Chênois*

Impression: Atar Roto Presse SA, Genève

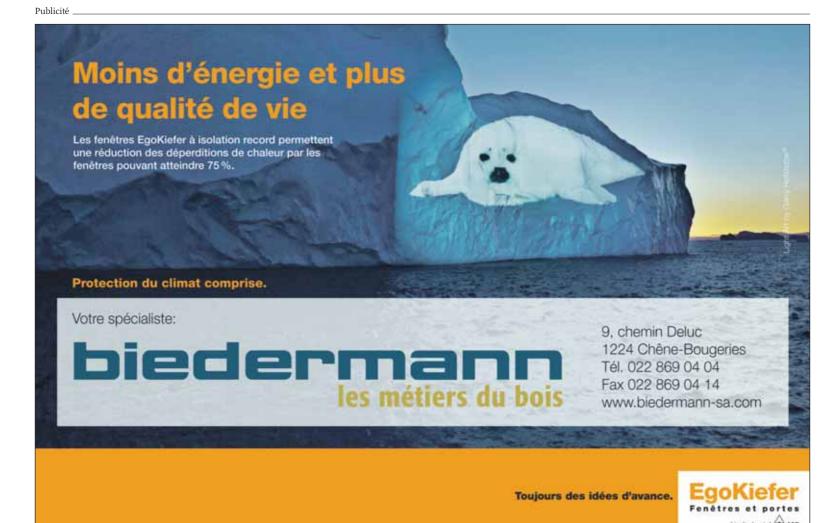
Administration (publicités): Journal Le Chênois – pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: Frs 20.-/an
Date des parutions en 2014:

17 juin, 16 septembre, 21 octobre et 2 décembre.





Le CEVA et les communes chênoises

a nouvelle est tombée le 26 mars dernier. En raison des recours déposés et de problèmes géologiques constatés lors du percement du tunnel de Champel, la réalisation complète du CEVA accuse un retard estimé à 21 mois. Sa mise en service, prévue en décembre 2017, ne devrait être effective que fin 2019. De nombreux projets et aménagements dans les Trois-Chêne ne pouvant démarrer qu'une fois le CEVA opérationnel, cette décision n'est pas sans impact sur Thônex, Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg.

Prenons l'hypercentre de Chêne-Bourg: à l'exception du parking souterrain prévu partiellement en P+R, il ne paraît pas concevable d'ouvrir ce chantier tant que les travaux du CEVA ne seront pas terminés. En outre, réaliser des aménagements routiers assurant au sens large la desserte de la halte de Chêne-Bourg n'a de sens qu'une fois que le trafic issu du chantier CEVA aura cessé. On pense notamment à l'évacuation de la terre résultant des travaux d'excavation qui génère un fort trafic de camions qui malmènent les revêtements et perturbent le trafic.

Bilan de l'avancement des travaux

Indépendamment du report annoncé par la direction du Projet CEVA, les travaux locaux en vue de sa mise en service continuent selon le planning prévu. Pour la tranchée et la gare des Eaux-Vives, la tranchée couverte allant de l'avenue Théodore-Weber à la route de Chêne ainsi que l'émergence centrale de la gare (étage inférieur / niveau quais) sont ter-

La remise en état de la route de Chêne et la pose d'ouvrages permettant de creuser la tranchée couverte au niveau du secteur Frank-Thomas devraient, sans changements, être terminées en août 2014. La tranchée



Les travaux du CEVA avancent vite comme le montre cette photo prise depuis l'appartement d'une riveraine vivant au 18 rue François-Pérreard, à Chêne-Bourg.

couverte allant de Genève-Eaux-Vives à Grange-Falquet avance également dans les délais prévus. Tout comme les passages sous les chemins Grange-Falquet et Grange-Canal où la pose des dalles de couverture est en cours. En ce qui concerne la tranchée couverte Gradelle, les installations de chantiers de Grange-Falquet au chemin de la Gravière sont opérationnelles ainsi que celles nécessaires à la réalisation de la tranchée couverte Foron. Sur ces deux tronçons, l'heure est à la déviation des différents réseaux (eau, gaz, électricité voire collecteurs) et à la réalisation des parois moulées qui permettront le creusement des dites tranchées.

Toutefois, le retard enregistré au niveau du tunnel de Champel ne se répercutant que sur le pont sur l'Arve et la pose des rails, il ne remet pas en cause l'ensemble du programme

des travaux qui devrait être réalisé dans les délais prévus. Dès lors, les CFF espèrent pouvoir «mettre en service, par étapes et avant 2019, les tronçons CEVA situés côté français, tronçon Eaux-Vives-Annemasse, ainsi que la liaison Cornavin-la Praille». Si ces options se confirment, c'est une bonne nouvelle pour les Trois-Chêne.

Voie verte

S'agissant de la voie verte, les communes chênoises campent sur leurs positions. Leurs autorités rappellent avec une belle unanimité que le Conseiller d'Etat Robert Cramer leur avait promis, lors du lancement du projet, qu'ils récupèreraient une voie verte entièrement aménagée où seul le mobilier urbain serait à leur charge. Or, aujourd'hui, il n'est plus prévu qu'une mise à disposition d'une dalle de béton couverte de gravier. Dès lors, tant que la question du financement des aménagements nécessaires à cette voie aux usages de loisirs et de mobilité n'est pas tranchée, les trois communes ont gelé les aménagements complémentaires qu'elles avaient prévus de prendre à leur charge, notamment les connexions avec les liaisons piétonnes et cyclables existantes ou envisagées sur leur territoire.

Les priorités de Chêne-Bourg

gement des espaces publics, le périmètre de la place de la Gare et de la future Halte CEVA, élargi à l'hypercentre, est prioritaire»* souligne Pierre Debarge, Maire de Chêne-Bourg. «Notre objectif, poursuit-il, est d'avoir un projet finalisé permettant le dépôt d'une demande d'autorisation de construire courant 2015 et des aménagements terminés fin 2017 afin que le secteur de la place de la Gare soit accessible à cette date et ce, même si la mise en service du CEVA est retardée».

* Voir également l'article Aménagement du périmètre de la gare élargi en page 6.

Àvec l'aménagement de la place de la Gare, le projet d'acquisition du bâtiment de l'ancienne gare par la Commune et la réalisation de son projet d'hypercentre, Chêne-Bourg est la commune chênoise la plus concernée par l'arrivée du CEVA. «Dans le cadre des projets d'aména-

Le nouveau calendrier

Tranchée couverte des Eaux-Vives: 3e trimestre 2014

Tranchée couverte de la Gradelle: 4e trimestre 2015

Tranchée couverte Frank-Thomas: 3° trimestre 2016

Tranchée couverte du Foron:

3° trimestre 2016

Voie verte des Trois-Chêne: 3° trimestre 2016

Halte CEVA de Chêne-Bourg:

3° trimestre 2017

Equipements ferroviaires: 3e trimestre 2019

Gare Genève-Eaux-Vives:

3° trimestre 2019

Essai de charge et mise en service: 4e trimestre 2019

Publicité __

Vente Installation



Réparation Dépannage

022 348 88 80

1225 Chêne-Bourg Rue de Genève 3

Antennes et satellites

Sonorisation Vidéo-projection

Agent officiel CANAGE

Conjuguer mobilité et statut d'agglomération

Le Plan Mobilité 2030 vient d'être accepté par le Parlement cantonal. Ce programme majeur définit les contours de Genève d'ici à 15 ans, détaillant les mesures prises et celles à prendre. Il aura des incidences importantes sur les trois communes chênoises. A l'occasion de la parution de ce document, "Le Chênois" a choisi d'évoquer les problématiques auxquelles sont confrontées aujourd'hui Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex et les réponses qu'elles y apportent ou désirent y apporter.

Le Plan Mobilité 2030 en 30 secondes

- La route de Malagnou reste affectée au réseau primaire, en prolongement de l'Autoroute Blanche. Cela signifie que son rôle de grande pénétrante dans la ville de Genève est maintenu.
- L'axe Jussy François-Jacquier Thônex est maintenu en réseau primaire, malgré son gabarit serré et des aménagements de modération récents.
- La route de Sous-Moulin reste en réseau primaire entre la jonction avec la route de Malagnou et l'avenue de Thônex.
- La route de Florissant est déclassée en réseau secondaire.
- La rue de Genève / village de Chêne-Bougeries / route de Chêne est déclassée en réseau secondaire pour permettre des aménagements de modération du trafic en connexion avec l'axe de tram.

Chêne-Bougeries

«Développer la mobilité exige du temps et de l'argent»

lan Mobilité 2030 ou pas, Chêne-Bougeries continue sa politique des petits pas et des grands projets. Dubitatif face à ce grand projet cantonal onéreux, le Conseiller administratif Jean-Michel Karr, responsable de l'aménagement du territoire et de la mobilité, souhaite que l'on commence par mettre l'église de la mobilité au milieu du Village: «Malgré le trafic et des transports publics saturés aux heures de pointe, notre système de mobilité ne fonctionne pas si mal. Pour l'améliorer, il faudra réussir le report modal des usagers résidant en France de la route vers le train. C'est par un système de transports publics efficaces et une volonté cantonale que nous y arriverons». Avant d'ajouter en bon observateur: «Nul doute que les limites de notre réseau routier plaideront en ce sens. La Ville de Genève, où la part de ménages ne possédant aucun véhicule progresse depuis plusieurs années (41% en 2010, source OCSTAT) en est la meilleure illustration».

Vitesse excessive dans les zones 30 km/h

Chêne-Bougeries est aujourd'hui arrivée au terme de son ambitieux plan de mise en zone 30 km/h mené ces dernières années. Elle est même la première commune du Canton à avoir instauré ce type de zones sur l'ensemble de son territoire partout où cela était possible. Toutefois, les artères aménagées en zones 30 km/h



La création d'une piste de contournement cyclable du Cœur de village, entre la rue de la Fontaine et une partie du chemin De-La-Montagne, devrait permettre d'améliorer la situation de tous les usagers de ce tronçon de la rue de Chêne-Bougeries.

posent à la Commune un problème récurrent qui s'aggrave depuis l'introduction des zones bleues avec macarons (cf. encadré). «Les zones bleues ont certes résolu la question des voitures ventouses mais, paradoxalement, leur absence crée un vide qui permet à certains automobilistes, déjà peu enclins à respecter les 30 km/h, de rouler à des vitesses préoccupantes, en particulier aux Buclines, à Grange-Falquet, sur le plateau de l'Ermitage et à Conches», note Jean-Michel Karr. «Nous devrons donc vraisemblablement prendre des mesures correctives pour rendre tout excès de vitesse matériellement impossible en procédant à différents aménagements (seuils renforcés, surélévation des bordures délimitant les espaces de stationnement, élargissement de trottoirs, etc.). Le tout dans un souci d'embellissement de l'espace public, et avec des coûts maîtrisés...».

Périmètre du Cœur de village

Dans le cadre de la rénovation définitive du Cœur de village, la Commune a d'ores et déjà pris deux mesures destinées à favoriser la mobilité dans ce secteur clé. Avec, d'une part, la création d'un contournement cyclable et, d'autre part, le projet de déplacement de l'arrêt du tram sur la route de Chêne récemment admis par le Canton et les TPG.

«Aujourd'hui, pour aller du café de la Fontaine au Temple de Chêne-Bougeries, certains cyclistes empruntent, par réflexe plus que par raison, la rue de Chêne-Bougeries ou ses trottoirs sans tenir compte des dangers qu'ils encourent et font courir aux piétons», explique Jean-Michel Karr. «Pour en finir avec cette aberration, poursuit-il, nous avons déposé une requête en autorisation pour créer, sur les chemins de la Fontaine et du Pont-de-Ville, une piste cyclable d'environ 300 mètres qui contourne le Cœur de village et qui se prolonge sur le début du chemin De-La-Montagne». A noter qu'au terme du chantier CEVA, les places de parc supprimées à cette occasion seront intégralement compensées par la création d'un nombre de places similaire sur les chemins de la Bessonnette et du Pont-de-Ville.

Arrêt du tram déplacé

«Souvent évoqué, le principe du déplacement de l'arrêt du tram situé à l'extrémité de la rue de Chêne-Bougeries, côté Ville, est désormais acquis», relève Jean-Michel Karr. Une bonne nouvelle quand on sait à quel point la situation actuelle rend le trafic impossible aux heures de pointe. Il est ainsi prévu de créer une traversée piétonne centrale au niveau de la Mairie et de la Poste et de déplacer l'arrêt en face de l'école

primaire, lorsque le tram descend en ville, et au niveau du Parc Stagni lorsque l'on se dirige vers Moillesulaz. Les contraintes légales de la procédure fédérale d'approbation ne rendent pas le projet aisé. Il se fera mais prendra un peu de temps.

Aménagement de l'axe Frontenex

A l'horizon 2020, il est prévu de relier la gare CEVA des Eaux-Vives aux Communaux d'Ambilly. Cela en marge du programme cantonal dit "Grand Projet Chêne-Bourg-Chêne-Bougeries". «Devisé à environ 70 millions, il est d'une importance majeure pour Chêne-Bougeries qui devra assumer l'aménagement de la portion de cet axe passant sur son territoire pour un coût oscillant, en fonction des subventions cantonales et fédérales, à plusieurs millions», déplore Jean-Michel Karr.

«La seule bonne nouvelle, à ce stade, est que le Canton, après avoir réduit, en 2012, la capacité du P + R prévu dans la zone de Frontenex de 300 à 150 places, prévoit désormais d'y renoncer définitivement», note Jean-Michel Karr. Cette décision, la Commune l'attendait depuis sa première opposition dès le projet connu, soit en 2007. «Nous avions d'ailleurs réitéré notre demande de suppression complète de ce P + R en 2012», ajoute-t-il. «C'est dire si les choses, même frappées au coin du bon sens, prennent du temps. Implanter un tel ouvrage dans une zone résidentielle et scolaire prévue depuis des années n'avait en effet pas de sens», indique encore le magistrat.

La mobilité, un problème de coûts

En conclusion, notre interlocuteur se veut lucide quant aux capacités cantonales en matière de mobilité: «Dire que le Canton n'a plus d'argent est un euphémisme. Or les différents objectifs fixés par la loi sur la mobilité douce, résultat de l'initiative 144 adoptée il y a trois ans, exigent des financements plus que conséquents». Pour mémoire, le Canton disposait pour les réaliser d'une enveloppe de 19 millions en 2012.

Celle-ci s'élevait encore à 8 millions en 2013 mais n'est plus, en 2014, que de 1,5 million alors que les besoins en investissements sont d'en-

viron 20 millions à l'horizon 2020 et 2030, une demande de crédit de cet ordre a d'ailleurs été déposée au Grand Conseil.

Zones bleues

En octobre 2013, Chêne-Bougeries a introduit la zone bleue à macarons sur son territoire. Parallèlement, elle a créé un groupe de suivi qui a récolté les observations et propositions des habitants et partenaires concernés. Sur cette base, un nouvel arrêté comprenant plusieurs ajustements est entré en vigueur en février 2014.

Dorénavant, toutes les personnes domiciliées sur le territoire de Chêne-Bougeries peuvent faire une demande de macarons. Et dans un esprit de bon voisinage, le Conseil administratif a élargi cette possibilité aux riverains des chemins limitrophes des communes de Van-dœuvres (chemin des Buclines), de Cologny (chemin des Fourches) et de la Ville de Genève (chemin de la Chevillarde).

Par ailleurs, 95 places de stationnement à la durée limitée de 4 heures ont été introduites sur l'ensemble de la commune. Enfin, il a été également introduit des zones à horodateurs, avec paiement les jours ouvrables de 9h à 18h, sur la route de Chêne et la rue de Chêne-Bougeries, bien que des places habitants manquent encore sur ces deux tronçons. Il est à noter que cette mesure a été étendue à la place de Conches côté route de Florissant, où quelques places dans les zones commerces-restaurants auront une durée de stationnement limitée à 30 minutes.

Chêne-Bourg

Concrétiser les objectifs du Plan directeur communal



La reproduction du projet lauréat du concours d'aménagement des espaces publics de la Halte CEVA de Chêne-Bourg tels que peuvent le découvrir les habitants sur un des panneaux du chantier de la place de la Gare.

a question de la mobilité est au cœur de la densification du dissu urbain de Chêne-Bourg.

■ tissu urbain de Chêne-Bourg. Que cela soit en raison du projet d'hypercentre pacifié de tout trafic de transit et privilégiant une desserte efficace en modes doux et en transports en commun qui verra le jour sur les terrains jouxtant la future Halte CEVA ou qu'elle découle du développement que connaît la commune depuis plusieurs années sur l'ensemble de son territoire. Si de nombreuses incertitudes demandent encore à être levées et certaines mesures étudiées plus finement, ChêneBourg prend ce sujet de la mobilité à bras le corps. Elle est ainsi la première commune chênoise à avoir instauré, avec succès, des zones bleues à macarons et à horodateurs.

Du barreau MICA...

Il est indéniable que le paysage du réseau routier de Chêne-Bourg sera sensiblement transformé par le projet MICA (Mon-Idée – Communaux d'Ambilly) et la construction de la nouvelle artère dite *barreau MICA*, entre la route de Jussy et l'avenue Mirany. Cette future route, qui crée une continuité allant de Fron-

tenex-Gradelle jusqu'à la jonction d'Etrembières, en traversant MICA et Ambilly, offrira en effet une alternative de choix aux deux pénétrantes majeures que sont la rue de Genève et la route de Malagnou.

Concernant la rue de Genève, «il serait alors permis, estime Pierre Debarge, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire et de la mobilité, d'y privilégier les transports en commun et d'offrir plus de place aux modes doux (élargissement des trottoirs, multiplication des traversées piétonnes, espaces deux-roues sécurisés, etc.)». C'est d'ailleurs l'objet de l'étude dite de Perméabilisation de la rue de Genève que vient de lancer la Commune.

A noter que si le nouveau barreau routier MICA se situe quasi exclusivement sur le territoire de la commune de Thônex, son accrochage ouest s'inscrit en terres communales de Chêne-Bourg, puisqu'il est prévu que la nouvelle route vienne se connecter au niveau du giratoire actuel entre l'avenue de Mirany, l'avenue de Bel-Air et le chemin du Petit-Bel-Air. «Afin de dissuader tout trafic de transit à travers le plateau de Bel-Air et d'éviter de congestionner davantage l'hypercentre, indique Pierre Debarge, le chemin du Petit-Bel-Air devrait être mis en cul-desac au niveau du nouveau carrefour et un nouvel accès serait créé afin de le connecter directement au nouveau barreau. Aussi, l'interdiction du mouvement de tourner à gauche depuis le nouveau barreau vers l'avenue de Bel-Air est fermement exigée par la commune!».

... à la Jonction autoroutière

En ce qui concerne le sud de la commune, la modification du régime des différentes voiries est essentiellement dépendante de la création, par le Canton, d'une jonction autoroutière complète avec la route Blanche à hauteur de la douane de Thônex-Vallard. «Selon l'implantation exacte de ce nouvel échangeur et les objectifs de planification du Plan Mobilité 2030, ce nouveau raccord ira dans le sens d'une consolidation de l'avenue de Thônex comme axe primaire, les avenues Adrien-Jeandin et Tronchet, qui bordent une école et plusieurs équipements, restant en axes secondaires», regrette le magistrat. «Cela permettra toutefois de diminuer les nuisances sur les rues traversant les Trois-Chêne (Petit-Senn et Sous-Moulin)».

Maintenir les objectifs inscrits dans le Plan directeur communal 2011 en y intégrant les différents changements qui y sont apportés, notamment par le Plan Mobilité 2030, reste la règle. Que ces mesures et aménagements soient parfois en contradiction avec ce que souhaitait la Commune n'empêche pas Chêne-Bourg de garder, avec pragmatisme mais aussi fermeté, le cap fixé.

Aménagement du périmètre de la gare élargi

«Ce sont les espaces publics qui définissent l'implantation des bâtiments et non l'inverse»

«Le CEVA est une opportunité pour Chêne-Bourg. Grâce à cette infrastructure régionale, nous allons pouvoir développer, dans le périmètre élargi de la future gare, une politique privilégiant les mobilités douces, tel que le prévoit notre plan directeur communal», souligne Pierre Debarge, Maire de la commune.*



'arrivée du CEVA va nous permettre de mettre en place des espaces publics qui favoriseront la mobilité douce. Ils auront également vocation à assurer une desserte fluide dans le périmètre élargi de la future gare CEVA. Au final, c'est un nouveau visage de notre commune qui va se dessiner, que nous voulons harmonieux et agréable pour ses habitants et usagers», détaille le Maire Pierre Debarge.

Privilégier la mobilité et la convivialité

L'aménagement de ce périmètre élargi est stratégique. Il amènera une nouvelle "centralité" pour Chêne-Bourg, en créant un nouveau pôle attrayant et en reliant le secteur de la gare, aujourd'hui décentré, et les quartiers résidentiels au nord. Au total, ce sont près de 40'000 mètres carrés qui seront valorisés, de la halte CEVA et de la place de la Gare au nouveau quartier dit de l'hypercentre.

Ce sont les bureaux EMA Architectes, Ilex Paysages & Urbanisme et Ingphi SA qui ont remporté, en 2012, le concours lancé par l'Etat et la commune de Chêne-Bourg pour mener à bien, avec leur projet *Palimpseste*, la réalisation des espaces publics dans ce périmètre. La question de la mobilité et de la convivialité était au centre du cahier des charges de ce concours. Il s'agit ainsi d'offrir aux habitants actuels et futurs ainsi qu'aux usagers du CEVA un aménagement de qualité, à l'am-

biance agréable et conviviale. L'objectif est aussi de proposer aux futures activités des espaces publics fonctionnels et d'assurer la performance et la fluidité des déplacements autour de ce pôle multimodal.

«Les espaces publics définissent le bâti»

«Dans l'optique choisie, c'est d'ailleurs l'aménagement des espaces

PLQ halte de Chêne-Bourg

Le Plan localisé de quartier (PLQ) de la gare de Chêne-Bourg, adopté en juin 2013 par le Conseil d'Etat, porte sur des terrains situés entre l'avenue de Bel-Air, le chemin de la Gravière, la Voie verte et la rue de Peillonnex autour de la future halte CEVA de Chêne-Bourg. Sur une superficie totale de près de 40'000 mètres carrés, ce plan permettra de créer quelque 300 logements répartis dans quatre bâtiments (2 immeubles de 7 étages + attique, 1 immeuble de 6 étages + attique et 1 immeuble de 19 niveaux, soit la Tour CFF). Une surface de 5'000 m² sera consacrée à des commerces en sous-sol et en contiguïté de la station CEVA, tandis que le plus haut immeuble accueillera des activités sur une surface de 5'500 m². Le projet prévoit aussi la surélévation d'un étage + attique d'un bâtiment situé au sud du PLQ.

La construction d'un parking de près de 700 places destinées aux futurs habitants, clients et employés des bureaux et commerces est également prévue.

publics qui définit l'implantation du bâti et non l'inverse. Comme l'illustre l'aménagement d'un espace dédié à la mobilité entre les deux bâtiments d'une soixantaine de mètres, obtenus en lieu et place de l'immeuble barre unique de 140 mètres prévu à l'origine», souligne Olivier Walser, urbaniste de la commune. Si le cœur du dispositif est l'émergence de la future halte CEVA, les espaces publics (Quai des mobilités, triangle de la place de la Gare, Jardin de la Tour, Voie verte et place de la Gravière) constituent la trame du futur quartier et de ses dessertes.

L'objectif est de faciliter l'accès à la gare et les circulations alentour. Le Quai des mobilités, situé à proximité des arrêts de transports publics (trams et bus), accueillera ainsi des parkings vélos, dont l'un est prévu en souterrain, et probablement une station de Vélos en Libre-Service (VLS) en surface (projet actuellement blo-

* Voir également l'article Le CEVA et les communes chênoises en page 3.



qué par le Grand Conseil). Ce pôle multimodal sera connecté à un réseau de pistes cyclables et de cheminements piétons, Voie verte comprise, et permettra d'accéder facilement au CEVA, mais aussi de gérer le trafic induit par la galerie commerciale aménagée en sous-sol et les autres commerces et activités de l'hypercentre. Cette zone de développement des mobilités douces sera complétée, d'une part, par la place de la Gare – que la Commune a voulu entièrement piétonne – et, d'autre part,

par la Voie verte, le Jardin de la Tour qui la jouxte et, dans son extrémité Est, par la place de la Gravière.

«Faire cohabiter les zones piétonnes, les pistes cyclables, les cheminements piétons mais aussi le trafic des habitants et des livraisons implique une refonte du plan de circulation», explique Olivier Walser. Ce travail, mené en collaboration avec les différents acteurs impliqués, est aujourd'hui à bout touchant. «Toutefois, le but final est toujours le même: assurer la tranquillité et la



sécurité dans l'hypercentre en y interdisant tout trafic de transit», note notre interlocuteur.

Assurer une transition en douceur

«Le périmètre élargi de la future halte CEVA est finalement comme un puzzle dont les différentes pièces doivent assurer une transition douce tant du Sud au Nord de la commune, du centre historique du Vieux-Bourg au futur quartier de la Mousse, que d'Ouest en Est, du plateau de Bel-Air à la place de la Gravière», relève Pierre Debarge. «Ce projet d'aménagement ambitieux, la Commune l'a voulu. Il est désormais de sa responsabilité de se donner les moyens de le réaliser», poursuit-il. «Notre rôle, conclut-il, est également d'informer régulièrement la population de l'avancement des projets, comme nous le ferons lors d'une séance d'information début juin, afin qu'elle se familiarise avec l'évolution de son futur cadre de vie et se l'approprie».

L'aménagement de l'avenue Petit-Senn, un projet exemplaire



Pour soulager cette artère saturée, la Commune a décidé d'employer les grands moyens en y réalisant de nombreux aménagements de modération de trafic.

e réaménagement de l'avenue Petit-Senn est un bon exemple de la politique de mobilité qu'entend mener Chêne-Bourg. L'avenue Petit-Senn, qui relève du domaine public communal, est en effet soumise à forte contribution et est source de multiples conflits d'usages (piétons, cyclistes, habitants, voitures et camions).

Etat des lieux

Cette avenue – qui fait partie du réseau secondaire – doit supporter une importante charge de trafic (3'000 à 4'000 véhicules/jour). De forts dépassements de vitesse sont quotidiens, notamment dans sa partie sud-est. De plus, la configuration actuelle du réseau routier alentour fait qu'une partie importante du trafic s'y déverse, notamment des camions.

Cette situation est d'autant plus problématique qu'il s'agit d'un axe également très fréquenté par les piétons et cyclistes, notamment par les élèves se rendant à l'école Petit-Senn ainsi que par les nombreuses familles et visiteurs qui souhaitent profiter du Parc Floraire ou venir à la Mairie. De surcroît, la récente urbanisation (immeubles sis du 36 au 44 avenue Petit-Senn) renforce la fonction résidentielle de ce secteur. Dans ce contexte, la Commune a pris l'initiative dès 2009 d'étudier le réaménagement de cette avenue.

Demandes de déclassement réitérées

La solution visée in fine est la création d'une zone de rencontre (20 km/h, priorité piétonne) entre la mairie et l'école, mais elle nécessite un déclassement de l'avenue en réseau de quartier. L'ennui, c'est que ce déclassement en réseau de quartier a fait l'objet d'une demande de la Commune dans le cadre de la révision du Plan directeur du réseau routier 2007-2010 qui n'a pas plus été prise en compte dans le Plan cantonal 2011-2014. «Malgré ce maintien en réseau secondaire, la Commune relève que des aménagements de modération du trafic restent possibles sur cet axe», juge Pierre Debarge.

Les études précisant les mesures de modération de trafic ont été présentées à la Direction générale des transports (DGT) qui les a jugées pertinentes. Elles sont susceptibles de réduire la charge de trafic importante, notamment de transit, qui n'est pas adapté au gabarit de rue.

Des objectifs aux moyens de les atteindre

Il est donc prévu d'alterner le stationnement en quinconce, d'implanter des bacs de sécurité et d'aménager des îlots centraux sur la partie EMS (sud-est du tronçon) réduisant les possibilités de prise d'élan et donc de vitesse excessive. Il est aussi prévu d'aménager ce tronçon de l'avenue, en 4 endroits, avec traitement particulier au sol, ralentisseurs et végétalisation accrue au niveau du trottoir. Autant de mesures qui, liées à l'élargissement significatif du trottoir nord côté école et au rétrécissement de la chaussée, obligeront l'automobiliste à ralentir. La pose d'un revêtement phono-absorbant sur la chaussée réduira par ailleurs les nuisances so-

De plus, 3 ou 4 nouveaux arbres seront plantés et des jardinières installées le long du côté nord du tracé. Quelques bancs complèteront ce réaménagement et des disques en béton déplaçables marqueront et délimiteront les futures places de parking. «Ce choix, souligne notre interlocuteur, permettra de modifier ou d'adapter les emplacements des places de parking en fonction de la viabilité de l'aménagement». Autant de principes d'aménagement qui deviendront bientôt réalité: les travaux viennent de débuter sur l'avenue!

Thônex

Le Canton et la commune renouent le dialogue

Pour Thônex, développer la mobilité, c'est intégrer diverses mesures sur son territoire. Mais c'est surtout, après bien des déconvenues, jeter les bases d'une collaboration sans tabous avec le Canton. C'est dans ce cadre que s'est tenue récemment une première rencontre avec Luc Barthassat, le nouveau Conseiller d'Etat en charge de la mobilité.

Les Communaux d'Ambilly

Les années passent, mais la réalisation du barreau routier MICA et de l'ensemble des lots des infrastructures routières qui lui sont liés reste toujours une des principales préoccupations de la Commune. Il s'agit plus précisément de la route reliant le barreau routier à la rue de Genève (lot 1) et le barreau routier au giratoire de Mon-Idée (lot 2). Par ailleurs, l'autorisation de construire qui, pour Thônex conditionne le tout, soit la réalisation du barreau routier, a été annulée en raison d'irrégularités. La procédure de demande d'autorisation de construire doit donc être reprise depuis le début, entraînant un retard conséquent qui fâche la Commune.

En outre, de nombreux problèmes restent en suspens: un revêtement phono-absorbant qui ne permet pas de respecter les normes anti bruits; des oppositions de riverains mécontents de ne pas avoir été consultés alors que le barreau empiète sur leurs propriétés.

Le Canton plus conciliant

«Aujourd'hui, les choses bougent enfin», se réjouit Philippe Decrey, Maire et Conseiller administratif responsable de la circulation et des transports. «Nous avons enfin pu rencontrer le Conseiller d'Etat Luc Barthassat, chef du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, afin de procéder à une remise à plat des problèmes de mobilité sur l'ensemble de la commune. Nous avons notamment obtenu que soit organisée, le 2 avril dernier (voir en page 9), une séance d'informations à la population sur le projet MICA que nous demandions depuis 18 mois, en vain», relève le magistrat.

Ces discussions ont également permis à la Commune de passer en revue les principaux dossiers qui la préoccupent. Parmi ceux-ci figure le réaménagement de la douane de Moillesulaz. Elle va être rasée afin de permettre de créer un giratoire, élargi puis déplacé de manière à assurer, dans l'axe de la rue de Genève, une continuité de trafic de mobilité douce et permettre l'extension de la ligne



Sans un aménagement concerté de la rue de Genève et de l'avenue Tronchet, l'avenue Adrien-Jeandin restera, aux heures de pointe, un des principaux points noirs de la commune.

12 jusqu'à Annemasse, prévue à l'horizon 2016. Dans ce contexte, le souhait des trois communes chênoises de voir la ligne 16 réintroduite a également été abordé par Thônex avec le Conseiller d'Etat. Avec des avancées significatives. «Contrairement à la Direction Générale des Transports (DGT) pour qui cette option est impossible à réaliser, le Conseiller d'Etat Luc Barthassat nous a assuré qu'il demanderait à ses services de réétudier le dossier sous un angle global, non pour confirmer leur position mais pour trouver une solution permettant cette réintroduction», relève Philippe Decrey.

Avoir une vision globale

«Aucun sujet n'est tabou», ajoute le magistrat. Le réaménagement de la rue de Genève a ainsi été mis sur la table. Ce dernier s'inscrit dans la continuité des avenues de Thônex et Petit-Senn (Chêne-Bourg) jusqu'à l'avenue Tronchet et doit intégrer la poursuite des aménagements de l'avenue Tronchet et la création de pistes cyclables avenue Adrien-Jeandin. «Ces travaux forment un tout indissociable qui doit être abordé comme tel, d'autant que la rue de Genève reste un axe saturé malgré son classement en artère secondaire», insiste notre interlocuteur (cf. article Chêne-Bourg).

Il a été également question du contournement du hameau de Villette. Le Canton a finalement donné son accord à la création de deux pistes cyclables. Un projet que la Commune a aussi débloqué en proposant de prendre à sa charge la différence entre le prix proposé par l'Etat et celui demandé par le propriétaire. Sans oublier la réfection du chemin du Bois-Des-Arts jusqu'aux Verchères, avec une refonte du parvis de la mairie ou le projet d'un parking souterrain de 400 places, réalisé en partenariat avec des privés, derrière la Salle des fêtes, avec une entrée devant la salle et une sortie sur le bas de la rue Etienne-Chennaz.

En résumé, conclut Philippe Decrey, «il n'est pas possible de gérer

efficacement les déplacements sur Thônex si l'on ne prend pas en compte les flux que génèrent et continueront à générer les différents projets d'une agglomération qui s'étend au-delà des frontières cantonales. Le Grand Genève n'est plus un concept, poursuit-il, mais un programme qui prévoit des réalisations très concrètes qui auront des conséquences qui le seront tout autant. En tant que commune, insiste le magistrat, notre responsabilité est de les anticiper mais aussi d'obtenir les moyens de financer et de planifier notre politique de mobilité telle qu'elle figure dans notre plan directeur».

Publicité _



VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER

POUR **VENDRE**, **ACHETER** OU **DÉVELOPPER**

DEMANDEZ UNE

ESTIMATION GRATUITE

SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87 ou www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA – route de Chêne 85 – 1224 Chêne-Bougeries

Séance d'information sur les Communaux d'Ambilly

L'Etat s'excuse pour les erreurs commises

C'est en présence des Conseillers d'Etat Antonio Hodgers (urbanisme) et Luc Barthassat (transports) et devant une salle comble que s'est tenue, le 2 avril dernier à la Salle des Fêtes de Thônex, une séance d'information sur les Communaux d'Ambilly. Il y fut plus particulièrement question du futur maillon routier qui suscite de nombreuses inquiétudes tant chez les riverains, directement touchés, que parmi les habitants des zones concernées, sur Puplinge et Chêne-Bourg notamment, par les différents flux de circulation induits par le projet MICA. Cette réunion, attendue depuis plus d'un an par le Conseil administratif et les habitants, a été l'occasion d'une remise à plat du dossier.

Les excuses de l'Etat

Fait inhabituel, les Conseillers d'Etat Antonio Hodgers et Luc Barthassat ont commencé leur intervention en reconnaissant que, dans ce dossier, le Canton avait commis un certain nombre d'erreurs. Les raisons de ce mea culpa découlent de la manière dont le Canton a procédé dans le cadre de l'autorisation de construire du barreau routier, accordée en octobre dernier, avant que la procédure ne soit suspendue. L'Etat n'avait, il est vrai, pas d'autre choix. Cette route empiète en effet sur des parcelles privées. Il est donc nécessaire d'obtenir l'autorisation de leurs propriétaires pour réaliser cet aménagement routier. Or ceux-ci, n'ayant été ni informés, ni contactés, ont multiplié les recours et il s'est vite avéré que le Canton n'avait aucune chance de gagner face aux recourants.

«L'Etat a commis des erreurs de planification et de communication et il vous présente officiellement ses excuses», a relevé Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat chargé du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie. De son côté, Luc Barthassat, Conseiller d'Etat chargé du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, a souligné que «si la procédure précédemment suivie dans le cadre du barreau routier avait pu laisser entendre que l'Etat voulait passer en force, c'était une maladresse. Consi-



M. Philippe Decrey, Maire de Thônex.



dérons, a-t-il ajouté, que ces erreurs sont l'occasion de reprendre sur de nouvelles bases la concertation avec les propriétaires fonciers concernés tout en améliorant l'intégration des différents acteurs dans les décisions prises.» A cette fin, l'Etat a mis en place une Task force, regroupant les départements concernés, la commune et les promoteurs, dont le premier objectif est de trouver un terrain d'accord avec chaque propriétaire concerné pour que le maillon routier soit réalisé dans les temps et ne ralentisse pas la réalisation de la première tranche de 610 logements d'ici à 2017.

Maillon routier et mesures d'accompagnement

«Le maillon routier n'a pas pour vocation de devenir une pénétrante entre la France voisine et le centreville», a, d'emblée, rappelé le Conseiller d'Etat Luc Barthassat. «Mais, en plus, seuls 7'000 véhicules/ jour l'emprunteront contre 12'800 sur la route de Mon-Idée et 20'000 sur la route de Jussy», a-t-il poursuivi devant un public dubitatif. Il n'empêche que, pour y parvenir, plusieurs mesures seront prises.

Non seulement les carrefours seront préférés aux giratoires qui ne permettent pas d'orienter les flux de circulation, mais certains de ceux directement liés au trafic induit par les communaux d'Ambilly, comme les carrefours situés aux jonctions clés de la nouvelle route, en assurant les liaisons avec l'avenue de Bel-Air d'une part et la route de Jussy d'autre part, seront munis de feux "intelligents". C'est-à-dire des feux qui réagissent à la demande et gèrent les flux de trafic en fonction des objectifs poursuivis, soit de limiter au maximum le trafic à l'intérieur du futur quartier et d'en réduire l'impact sur l'ensemble du secteur.

On peut également citer parmi les autres mesures envisagées une coordination de ces feux avec ceux des autres carrefours situés sur les différentes autres routes pouvant avoir un impact sur le périmètre MICA. Mais aussi la pose d'un panneau *tourner à gauche* sur la route de Mon-Idée qui permettra d'accéder au mail central, classé en zone 30 km/h, en évitant tout trafic de transit.

L'information, nerf de la guerre

Cette séance d'information qui, c'est promis, sera suivie d'autres au fur et à mesure de l'avancement du projet avait notamment pour but de rassurer la population en apportant des réponses concrètes aux différentes questions qu'elle se pose. Ce fut aussi l'occasion de rappeler, comme l'a fait Philippe Decrey, Maire de Thônex, «qu'aujourd'hui, s'opposer au maillon routier alors qu'une concertation est en cours, c'est s'opposer à la création des futurs logements, mais c'est également remettre en cause la stratégie de mobilités douces (transports publics et pistes cyclables) dont il est un des éléments essentiels».

"Annuaire officiel des Trois-Chêne" 2014-2015

La nouvelle édition de l'Annuaire chênois sera dans vos boîtes à lettres dans le courant du mois de septembre.

Annonceurs, annoncez-vous!

Editée à 16'200 exemplaires et distribuée tous ménages, elle se présente sous la forme d'une brochure A5 de 146 pages en quadrichromie. Riche en informations dans des domaines variés et agrémentée de photographies, elle constitue un excellent vecteur publicitaire.

> + d'infos: **022 349 43 81** (lun - ven: 8h00-12h00), ou: pub@lechenois.ch



C'est l'été, venez tous à la 12e

du Vieux-Chêne Les 13 et 14 juin 2014

Les artisans et commercants du Vieux-Chêne et environs exposeront et vendront le fruit de leurs travaux dans une joyeuse ambiance de belle Fête villageoise en musique.



Vendredi 13 juin dès 19h Place du Gothard:

> Concert du groupe « SWING DE FOU »

Samedi 14 juin dès 11h Place des 3 Martyrs et Place du Gothard:

Ouverture des divers stands des commercants et artisans.

Carrousel, stand de tir, pêche aux canards, tatouages, démonstrations de l'école de danse IDance, le Benny's Goodies Quartet jazz, les Dek'Onex musiques variées, le groupe Musiciens de l'Orchestre des 3-Chêne musiques du monde.

> dès 20h30 danse avec le groupe

« HITS IN THE BOX »

(sous la tente, place du Gothard)

A boire et à manger : raclette, saucisses, frites, Malakoffs, barbe à papa, jus de baobab, glaces et granite artisanales, milk-shakes, gåteaux, confitures et douceurs maison, brochettes à bonbons, pain de seigle, lard, saucisses, viande séchée, fromage, bière artisanale, ...

Avec le bienveillant soutien de la commune de Chêne-Bourg et de la Ville de Chêne-Bougeries.

Accessibilité pour tous

Article réalisé à la suite d'un entretien avec M. François Planche, président de HAU, Mme Isabelle Terrier, vice-présidente et M. Marc Nemeth, architecte conseil.

a ville moderne n'est plus pensée comme autrefois. Une mulititude de contraintes se sont petit à petit glissées dans le cartable des urbanistes, rendant ainsi tout nouvel aménagement, toute rénovation ou toute création d'un nouveau quartier plus complexe. Outre les contingences de l'eau, du gaz, de l'électricité ou du haut débit, se pose sans cesse la question de l'accessibilité: en effet, la Constitution de notre beau pays garantit une égalité stricte des individus face à la mobilité. Malheureusement, cette contingence-là se heurte à de nombreux écueils d'ordre financier, esthétique ou plus généralement de défaut de bonne volonté et d'incompréhension. C'est dans ce cadre qu'œuvre HAU, une association dont la mission est de favoriser la simple application de la loi sur l'accessibilité des constructions et installations ouvertes au public.

Dans l'esprit de beaucoup de gens, pour ne pas dire la plupart, les personnes handicapées sont parfois inutiles et pour tout dire encombrantes. Pourtant à y réfléchir un instant, on devrait se rendre compte qu'elles jouissent des mêmes droits que tout autre et donc, par là-même, celui de pouvoir faire leurs courses ou du sport, aller manger, rentrer chez elles ou tout simplement faire un tour. Dans cette optique, soudain, la vie d'une personne dont, justement, la mobilité est réduite devrait prendre à nos yeux l'allure d'un parcours du combattant: escaliers partout, trottoirs étroits et trop élevés, couloirs exigus, interrupteurs et boutons d'appel trop haut placés, écrans tactiles aux arrêts de bus et j'en passe. Et si l'on réfléchit un peu plus intensément, l'on devrait alors se rendre compte que le problème ne touche pas qu'une personne handicapée: qu'un bébé agrandisse votre famille dans un immeuble hors normes et entrer chez vous, ou en sortir, devient un casse-tête; une plaque de glace, une dalle disjointe ou un savon devant votre baignoire et votre existence

Publicité _



change plus ou moins provisoirement; alors, prendre le bus, acheter vos cigarettes ou aller au travail vous révèlera les tracas quotidiens auxquels sont soumises les personnes, qui, comme vous à cet instant, voient leur mobilité réduite. Une personne valide peut se retrouver

ainsi en situation de handicap. C'est sur ce point qu'il faut insister. Il s'agit donc simplement de comprendre que les normes que d'aucuns estiment réservées aux seuls handicapés ne sont en fait qu'un aménagement naturel d'un espace dont tout le monde doit pouvoir jouir. Une fois encore: telle est la loi.

L'ennui, c'est que notre esprit est encombré par une quantité de clichés persistants et sans fondements mais qui ont la vie dure et justifient la mauvaise foi qui prévaut souvent dans ce genre de situations. Le premier consiste justement à penser le monde en catégories et à imaginer la personne handicapée comme un être isolé qui apprécie de l'être. Le second se chiffre: l'aménagement pour les handicapés (sic) coûte cher. Et le troisième, c'est que toutes ces rampes c'est plutôt laid et ça gâche donc notre beau patrimoine culturel ou naturel. A cela, on peut répondre qu'une personne handicapée aspire aux mêmes activités que n'importe qui, que le coût d'un aménagement rendant le bâtiment accessible ne représente qu'environ 1,8% de la somme totale et que si l'aménagement est pensé en amont, on ne remarque strictement rien.

L'HAU veille

Il faut donc parvenir à penser aménagement dans la globalité et considérer l'accessibilité, non pas comme une contrainte causée par quelques-uns, mais d'avantage comme le bien-être pour tous.



L'Association HAU, Handicap Architecture Urbanisme, a donc pour but de promouvoir un environnement accessible à tous les usagers. Elle se trouve donc impliquée dans les domaines de l'urbanisme, des constructions et des transports publics de notre canton. Elle a participé à l'élaboration d'un certain nombre de normes et de lois cantonales dont nous bénéficions tous les jours, notamment (et c'est la seule que je citerai) la Norme SIA 500 – Constructions sans obstacles qui date de 2009.

Pour citer un exemple que cette norme concerne et qui pose un véritable casse-tête aux usagers divers de notre canton, parlons à présent du monumental – et déjà en retard – chantier du CEVA. Celui-ci engendre un certain nombre de problèmes que HAU pointe du doigt et tente de faire corriger. Citons donc les points

principaux que cette norme met en avant: il faut maintenir la continuité du cheminement, soit supprimer au fur et à mesure les obstacles, soigner les raccords, garantir un accès aisé aux immeubles, baliser correctement; garantir des passages suffisamment larges; le sol ne doit ni glisser, ni être par trop inégal; la prévention des dangers, barrières ou trous, doit être assurée; l'éclairage doit être suffisant, continu et non éblouissant; la signalétique doit être claire et compréhensible par tous; quant au chantier, il doit être quotidiennement entretenu, contrôlé et surveillé.

A la lecture de ces dernières lignes, n'importe qui ayant eu l'occasion de longer le chantier dans les Trois-Chêne ou ailleurs doit se rendre compte que ces normes garantissant notre mobilité en toute sécurité, ne sont pas toujours très bien respectées. Ainsi, par exemple, le passage pour les piétons au chemin de la Gravière, fermé pour huit mois, est trop étroit pour y passer une chaise roulante et son accès est de toute façon si accidenté que n'importe quelle personne âgée ou munie d'une canne n'y accède qu'avec peine. Ainsi, autre exemple, si on longe l'avenue de Bel-Air, sortant de la Migros – à tout hasard – et que l'on passe à côté du chantier de la gare, il serait bien extraordinaire, suivant les jours, d'y détecter ne serait-ce que l'ombre d'un trottoir.

Handicapé? Valide? La frontière, qui d'ailleurs s'avère souvent fluctuante, ne devrait pas exister. Au XXI° siècle, ère de mouvement et de performances, les droits de chacun ont été formulés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, repris dans notre Constitution nationale et encore formellement entérinés par notre Constitution cantonale. Il paraît donc aberrant qu'il puisse encore être fait mention d'une distinction pour une certaine catégorie de citoyens.

Stephan Bruggmann

CR GESTION ET FIDUCIAIRE SA

DISPONIBILITÉ ET COMPÉTENCE

Route des Jeunes 9 • CH-1227 Les Acacias • Genève Tél.: +41 22 342 82 34 • Fax: +41 22 301 37 90 Pour de plus amples informations, consultez le site de HAU: www.hau-ge.ch



Charte des Jardins

Le CEVA relie aussi la nature de nos communes

e CEVA traversera donc les Trois-Chêne en sous sol, dans une tranchée couverte. Et au-dessus, on pourra se déplacer en toute sécurité à vélo, à pied ou à trottinette - du bord du Foron jusqu'aux grands parcs du quartier des Eaux-Vives. La voie sera non seulement libre, mais aussi verte, parce qu'il est prévu d'y installer de la végétation. Et pas n'importe quelles plantes, mais surtout des espèces sauvages et indigènes qui formeront un corridor biologique, afin que la faune puisse aussi traverser nos communes en sécurité. Ainsi, la vieille voie ferrée, qui a longtemps coupé nos communes en deux, sera transformée en paisible axe de liaison, sur lequel pourront se connecter les quartiers environnants.

La création de cette voie verte arrive à point nommé, alors que la



La présence des écureuils dans un quartier peut dépendre d'une seule branche (ou ici d'un faisceau de câbles téléphoniques) qui traverse la route. Il faut y penser lorsqu'on taille de grands arbres.

Stratégie Biodiversité Suisse de la Confédération, de même que le Programme Nature en ville du Canton, proposent de privilégier un urbanisme qui facilite l'installation des espèces sauvages dans les quartiers, afin que les habitants puissent profiter d'une nature de proximité. Et

pour que les fleurs sauvages, les papillons et les hérissons puissent s'installer jusqu'au pied des immeubles, il faut non seulement des *corridors biologiques*, mais aussi des *relais-biotopes*.

Les corridors, ce sont donc les haies d'arbustes sauvages, les bouquets d'arbres indigènes et les bandes de prairie fleurie qui se touchent avec le moins de discontinuité possible. Et les relais, ce sont tous les terrains – petits ou grands – qui peuvent permettre aux plantes et à la petite faune sauvages d'accomplir leurs cycles de vie au fil des saisons: un parc public, un jardin privé, les platesbandes d'un immeuble, un rondpoint, un toit végétalisé, et même le pied d'un arbre si on y laisse la terre respirer et l'herbe pousser.

Avec ses dix bonnes pratiques de plantation et d'entretien faciles à appliquer, la Charte des Jardins s'ins-

crit parfaitement dans les objectifs de la Confédération et de notre canton. Car elle vise non seulement à rendre les terrains plus accueillants pour les espèces sauvages, mais aussi à faciliter les déplacements des petits animaux entre les parcelles, en créant des passages discrets au travers des barrières. Ainsi, dans l'idéal, la Charte des Jardins se développe au niveau d'un quartier ou de toute une commune, car ce sont à ces échelles qu'on peut mettre en place des réseaux d'espaces verts plus naturels.

Pierre-André Magnin

Renseignements sur la Charte des Jardins: www.charte-des-jardins.ch ou tél. 022 809 40 59

Coup de crayon



CEVA pas toujours... au même tempo!



es principales différences entre pilote de locomotive aux CFF ∎et corniste à l'Harmonie *La* Lyre de Chêne-Bougeries? Difficile de les trouver, vous dira Arnaud Godel, qui porte avec bonheur ces deux casquettes depuis maintenant plus d'une année. En effet, ce passionné de chemin de fer et de musique vous dira que dans les deux cas, il vous faut avoir une certaine dose de théorie (même si on pourrait croire qu'un train ne fait que de suivre les rails...), tant au niveau des prescriptions sur la circulation des trains que du solfège. Il faut des yeux de caméléon pour suivre, dans un cas, les signaux, le profil des voies, les instruments en cabine, et, dans l'autre cas, le chef d'orchestre et la partition!

Et comment se fait-il que cet individu soit arrivé à La Lyre? Vous connaissez certainement un habitant de nos communes, Arsène Liechti, directeur de l'orchestre des Trois-Chêne. Ce dernier a eu l'occasion de vivre en colocation chez Arnaud, en 2005. A cette occasion Arsène lui a proposé de venir renforcer le pupitre des cors à La Lyre. Arnaud faisant déjà partie de l'Orchestre symphonique genevois et de diverses autres formations, a accepté l'offre à titre exceptionnel... une exception qui dure depuis neuf ans au sein de cette harmonie! Il a même fait partie du Comité de La Lyre! Appréciant particulièrement la baguette du chef, Francesco Grassini, il a également prêté son concours depuis deux ans à l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex (OHPG) que dirige aussi ce dernier.

Et les trains dans tout cela?

Tout est né d'une véritable passion! Demandez aux maîtresses de son école enfantine: elles vous répondront, le sourire aux lèvres, qu'il voulait déjà à ce moment conduire les trains! Après avoir occupé plusieurs postes dans les gares de la région genevoise, et rencontré sa femme dans la salle d'attente de la gare de la Plaine en 2009 (ça ne s'invente pas!), Arnaud a commencé sa formation de pilote de locomotive dans la région lausannoise dès août 2011. Après la réussite de ses examens, il a regagné le dépôt de Genève en octobre 2012.

Concilier tant d'activités... c'est la difficulté! Arnaud se lève généralement entre 2h30 et 4h00 le matin pour effectuer son tour de service, revenir à la maison en début d'aprèsmidi, profiter de voir son fils et sa femme, descendre s'occuper de ses bêtes à la ferme du val d'Arve, avant de partir en répétition que cela soit l'OSG, l'OHPG, un groupe de Funk ou encore La Lyre, quand il ne s'agit pas d'un comité d'une des associations dont il fait partie! Dormir? Arnaud ne connaît pas vraiment ce mot, mais sa femme vous le confirmera: quand Arnaud dort, il dort vite et bien! Un ami le compare même à un poussin qui s'endort sous une lampe à infrarouge...

Une vie bien construite donc, tout comme les futures voies du CEVA sur lesquelles il devrait rouler dans le cadre du *RER FVG* (francovaldo-genevois), comme on l'appelle encore aujourd'hui au stade de son élaboration. Comble de coïncidence, les trains passeront à 15 mètres en dessous de son habitation, à Pinchat!

Mais d'ici là, Mathis, son fils, aura eu le temps d'apprendre à marcher, et certainement à parler... et peut être recevoir un petit frère ou une petite sœur! Arnaud aura aussi eu le temps d'effectuer de nombreux concerts, peut-être en compagnie de sa femme Gabriela, saxophoniste, et d'effectuer plusieurs dizaines de milliers de kilomètres sur le réseau actuel des CFF, avant de viser les entrées des tunnels de Carouge-Bachet ou de Champel aux commandes d'un train reliant Cornavin à Annemasse... en passant par Chêne!

Laurent Marti

Si vous souhaitez rejoindre la Lyre ou inscrire votre enfant à l'Ecole de Musique, ou simplement obtenir des renseignements:

Frédéric Guéniat president@lyrecb.ch 079 101 19 82 • www.lyrecb.ch

> Prochain concert samedi 31 mai salle communale de Chêne-Bougeries

ublicité



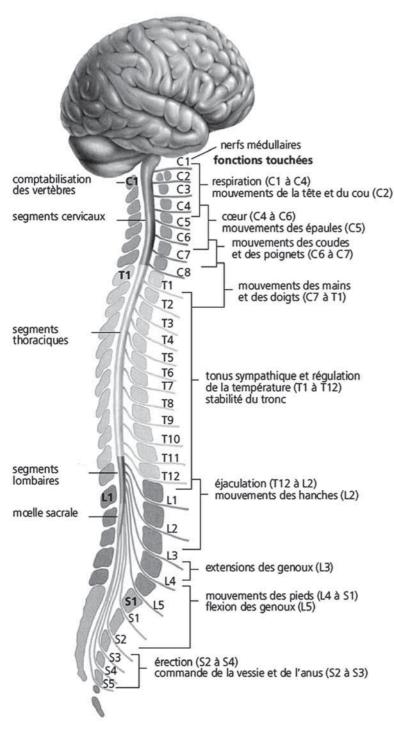
Une fondation pour la recherche en paraplégie

Interview de M. Philippe Boissonnas, Secrétaire général de la Fondation Internationale pour la Recherche en Paraplégie (IRP), dont les locaux se trouvent au cœur même des Trois-Chêne, rue François-Perréard.

Qu'est-ce que la paraplégie?

La paraplégie est une paralysie des deux membres inférieurs résultant d'une atteinte de la moelle épinière. En Suisse, près de 40% des cas sont la conséquence d'accidents de la circulation, un tiers est provoqué par des chutes et le reste par des accidents de sport. Dans de nombreux pays, ces atteintes à la moelle épinière sont la conséquence d'actes de violence ou de la guerre. Il est à no-

ter que ces dernières années nous assistons à une recrudescence des paraplégies dues à des maladies comme par exemple les tumeurs. L'une des caractéristiques de cette maladie c'est qu'elle atteint en majorité des jeunes de 18 à 35 ans. Bien que ce soit une maladie qui remonte à la nuit des temps, pour l'instant on ne sait toujours pas comment la soigner. En fait, depuis que l'homme existe, il a fait des chutes et en tom-



Fonctions touchées lors de lésions de la moelle épinière.



Professeurs Anthony Holtmaat et Daniel Huber, chercheurs en neurosciences à UNIGE, soutenus par l'IRP.

bant il lui est souvent arrivé de se briser la colonne vertébrale provoquant ainsi une paralysie plus ou moins générale. La première description clinique que nous en avons remonte à 3'000 av. J.-C. et a été faite par les Egyptiens. Cette description se termine par le pronostic *incurable* ce qui à l'époque et jusque très récemment équivalait à un arrêt de mort.

Actuellement, grâce à la recherche scientifique, des lueurs d'espoir existent qui laissent à penser que dans un avenir plus ou moins proche, les paraplégiques pourront sinon remarcher, tout au moins voir leurs conditions de vie au quotidien s'améliorer.

Quels sont les buts d'une fondation telle que la Fondation Internationale pour la Recherche en Paraplégie (IRP)?

Notre but est essentiellement de financer la recherche dans le domaine de la paraplégie. Nous ne nous occupons pas directement des personnes atteintes, ce qui est fait par la Fondation Suisse pour Paraplégiques, mais nous mettons tout en œuvre pour améliorer la vie quotidienne des paraplégiques, ceci à travers à la fois la recherche fondamentale et la recherche clinique. Notre mission consiste à lever des fonds destinés à financer des projets dans le domaine de la paraplégie, mais aussi à identifier en Suisse comme à l'étranger les équipes de chercheurs et les projets les plus prometteurs.

Depuis quand l'IRP existe-t-elle?

Le Professeur Alain Rossier, décédé en 2006, paraplégique et président de la Fondation et Ülrich Schellenberg, décédé en 2001, paraplégique lui aussi, sont les co-fondateurs de l'IRP. Ces deux personnalités étaient convaincues qu'il fallait aider la recherche dans le domaine de la paraplégie, si l'on voulait que la situation des malades évolue d'une façon significative sur le long terme. Ils créèrent tout d'abord l'IFP à Zurich en 1991, puis l'IRP en Suisse romande en 1995, les deux fondations partageant le même Comité scientifique. Depuis le 1er janvier 2014, une seule Fondation, l'IRP, rassemble toutes les activités de ces deux entités en Suisse.

Quel type de projets financez-vous?

Chaque année, nous lançons un appel à la communauté scientifique internationale, afin que nous soient soumis des projets. Notre Comité scientifique, composé de personnalités scientifiques indépendantes, sélectionne un certain nombre de ces projets qui sont par la suite validés par notre Conseil de Fondation. Ces projets couvrent à la fois la recherche fondamentale et la recherche clinique en Suisse et dans le monde. Nous allouons des bourses pour des post-doctorants, afin d'encourager de jeunes chercheurs à s'intéresser au domaine de la paraplégie. Nous cofinançons aussi la chaire IRP Professeur

Alain Rossier à l'Université de Genève ainsi que la chaire IRP Spinal Cord Repair à l'EPFL. Enfin nous attribuons tous les deux ans un prix doté d'un montant de CHF 100'000.— qui récompense un chercheur dont les travaux font significativement avancer la recherche dans le domaine de la paraplégie. Au total, ce sont plus de CHF 1'300'000.— qui sont alloués chaque année.

D'où viennent vos ressources?

Ce sont pour l'essentiel des dons de particuliers, d'entreprises ou d'autres fondations, des legs et les revenus d'événements caritatifs. Les dons, même modestes, comptent énormément, non seulement financièrement mais aussi par le soutien qu'ils apportent à notre action. Le Bal du Printemps qui vient d'avoir lieu à Genève et la Soirée de l'Espoir qui aura lieu à Lausanne le 30 octobre prochain nous permettent de récolter des fonds supplémentaires. Cette année, le Bal du Printemps a réuni plus de 500 convives lors d'une soirée ponctuée par le concert de Patrick Bruel. L'un des moments clé de cette soirée a été la Vente aux Enchères, ainsi que la Loterie qui comporte plus de 200 lots pour une valeur totale de CHF 250'000.—.

Est-ce que la recherche dans ce domaine progresse?

Il y a des avancées impressionnantes qui ont eu lieu ces dernières années en particulier les travaux du Professeur Grégoire Courtine titulaire de la chaire que nous cofinançons à l'EPFL. Ces avancées ont été mondialement saluées. En bref, lui et son équipe sont parvenus à faire marcher à nouveau des rats paraplégiques. La méthode consiste à injecter un mélange chimique à base de dopamine, d'adrénaline et de sérotonine, qui active les cellules de la moelle épinière. Ensuite, différents points autour de la lésion sont stimulés électriquement. Finalement un robot incite le rat à se déplacer. Ce qui est très impressionnant, c'est qu'au bout d'un moment, le rat finit par marcher volontairement. Des essais concernant la partie mécanique de cette technique devraient avoir lieu cette année sur des êtres humains

Jean Michel Jakobowicz

Un homme passionné

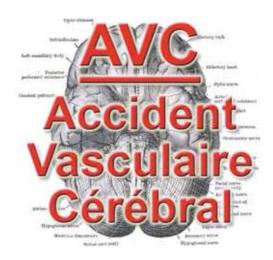


Philippe Boissonnas, Secrétaire IRP et Président du Bal du Printemps, avec SuperNova. maquillée par le Studio Tannaz à Chêne-Bourg.

Ce qui frappe lorsque l'on rencontre Philippe Boissonnas c'est son côté chaleureux, mais aussi son activité incessante. Ce quinquagénaire est toujours en mouvement répondant à deux téléphones en même temps tout en consultant son ordinateur. Outre ses fonctions de Secrétaire général de l'IRP, il assure la vice-présidence de l'Association humanitaire Sujeeva qui s'occupe de parrainage d'enfants au Sri Lanka où il se rend chaque année pendant trois semaines pour s'occuper de ces enfants dans le besoin. C'est avant tout un être passionné et généreux qui n'économise pas sa peine pour les causes qu'il défend. Pour la petite histoire Philippe Boissonnas est aussi un Chênois convaincu qui semble adorer le quartier où il est né, où il travaille et où il vit.

18.4

AVC ou Accident vasculaire cérébral



e nombreuses personnes en sont atteintes chaque année en Suisse. Cela n'a rien de consolant. On ne sait pas au juste pourquoi l'AVC survient, on invoque l'hypertension, l'immobilisme, on ne sait trop quoi. Et il n'y a pas d'âge. On en meurt, on est localement paralysé, psychiquement atteint, au choix. Même pas, au choix...

Je n'y ai pas échappé. Je gisais, inconsciente, ensanglantée car j'étais tombée sur un plateau marocain finement ouvragé. Une amie est entrée par la fenêtre, a diagnostiqué ce dont il s'agissait et appelé le 144.

Du moment où c'est arrivé – deux belles lésions au cerveau – je ne me rappelle rien, c'est le trou noir. On m'a raconté bien après.

«Je te demandais ton âge tous les jours, et tous les jours ça changeait.» «Tu voyais un chat bleu qui volait derrière la fenêtre. Et au quatrième étage!» «Tu m'a priée sévèrement de ramasser les crayons par terre. Il n'y en avait pas.» On pensait

 médecins compris – qu'on me voyait pour la dernière fois.

Lorsque j'ai vaguement repris conscience à la surprise générale, j'ai constaté que j'étais immobilisée des genoux aux orteils, comme prise dans un piège à loup.

Cinq mois à tenter de sortir du piège, moi qui avait gambadé sur presque tous les continents. Je finis par rentrer chez moi contre tout avis médical. Une autre sorte d'angoisse m'attendait. Et si tout s'était effacé, si l'histoire, la géographie, la mythologie, tout ce qui me sert de culture s'était évaporé? Déjà que je ne savais plus écrire...

Jai appris avec une ergothérapeute à faire des bâtons, puis à former des lettres. J'apprends avec une physiothérapeute à faire quelques pas. Je bute parfois sur les mots et on fait aimablement semblant de me comprendre.

Je ne souhaite à personne cette saleté d'attaque.

Liliane Roussy

Publicité _

Hygiéniste dentaire diplômée indépendante

membre Swissdentalhygienistsreconnaissance CRS

-contrôle annuel, dépistage caries -détartrage doux avec ou sans ultrasons -soins pour dents sensibles et saignements -polissage et blanchiment

Daniela Christen ch. du Pont-de-Ville 7 Chène-Bougeries

022.348.42.49

Parking gratuit

Cherche objet inutile pour vous, mais utile pour moi!

A la fin du mois de mai dernier, un site web d'un nouveau genre a vu le jour sur la toile: www.keepinuse.ch. Non, il ne s'agit pas d'un énième réseau social où il faudra se faire des amis et partager à tout va des jeux gratuits inutiles... KeepinUse (KiU) est une plateforme utile!

on, vous ne rêvez pas: il existe des choses utiles sur internet! Suffit de chercher un peu... A l'heure de la surconsommation, *Keepin Use* propose de transformer une chose qu'une personne considère comme devenue inutile en une chose utile, mais pour une autre personne. Vous suivez?

Bon, ce n'est peut-être pas très clair... En gros, au lieu de jeter ce qui n'est plus utilisé, pourquoi ne pas le proposer, gratuitement, à une autre personne qui en aurait besoin? Par exemple, un canapé dont on veut se débarrasser parce qu'on change d'appartement? Il est un peu vieux, on l'a depuis 5 ans et le chat a fait ses griffes dessus durant son adolescence. Bref, un neuf serait quand même mieux dans son nouveau logis. Jusqu'à récemment, on avait deux choix: soit on le filait à une connaissance qui cherchait justement un canap', soit on le mettait sur le trottoir, le jour du ramassage des objets encombrants, où, avec un peu de chance si la pluie l'avait épargné, une personne dans le besoin pouvait le récupérer dans la demijournée qui précèdait le passage du personnel de voirie qui viendrait le prendre pour en faire des confettis. Keepin Use se pose donc comme une troisième solution: au moyen de petites annonces gratuites sur internet, chacun peut donner ce dont il n'a plus besoin ou chercher son bonheur parmi les offres des autres.



Point intéressant, il est aussi possible de mettre une annonce lorsque l'on recherche quelque chose. Par contre, cela ne concerne que des objets et ils se doivent d'être gratuits! Pas d'échanges de services, de cours ou autre sur la plateforme.

Le service offert par *KiU* remettrait en cause la notion même de notre consommation d'un point de vue ethnologique. En oui, pourquoi irai-je prendre une cage à lapin si je n'en ai pas besoin? Pourquoi jeter des DVD que je ne regarde plus alors que d'autres pourraient avoir du plaisir à les visionner? C'est tout un débat...

La plateforme sert d'une part à aider son prochain, mais peut simplement tirer d'affaire bon nombre de personnes *lambda* qui cherchent à se débarrasser de quelque chose ou à avoir quelque chose! Depuis la mise en ligne du site, ce ne sont pas moins de 500 transactions qui ont eu lieu dans toute la Suisse romande. Un résultat encourageant pour un site qui n'a même pas encore soufflé sa première bougie...

Alors, allez-vous donner une deuxième vie à vos objets où allez-vous continuer à consommer pour jeter?

Romain Wanner

www.keepinuse.ch

Publicité

Institut de Beauté

Juanita

13, ch. de la Salamandre 1226 Thônex Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique définitive
- Dépilation définitive et réjuvénation par la lumière pulsée
- Traitement vergetures
- Raffermissement
- Amincissement
- Massage classique

Cycle d'Orientation BERSOT école privée



- 8° primaire, 9°, 10° et 11° prégymnasial
- Encadrement chaleureux et suivi personnalisé
- Cours de 8h05 à 16h30 repas et devoirs compris
- Appuis de 16h45 à 17h45

ouverts à tous

134-136, rue de Genève 1226 Thônex (tram 12) Tél: 022 349 10 10 co.bersot@bluewin.ch www.bersot.ch www.agep.ch

Cours de vacances du 11 au 22 août 2014



Classe d'accueil, nouvelle case départ

Pour les enfants migrants et leur famille, l'école est une promesse d'avenir. En apprenant le français, ils deviennent des élèves comme les autres et s'intègrent dans une cité genevoise très cosmopolite.

La cour de Babel

Quel est le point commun entre une famille traditionnelle de Mongolie et un diplomate pakistanais? A priori aucun, sauf que leurs enfants venus du bout du monde se retrouvent tous les jours en classe d'accueil, à l'école des Charmilles, à Genève. Cet établissement compte 440 élèves dont 24 primo-arrivants allophones. «Malgré la disparité, nous trouvons toujours un élève qui parle la même langue que celui qui arrive et qui ne parle pas du tout français», confie Nicolas Reuland, directeur de l'école. Ce qui permet à l'enfant de ne pas être complètement perdu. Entre 6 et 12 ans, ils vont rapidement acquérir de nouveaux repères. «Et puis, entre eux, ils ont ce que nous adultes avons perdu, c'est le jeu. Pour ça, quelques mots, quelques gestes suffisent à échanger et à participer». Et plus on est jeune, plus on apprend vite. C'est pourquoi, les enfants de moins de six ans sont directement incorporés dans les classes ordinaires.

Dis-moi d'où tu viens

En classe d'accueil pendant un an à mi-temps, la clé de voûte de leur

apprentissage est le français. «Mais l'accueil comprend aussi l'orientation, le repérage de besoins particuliers», précise Christina Kitsos, chargée des affaires migratoires au Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP). «Pour les élèves plus âgés, leur cursus scolaire antérieur compte beaucoup, ajoute-t-elle. Quand un enfant de quatre ans est intégré directement à plein temps en classe ordinaire, il est important qu'un adolescent ait exercé son métier d'élève auparavant». La disparité des parcours est un vrai défi pour les classes d'accueil. «Toute la difficulté est là, reconnaît Nicolas Reuland. Avec douze élèves maximum, le professeur travaille pour créer une ambiance, une cohérence dans le groupe». Cette intégration se

fait progressivement et naturelle-

ment pour le directeur qui recense

48 nationalités différentes dans son

école. L'établissement est à l'image



du canton de Genève où le taux d'étrangers dans les classes est de 40%. Les parents primo-arrivants sont tous conscients que l'école est un facteur d'intégration pour leurs enfants et par ricochet pour l'ensemble de la famille.

Reversés dans les classes ordinaires après un an, les enfants reprennent un parcours normal. «3-4 mois suffisent pour qu'ils comprennent et s'expriment à l'oral», constate Nicolas Reuland. Après, il est difficile de savoir s'ils réussissent dans leur cursus scolaire, car le facteur migration n'est pas retenu dans le suivi. Elèves lambda, leurs difficultés ont souvent d'autres causes comme la précarité du statut. Fils de haut fonctionnaire ou demandeur d'asile, les chances de poursuivre des études dépendent d'abord de l'origine socio-économique. «A ce titre, nous ressentons les effets de la crise mondiale, souligne Nicolas Reuland. On voit des familles venir d'Espagne quand chez eux, il n'y a pas plus de travail, plus d'espoir. D'autres viennent d'Afrique, d'Amérique du Sud, des Balkans». L'éducation est un droit international et l'école publique

genevoise assure sa mission en intégrant tous les enfants, qu'ils soient issus de famille clandestine ou provenant de la Genève internationale.

François Jeand'Heur

Quelques adresses...

GAPP - Groupement Genevois des associations de parents d'élèves du primaire

2, rue de St-Jean • 1211 Genève 13 Tél. 022 344 22 55 • www.gapp.ch

> L'ARC, une autre école -Accueil d'enfants en difficulté scolaire

5, avenue des Cavaliers 1224 Chêne-Bougeries Tél. 022 349 49 40 • www.larc.ch

Ecole des Parents de Genève -Ateliers pour parents migrants

91, rue de la Servette 1202 Genève Tél. 022 733 12 00 www.ecoledesparents.ch

Un pincée de culture pour la diversité genevoise

enève est une cité spéciale. Depuis le 19° siècle et la Convention du droit international humanitaire de 1864, Genève commence à rassembler et à s'imposer en tant que ville internationale. Aujourd'hui, ce n'est plus à démontrer. Le canton héberge, entre autres, le siège européen de l'ONU, le CICR, le WEF, le CERN, l'OIT, l'OMC, l'OMPI, mais aussi Procter & Gamble, HSBC, BNP Paribas et encore bien d'autres...

Ainsi, la présence de tout ce petit monde, issu de toute la planète "terre", implique un certain mélange des gens, des religions, des cultures et des origines. Si certains préfèrent crier au viol des fondements du pays, beaucoup d'autres sont contents d'avoir une telle richesse socioculturelle dans une seule et même ville, de quelques centaines de milliers d'habitants.

Une association s'est créé, il y a quelque temps de cela, afin de valoriser la diversité culturelle de Genève, «d'une manière ludique et créative»: Esprit Nomade. Comme toutes les associations, Esprit Nomade n'est pas à but lucratif. Non, ce qui intéresse



ce groupement, c'est d'organiser des rencontres interactives pour la population résidente dans le canton et, au moyen d'activités interactives, de montrer aux incultes que nous sommes, ce que sont les cultures du monde, toutes présentes sur place.

Depuis 2012, l'association organise ponctuellement des visites guidées gratuites d'une durée moyenne de deux heures où est présentée à chaque fois la culture d'une région, d'un pays ou d'un peuple. Musique, poésie, lettres, arts en tous genres

sont les vecteurs qui permettent à tout un chacun d'en savoir plus sur l'autre et sur ses origines.

Dans ce numéro, dédié, entre autres, à la cohésion sociale, il fallait parler de cette association qui s'engage pour la convivialité et les échanges entre les cultures représentées à Genève. D'autant plus qu'*Esprit Nomade* bénéficie du soutien de la Ville de Genève, de la République et du Canton ainsi que de la Confédération, au travers du Service de la lutte contre le racisme.

Ainsi, si découvrir la culture chinoise, iranienne, sénégalaise, afghane (et bien d'autres encore, mais impossible de tout lister) vous intéresse, n'hésitez pas à vous inscrire. Beaucoup de ces visites/découvertes se font en lien direct avec des associations culturelles des pays ou de régions. Ainsi, l'association montre même une certaine garantie que les activités proposées sont effectivement issues d'une culture locale. Et puis, enfin, ces activités sont gratuites! Franchement, rien que pour l'exploit de proposer de la gratuité, à Genève (!), l'association devrait déborder de participants...

Romain Wanner

Association Esprit Nomade

1200 Genève T 079 102 12 17 info@esprit-nomade.ch

Plus d'infos sur: www.esprit-nomade.ch

Publicité

A CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

wellmann





Venez découvrir notre exposition d'agencement de cuisines qui vous permettra, avec l'aide de nos conseillers, de réaliser la cuisine de vos rêves, adaptée à votre budget. De la prise de dimensions, aux choix de couleurs et à la pose sur mesure, nous vous assurons un service de qualité.

CORNAVIN 3, rue de Cornavin Tél. 022 738 83 83 SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
Tél. 022 786 04 02
Commande par internet:
www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

CHÊNE-BOURG - Centre des Trois-Chêne 2, rue Peillonnex (angle 33, rue de Genève) Tél. 022 349 12 12 / Fax 022 786 04 06

Carrefour-Rue: de la pitance à la substance

Depuis septembre 2013, Carrefour-Rue, l'association venant en aide aux sans-abri et démunis depuis plus de 40 ans à Genève, a créé Carrefour des Arts; Carrefour-Rue résume ainsi la philosophie de la nouvelle association: «elle n'est pas un imprésario, mais un accoucheur de talents» et porte «la culture à votre rencontre». Carrefour des Arts manifeste un attachement à l'art et à la culture, venant compléter celui porté aux Lettres par les ateliers d'écriture et la Feuille de Trèfle de Carrefour-Rue (voir Le Chênois n°484, septembre 2010). Elle a pour principe la gratuité, et pour vitrine le site www.cardesarts.org.

Substantifique moelle

Cette attention particulière portée à la culture et à l'expression artistique répond à un besoin souvent négligé et pourtant tout aussi essentiel sur le long terme que nourriture, travail et logement. Pour décor, la nouvelle association possède trois atouts: une galerie, une salle de spectacle et cinéma et, petite marginale, une "galerie de rue". Un cadre solide et structuré pour les activités, faites d'abord par et pour les mélomanes, esthètes et artistes des différents lieux d'accueil et d'hébergement de Carrefour-Rue, mais ouvertes à tout public. Noël Constant, pionnier de Carrefour-Rue et président de Carrefour des Arts, explique que «le besoin se ressent de nourrir et apaiser, pas seulement l'estomac, mais aussi l'esprit». L'association s'est donnée ellemême les moyens d'encourager les talents par la promotion gratuite des artistes, et d'encourager la venue d'un public peu habitué à fréquenter les lieux culturels en mettant à portée de tous les

différentes formes d'art; ces moyens sont notamment spatiaux, et ont été trouvés par *Carrefour-Rue* en délogeant ses bureaux de la Madeleine, en réaménageant le sous-sol de sa villa Beaulacre et en repensant son bus Car Touche.

Créer c'est exister

Sur le terrain, l'équipe constate quotidiennement que l'expression artistique peut apporter confiance, espoir, et parvient à reconstruire une identité lorsqu'elle permet de sortir de l'anonymat: «il faut briser la solitude, plus dangereuse que le manque de nourriture» résume Noël Constant, «pas seulement nourrir et trouver du boulot à ceux qui en ont besoin, mais aussi par des formules nouvelles développer la créativité, car créer c'est exister». Ainsi, une partie de l'équipe de Carrefour-Rue s'est distribué les "mécénats" de Carrefour des Arts: celui de la galerie Rue des Artistes pour Vince, celui de la scène Codebar pour Yann, et celui de Double Decker du Car Touche



pour Guillaume, sans oublier les relations publiques incombées à Valérie.

Rue des artistes

Au numéro 10 de la rue de la Madeleine, au 3e étage de la SCM (Salle Centrale Madeleine), les vingt-huit mètres carrés ont été transformés en espace d'exposition et décorés pour accueillir toutes formes d'art plastique et visuel gratuitement, et permettre à leurs auteurs de les vendre. Huit expositions ont été programmées pour 2014. Les prochaines déjà annoncées, depuis l'exposition d'inauguration Une taupe sort de sa galerie par l'artiste Jean-Philippe Gauthey en septembre 2013, seront les 8°, 9° et 10°. Il s'agira d'une exposition de photographies de Jennifer Sánchez Roca du 14 mai au 12 juin, d'une installation artistique de Jean-Louis Claude du 3 septembre au 2 octobre, et d'une exposition de peintures de Carmen Lozano du 8 octobre au 6 novembre.

Codebar

Au numéro 10, cette fois de la rue Beaulacre, dans le sous-sol du siège de Carrefour-Rue, la salle de spectacle aménagée est ouverte à tous, spectateurs comme artistes; elle se veut un lieu d'expression scénique et de rencontre. Après le concert d'inauguration par les Gypson Five, dont les chansons slaves et d'Afrique du Nord ont enthousiasmé un public de tous horizons, le programme 2013 a encore proposé deux concerts, une pièce de théâtre offerte par le Théâtre du Grütli, et quatre scènes ouvertes (l'espace scénique est laissé libre pour de courtes performances spontanées, musicales, poétiques ou visuelles). Chacun peut donc proposer une programmation ou venir vivre une première expérience sur scène. Pour 2014, une vingtaine d'événements devrait avoir lieu: scènes ouvertes chaque premier vendredi du mois, concerts, autre collaboration du Théâtre du Grütli, magie, humour, cinéma, projectiondébat et un plein air en juin à l'occasion de la Fête de la musique.

Le bar est tenu en cogestion avec le public, c'est-àdire que rien n'y est vendu, mais que chacun est invité à apporter quelque chose à partager, qui s'ajoute à la petite collation préparée par les bénévoles. Pour poursuivre son action en offrant une petite rémunération aux artistes (qui y ont leur chapeau), *Codebar* ne compte ainsi que sur les dons.

Car Touche: Double Decker

Le célèbre car londonien toujours derrière la gare Cornavin ne reste pas sur la touche: motivé à se voir érigé en monument historique et à innover tout à la fois, il profite de l'occasion pour se secouer les puces. Double Decker du Car Touche, géré par Guillaume, s'est fait ainsi naturellement le porte-parole d'un art urbain. L'idée émane de Ludovic Gabriel, qui a proposé de faire du premier étage une galerie ouverte aux passants, avec l'exposition

d'inauguration Entre chiens et loups qui misait sur des effets électriques, visibles seulement de nuit. Les expos "de la rue pour la rue" y façonnent une galerie ouverte sur l'extérieur, d'où elle se visite, qui permet de surprendre, d'offrir une créativité graphique, et d'aller chercher le public.

Les artistes encore méconnus et en situation précaire peuvent aujourd'hui s'exprimer sans contrainte financière à Genève, grâce à *Carrefour des Arts*. Les huit mois d'existence et le succès de l'entreprise témoignent d'un vrai besoin, qu'a su sentir l'équipe dynamique, ainsi que de la qualité, constante comme son initiateur, des services de *Carrefour-Rue*.

Clarisse Miazza

Chinons "solidaire" dans les Trois-Chêne!



Action éthique et solidaire de l'association URGENS

ne nouvelle brocante solidaire et éco-responsable à Chêne-Bourg, du nom de Ta K'Chiner, vient d'ouvrir ses portes! Cette brocante est une initiative d'*Urgens*, association d'entraide reconnue d'utilité publique, à but non lucratif, qui se consacre à la réinsertion de jeunes (18 - 25 ans) qui sont en situation de rupture. *Urgens* accompagne ces jeunes dans un projet de formation jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Elle offre aux jeunes bénéficiaires un logement dans le foyer d'accueil qui se trouve au Petit-Lancy, ainsi qu'une prise en charge éducative et administrative durant le temps de leur formation.

L'association a également développé des activités d'insertion socioprofessionnelle, permettant d'offrir aux jeunes demandeurs, une approche tangible et concrète du monde du travail. Elle s'est spécialisée dans le tri sélectif, le recyclage de chantier, ou encore les débarras de locaux et de logements (celle-ci bénéficie de la possibilité d'aider toutes personnes à se débarrasser de leurs meubles usagés.) Au travers de ses activités, Urgens collecte de nombreux dons de mobiliers, provenant d'entreprises, de collectivités et de particuliers, qui sont désormais mis en vente dans la brocante Ta K'Chiner.

Ta K'Chiner se veut être un pôle d'activités écologiques, créatives et solidaires

Sa mission est de pérenniser les actions que l'association Urgens assure auprès des jeunes, grâce à la vente de ce mobilier recyclé. Ce projet se présente en deux phases:

La première phase du projet venant de démarrer, est l'ouverture d'un concept store brocante, dont tous les bénéfices issus de la vente de la récupération, permettront de poursuivre les actions qu'Urgens assure auprès des jeunes, et de mettre en place de nouveaux projets liés à sa mission. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de l'économie locale, durable et solidaire, mise en place par la Ville de Genève. Elle répond aux besoins des populations locales les plus vulnérables, mais aussi à une clientèle avertie et consciente, qui par sa façon de consommer, soutient une dimension éthique et écologique. Cela s'adresse à une conscience émergente de la consommation responsable qui prend en compte l'impact environnemental et social. En consommant mieux, on diminue notre utilisation de ressources naturelles et d'énergie.

La deuxième phase du projet, verra le jour au mois de septembre prochain. Son but étant d'ouvrir un atelier de restauration et de customisation de meubles (dédié aux jeunes en voie de réinsertion). Les activités de l'atelier s'inscriront dans une démarche éducative et formatrice.

Nous souhaitons que notre initiative rencontre un bel écho auprès de la population chênoise et nous nous réjouissons déjà de l'accueillir dans nos locaux.

Ta K'Chiner

31a, rue Peillonnex 1225 Chêne-Bourg

Horaires d'ouverture:

Mercredi 9h00-12h00 • 13h00-18h00 Samedi 9h00-12h00 • 13h00-17h00









Publicité



9, ch. du Pâquier 1231 Conches T 022 347 20 22 info@spinelli-ge.ch www.spinelli-ge.ch

maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture - décoration

Un livre sur la Croix-Rouge genevoise vient de paraître

'action humanitaire

ix auteurs érudits sur les questions liées à l'humanitaire se sont penchés sur l'épopée de la Croix-Rouge genevoise avec une approche plurielle. Leurs analyses apportent un éclairage sur la nature des actions menées pour venir en aide aux personnes vulnérables vivant dans le canton de Genève et mettent en relief les contextes philosophiques et sociopolitiques à travers lesquels la CRG a évolué. Ils valorisent aussi nombre de documents inédits qui se trouvent dans les archives et qui n'avaient encore jamais été exploités: rapports d'activités, procès-verbaux de comités, albums de remerciements envoyés par les blessés de la Première Guerre mondiale, liste des convois d'enfants de 1947 à 1948, et photographies qui ont une réelle valeur de témoignage et dont le livre est largement illustré.

Guy Mettan, l'un de ses auteurs, explique: «Glorieuse fondation que celle de la Croix-Rouge genevoise, qui a été créée trois fois. En 1864, à l'initiative des fondateurs du CICR, le général Dufour et Henry Dunant. En 1889, avec le lancement de la Société des Dames de la Croix-Rouge et en 1914 avec la fondation de l'institution telle qu'on la connaît aujourd'hui. Pendant 150 ans, en temps de guerre comme en temps de paix, la CRG a aidé des centaines de milliers de blessés, de prison-

niers, d'enfants, de mères, de personnes âgées et d'adultes vulnérables à Genève. Elle a été à l'origine de la promotion de la santé et de la prévention des maladies, elle a lancé les premiers soins à domicile et fourni à l'Hôpital cantonal sa première ambulance.

Pendant 150 ans, des centaines de collaborateurs, de bénévoles et de donateurs se sont en-

gagés sans compter pour secourir, soigner, éduquer, chercher des fonds».

Contenu de l'ouvrage

Dans la première partie, Guy Mettan présente *La CRG de 1864 à* 2014, une brève histoire et *Les dates es-* The state of the s

sentielles de la CRG. Ensuite, François Bugnion apporte des précisions relatives à La fondation de la Croix-Rouge à Genève et à L'esprit de Genève et la Croix-Rouge. Jean-François Pitteloud est l'auteur de La philanthropie genevoise au temps de Henry Dunant. Serge Nessi se penche sur La CRG et les guerres du XX* siècle, et Philippe Bender traite de CRG et CRS, destins mêlés. Finalement,

...les infirmières

Serge Bimpage nous entraîne dans une visite surréaliste:
Le 24 juin 2013, une

journée de Henry Dunant à la CRG. Par ailleurs, le livre expose de nombreuses photographies, pour la plupart inédites. Il est publié aux éditions Slatkine, comprend 200 pages et a été tiré à 3'000 exemplaires.

Les autres événements prévus durant l'année 2014 Tram du 150°

Une campagne d'affiches grand format est visible depuis le 2 avril, pour une durée de six mois, sur un tram Cityrunner, circulant sur les lignes 12, 14 et 15. Cette campagne a pour objectifs de faire connaître la CRG et son ancrage local, et de sensibiliser le public au fait qu'il y a, en

dépit des apparences, des personnes vulnérables à Genève pour lesquelles l'action de la CRG est essentielle.

Ainsi, le message "A Genève, la détresse ne se voit pas. Pourtant elle nous regarde tous.", encadrant les regards très expressifs d'un enfant et d'une personne âgée, nous rappelle avec force que cette détresse est à notre porte. Il établit par ailleurs le lien avec les programmes déployés par la CRG auprès des enfants défavorisés et des personnes âgées isolées.

Une plaquette spéciale anniversaire

Un numéro spécial sera édité au mois de mai et abordera les évènements du 150° anniversaire. Il comprendra des témoignages de personnes investies dans l'œuvre de la CRG: collaborateurs(-trices) anciens ou actuel(-le)s, bénévoles, membres et bénéficiaires.

Concert public lors de la Fête de la musique

La CRG souhaitait aussi associer le public genevois aux festivités du 150° anniversaire. Ainsi, elle produira un concert, en partenariat avec la Ville de Genève, dans le cadre de la prochaine édition de la Fête de la musique, qui aura lieu du 20 au 22 juin. Le nom de l'artiste sera dévoilé début juin, à l'occasion de la diffusion du programme par la Fête de la musique.

Soirée officielle au Bâtiment des Forces Motrices

Enfin, la CRG conviera ses bénévoles les plus engagés, ses membres fidèles, ses donateurs et ses partenaires à une soirée plus officielle, en présence des dirigeants du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge ainsi que des autorités publiques, le 27 juin au Bâtiment des Forces Motrices.

Fatima Bambo-Jaïtay, chargée de communication



Dans le journal La Suisse du 30 janvier 1964, un reportage sur la Croix-Rouge genevoise évoque notamment le local de consultation des Trois-Chêne.

Croix-Rouge genevoise

9, rte des Acacias • CP 288 1211 Genève 4 Tél. 022 304 04 19 Fax: 022 300 31 83 www.croix-rouge-ge.ch



NOUVEAU À CHÊNE-BOURG: CONSULTATION D'OPHTALMOLOGIE

RENDEZ-VOUS RAPIDE • CONTACTEZ-NOUS AU 022 / 860 80 60

VISION LASER • 1, place de la Gare • 1225 Chêne-Bourg • www.visionlaser.ch







Route de Jussy 2 1225 CHÊNE-BOURG

POMPES À CHALEUR Tél. 022 349 85 77 PANNEAUX SOLAIRES Fax 022 349 46 28



PEINTURE ET PAPIERS PEINTS

travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch

Les Trois-Chêne

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

imad est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter imad au:

Centre de maintien à domicile Eaux-Vives

Rue des Vollandes 38 • 1207 Genève Tél. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h. www.imad-ge.ch

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne

chemin De-La-Montagne 136 1224 Chêne-Bougeries tél. 022 420 44 00 • fax: 022 420 44 01

Ouverture: lundi-vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent. Si vous avez besoin d'aide:
- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'amé-

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch.

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136 1224 Chêne-Bougeries

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires: du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00. Les après-midi sur rendezvous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72 - Fax: 022 348 45 92 E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

Une association, un visage

association se nomme 3ChêneCulture, elle vise à promouvoir la culture dans les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Le visage, c'est celui d'Isabelle Aldenkortt Bourqui, dont l'enthousiasme et l'inventivité vont faire connaître au grand public, les activités de l'association.

Isabelle Aldenkortt Bourqui a exercé ses talents à SIG où elle a participé notamment à la révolution de la notion de communication. Spécialiste de la création d'événements et bouillonnante d'idées innovantes, elle connaît le monde culturel genevois sur le bout des doigts. Car le but de l'association est bien de mettre les talents en lumière, de promouvoir une culture vivante. Ecrits, peinture, théâtre, concerts, tous les genres et tous les types d'expressions sont concernés.

Cela signifie aussi que l'association 3ChêneCulture entend soutenir les projets des Chênois. Si vous êtes passionnés et que vous avez des idées qui décoiffent, une association pertinente, solide, est là pour les soutenir, et faire rayonner la culture locale au sein de nos communes... et peut-être plus largement.

L'association 3ChêneCulture compte pour membres tous les conseillers municipaux siégeant dans les commissions culture ainsi que les conseillers administratifs délégués de chaque commune. Le comité se compose de neuf membres: trois conseillers administratifs et deux conseillers municipaux par commune. Pierre Debarge, Maire de Chêne-Bourg, préside l'association durant l'année 2014.

Benoît Carvi

Le secrétariat de l'association accueillera et étudiera vos projets avec plaisir. Adressez-les sans tarder à:

3ChêneCulture

13, avenue Tronchet 1226 Thônex





5ème PRIX L'TTÉRAIRE ŒIÊNOIS

Le Prix littéraire des Trois-Chêne est ouvert aux oeuvres individuelles ou collectives.

Thème: Passages • Reddition de l'ouvrage: 31 octobre 2014

Le règlement du prix littéraire peut être consulté et téléchargé sur le site www.3chene-culture.ch, sur les sites des trois communes chênoises (www.chene-bourg.ch, www.chene-bougeries.ch, www.thonex.ch) ou être obtenu au secrétariat de l'association 3ChêneCulture, 13, avenue Tronchet, 1226 Thônex, isabelle@3chene-culture.ch.

Publicité



RÉPARATION ET POSE STORES ET DE TENTES



24, rue de Chêne-Bougeries 1224 Chêne-Bougeries Tél. 022 349 06 29 Natel 079 200 20 48 Fax 022 349 05 69



Inscriptions parascolaires 2014-2015 Restaurant scolaire et/ou activités surveillées

Les inscriptions se déroulent

le samedi 17 mai de 8h00 à 12h00 et le mercredi 21 mai de 16h00 à 20h00

CHÊNE-BOUGERIES

Pour les écoles de:

- Belvédère
- Chêne-Bougeries
- Conches
- Montagne
- Gradelle
 - Au restaurant scolaire de l'école du Belvédère 71, chemin De-La-Montagne

CHÊNE-BOURG

Pour les écoles de:

- Place Favre
- De Haller
- Floraire
- Plateau De Haller
- Petit-Senn

Au restaurant scolaire de l'école de Place-Favre 1, avenue F.-A. Grison

THÔNEX

Pour les écoles de:

- Adrien-Jeandin
- Bois-Des-Arts
- Marcelly
- Pont-Bochet

A l'école de Marcelly au réfectoire 10, chemin Marcelly

Attention: pas d'inscriptions à la rentrée!

Vous pouvez préalablement remplir le bulletin d'inscription sur notre site internet **www.giap.ch** et l'apporter dûment complété les jours des inscriptions. Toute autre personne que les parents apportant le bulletin d'inscription doit être munie d'une procuration.

L'Association des Editions Chênoises





I ondée en 1984, l'Association des Editions Chênoises a pour but de développer la connaissance des Trois-Chêne en encourageant la création d'oeuvres littéraires et en favorisant leur diffusion auprès d'un large public.

Ces dernières années, les Editions Chênoises ont notamment publié un triptyque consacré à trois peintres chênois (Massot, Castan, Grison), un ouvrage intitulé *Le chalet dans tous ses états* puisant sa source d'inspiration dans la présence de nombreux chalets sur le territoire des trois communes, un livre à l'occasion du 100ème anniversaire du CS Chênois ainsi que les trois premiers Prix Littéraires des Trois-Chêne.

En 2013, les Editions Chênoises ont édité, en collaboration avec les Editions Georg, l'ouvrage *Lieux et* passages: De Genève à Annemasse, les *Trois-Chêne*, et publieront en 2014 le 4° Prix Littéraire.

Si les activités des Editions Chênoises vous intéressent, vous êtes chaleureusement conviés à rejoindre l'Association et apporter votre contribution aux réflexions menées dans le cadre des différents projets.

Vous souhaitez en savoir plus? Venez participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le mercredi 28 mai à 20h30 au Point favre (foyer 1^{er} étage), Av. Fr.-A. Grison 6, 1225 Chêne-Bourg.

Contact: Editions Chênoises 13, ave Tronchet • 1226 Thônex editionschenoises@bluewin.ch Pour suivre les Editions Chênoises sur Facebook:

www.facebook.com/



Chêne-Bougeries

Fermetures Officielles

La mairie sera fermée le jeudi 29 mai (Ascension) ainsi que le lundi 9 juin (Pentecôte).

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries - Voirons

L'Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons ouvre ses portes selon l'horaire suivant:

 Lundi, jeudi
 8h30-12h00

 et vendredi
 13h30-16h30

 Mardi
 7h30-16h00

 Mercredi
 Fermé le matin

 13h30-18h00

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Evénements d'état civil enregistrés dans le courant du mois de février 2014:

Mariages: 6 Naissances: 58 Décès: 5

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants: **Salle communale J.-J. Gautier** Route du Vallon I

- spectacles: 500 places
- banquets: 400 places Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
- le carnotzet: 20 places
- la salle de société: 50 places

Espace Nouveau Vallon

Route du Vallon 8

Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (40 places).

Salle polyvalente école du Belvédère

Chemin De-La-Montagne 71

- spectacles: 100 places
- banquets: 80 places

Salle de la Colomba

Ecole de Conches

70 places pour réunion uniquement.
 Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que **9 cartes journalières** sont mises à disposition au guichet de la

mairie au prix de CHF 40.— la carte (aucune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24h. avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^{ème} classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.
 Pour connaître les disponibilités des cartes journalières:

www.chene-bougeries.ch

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.— au lieu de CHF 30.—, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries ont décidé de poursuivre cette action.

100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont réservées <u>exclusivement aux communiers en âge AVS</u>, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG. Une seule carte sera vendue par ménage.

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, munies d'une pièce d'identité. <u>ATTENTION</u>: aucune réservation ne sera effectuée.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C), ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

a. les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;

- b. les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- c. les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective. Le formulaire de déclaration est disponible sur le site de la commune: www.chene-bougeries.ch/taxeprofessionnelle

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50ème, 60ème ou 70ème anniversaire de mariage, sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 80ème anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90ème anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80 ème anniversaire sont:

Pour le mois de mars:

MM. Jacques Glassey, Alain Honegger, Roland Holzer, John Saunders, Hans Hesse, Jean Masset.

Les personnes ayant célébré leur 90 ème anniversaire sont:

Pour le mois de mars:

Mme Regina Roditi, M. Max Mory.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Requêtes en construction et démolition

APA 39159 – APA Garden Design Switzerland SA pour M. et Mme Hadland – création d'un muret, d'une clôture et aménagements extérieurs – route de Malagnou 170 APA 39467 – APA NAEF Immobilier Genève SA pour M. Léon-Charles Meynet – rénovation des façades – rue de Chêne-Bougeries 17

APA 39468 – APA NAEF Immobilier Genève SA pour M. Léon-Charles Meynet – rénovation des façades – rue de Chêne-Bougeries 19.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du jeudi 6 mars 2014

Lors de sa séance, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a:

- Décidé par 20 voix pour et 1 abstention
- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 3'475'000.
 TTC pour l'acquisition de surfaces en PPE destinées à l'EVE les Castagnettes en rez-de-chaussée de deux des six grandes maisons urbaines à construire par la CODHA sur la parcelle n° 3189, propriété de la commune dans le secteur Jean-Jacques Rigaud pour l'acquisition de surfaces extérieures à l'usage privatif de l'EVE cité;
- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ces travaux sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'amortir la dépense nette prévue de CHF 3'475'000.– TTC au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement de 2015 à 2044.
- Décidé par 20 voix pour et 1 abstention
 - d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 2'447'630.- TTC pour des travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre du projet constructif développé par la CODHA sur la parcelle n° 3189, propriété communale

(suite en page 26)

- dans le secteur Jean-Jacques Rigaud;
- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ces travaux sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'amortir la dépense nette prévue de CHF 2'447'630.- TTC au moyen de 50 annuités qui figureront au budget de fonctionnement de 2015 à 2064.
- Décidé par 20 voix pour et 1 abstention
 - d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 75'000. – TTC pour la réalisation de travaux complémentaires dans et autour du bassinfontaine situé sur la place Colonel-Audéoud;

- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ces travaux sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'amortir la dépense nette prévue de CHF 75'000.– TTC au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement de 2015 à 2024.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 19 juin 2014

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4.

Jardin d'enfants de Chêne-Bougeries Inscriptions pour la rentrée 2014-2015

Les Castagnettes

Jardin d'enfants géré par une association et subventionné par la Commune de Chêne-Bougeries, situé 42-44 route Jean-Jacques Rigaud, accueille les enfants à partir de 2 ans les lundis, mardis et jeudis de 14h00 à 17h00 et les enfants à partir de 3 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h00.

Les critères prioritaires d'accueil sont:

- la domiciliation sur le territoire
 la domiciliation professionnelle à Chêne-Bougeries
 - Pour tout renseignement

Le Bureau de la Petite Enfance



Mme Valérie Farey • Route du Vallon 6bis • 1224 Chêne-Bougeries v.farey@chene-bougeries.ch • Tél. 022 869 17 87 www.chene-bougeries.ch

Le paysage genevois s'est exposé à l'espace Nouveau Vallon



urant un peu plus de deux semaines, les visiteurs du Nouveau Vallon ont eu le privilège de découvrir des tableaux de maîtres provenant de collections privées des communiers de la ville de Chêne-Bougeries. Gravures, aquarelles, peintures à l'huile étaient à l'honneur, à travers une exposition riche et variée.

Après un appel dans ce même journal, la commune était loin d'imaginer que tant de personnes répondraient favorablement à sa demande. Une très grande quantité d'œuvres ont été proposées et le choix fut plus que difficile.

Mme Grandjean-Kyburz, Maire, M. Karr, Conseiller administratif, et M. Borda d'Agua, Président de la



commission Culture de Chêne-Bougeries, ont ainsi accueilli les très nombreux invités au vernissage qui a eu lieu le jeudi 13 mars. Après avoir remercié les citoyens de la ville pour leur grande générosité, ils ont cédé la parole à Mme Nathalie Hug, commissaire d'exposition, qui a su captiver l'auditoire

avec une allocution très pertinente sur les artistes suisses et les paysages genevois.

De très nombreux visiteurs sont venus découvrir cette belle exposition et ont pu profiter des visites commentées les samedis et dimanches.

Retrouvez l'allocution de la commissaire d'exposition sur www.chene-bougeries.ch

Publicité .





Ivan Hamsag, pharm.

PARKING CLIENTS - LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00 38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61



Chemin de Grange-Canal 4 1224 Chêne-Bougeries

Tel: +41 (0)22 736 46 96 Fax: +41 (0)22 736 47 17

info@peruccaserge.ch www.peruccaserge.ch

Joëlle Luthi et Yan Richard

Deux jours placés sous le signe du théâtre avec deux méritants chênois



ccueillant le mercredi 19 mars une représentation inédite de *Eby et son Petit Chaperon Rouge* jouée par Joëlle Luthi et Yan Richard, et mise en scène par Sarah Gabrielle, du Théâtre Lucernaire et la Compagnie du Théâtre Mordoré à Paris, la Ville de Chêne-Bougeries en a profité pour solliciter les comédiens en amont.

Avec le soutien et l'aide de la directrice de l'école de Chêne-Bougeries, Mme Caroline Desjacques-Privato, des interventions scolaires ont pu être organisées.

Tout a commencé le mardi 18 mars dès 8h15 à l'école de Chêne-Bougeries. Joëlle Luthi et Yan Richard nous ont fait l'honneur de venir s'exprimer devant les élèves des écoles primaires. «Quelle est la différence entre le théâtre, le cinéma, et la télévision?», «Quelles sont les personnes qui travaillent dans un théâtre?», «Quel est le rôle du public?», etc. Que d'échanges

entre les élèves, très impressionnés d'avoir en face d'eux des vrais comédiens, et des artistes! Une heure et demie de discussions, d'informations puis de jeux de rôles autour de l'histoire du Petit Chaperon Rouge. Captivés, les enfants ont joué le jeu à merveille et nombre de questions ont été posées aux comédiens. A 10h00, c'est à l'école du chemin De-La-Montagne qu'ont été accueillis nos comédiens, euxmêmes originaires de Chêne-Bougeries, et ayant fréquenté les établissements scolaires de la commune. Le grand méchant loup n'a provoqué que de grandes complicités entre les intervenants et les enfants, et personne n'a été mangé!

Mercredi 19 mars, ouverture des portes de la salle communale Jean-Jacques Gautier à 13h45. Des enfants et leurs parents attendent déjà impatiemment. Il ne faut pas manquer le spectacle! A 14h30, le spectacle commence... enfin. C'est un



silence magistral qui règne dans la salle, grâce à un public captivé et une représentation extraordinaire. Les rires et les applaudissements rythment l'histoire revisitée du Petit Ćhaperon Rouge. Eby est une petite fille qui a la varicelle. Papy Georges, son grand-père ronchon, vient la garder. Mais l'après-midi est longue et ennuyeuse. Que faire? Lire une histoire? Mais non, la jouer, c'est plus drôle! Eby et son grand-père vont se retrouver au cœur même du Petit Chaperon Rouge. Mais Eby ne va pas se satisfaire de la fin, où elle est mangée sans autre forme de procès... Le jeu des comédiens est spectaculaire! C'est sous un tonnerre d'applaudissements que nos comédiens saluent à plusieurs reprises un public sous le charme.

Le soleil est presque couché lorsque nos comédiens reviennent à la salle communale Jean-Jacques Gautier, pour une soirée en leur honneur. La Ville de Chêne-Bougeries a décidé de leur décerner le Mérite Chênois, qui honore des personnes dont l'action rayonne par-delà les limites de la ville. C'est

au nom des autorités que Mme Béatrice Grandjean-Kyburz, Maire, leur a remis à tous deux, Joëlle Luthi et Yan Richard, comédiens et artistes de théâtre, pour leur amour du théâtre dont la belle carrière internationale nous honore, le Mérite Chênois 2014. Entourés de leurs familles, amis et proches, c'est très émus qu'ils ont reçu cet honneur, après avoir assisté à une rétrospective de leur parcours de comédiens, présentée par Mme Anouchka Chenevard-Sommaruga, directrice de Théâtrochamp, troupe dans laquelle ils ont fait leurs premiers pas de comédiens.

Cette soirée a été l'occasion pour les autorités de recevoir également les *nouveaux naturalisés* et de leur souhaiter la bienvenue à Chêne-Bougeries. Ils ont reçu un présent symbolique de la commune de la main de Mme Grandjean-Kyburz, Maire.

Sur les notes entraînantes de La Lyre de Chêne-Bougeries, l'ambiance décontractée et festive s'est poursuivie autour d'une réception particulièrement conviviale.

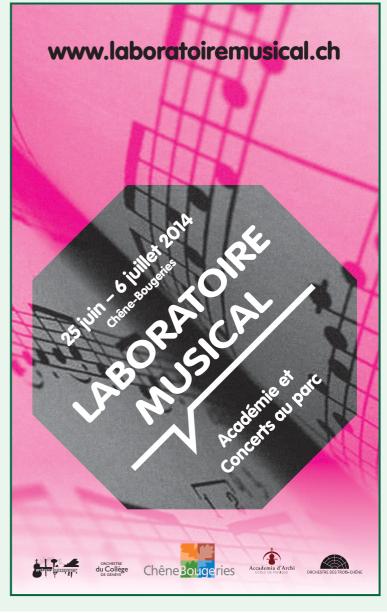
11ème édition de Marionnettes et Cie à Chêne-Bougeries

a salle communale Jean-Jacques Gautier et l'Espace Nouveau Vallon se sont transformés en monde merveilleux pour les enfants les 8 et 9 mars. Spectacles, ateliers, animations: des voyages au cœur des histoires, placés sous le signe de l'ingéniosité des artistes.

Quelques tout petits frissons, des rires et chants ont fait voyager petits et grands. Organisé par la *Cie des Croquettes* et la ville de Chêne-Bougeries, le festival *Marionnettes et Cie* connaît d'année en année un grand succès. Plus de 600 personnes se sont pressées pendant le week-end, malgré une météo presque estivale.







Publicité _







Décoration – Intérieur Frédy MESSMER

Meubles - Rideaux - Moquettes Tentures - Literies

> Téléphone 022 349 59 90 Téléfax 022 349 59 32





Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée toute la jour-

- Jeudi 29 mai (Ascension)
- Lundi 9 juin (Pentecôte)

Conseil municipal du 8 avril 2014 **Communications** du Conseil administratif

Rencontre avec M. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat

Le Conseil administratif a récemment reçu M. Hodgers, Conseiller d'Etat, qui rencontre l'ensemble des communes dans le cadre d'une prise de contact au début de son mandat. Les discussions ont permis d'aborder avec lui l'ensemble des dossiers touchant le développement urbanistique de la région ainsi que la dernière décision du Conseil d'Etat relative à la sauvegarde des logements en zone villas, notamment en ce qui concerne la protection du Plateau de Bel-Air.

Réception d'étudiants viennois

Depuis quelques années, la direction du CO Seymaz organise des échanges linguistiques avec un collège de Vienne et prévoit systématiquement une visite des autorités communales lors du séjour des étudiants autrichiens. Cette année, la délégation comptait plus d'une vingtaine de jeunes qui ont été reçus à la mairie pour une présentation de la commune.

Service civil

L'administration communale de Chêne-Bourg, et plus spécifiquement le Service de l'environnement et du domaine public, vient d'être reconnue en qualité d'établissement d'affectation du service civil. Dès lors, elle peut maintenant accueillir des personnes qui effectuent leur service civil.

Publicité .



www.pfg-geneve.ch

Naturalisations

Depuis la dernière séance du Conseil municipal, le Conseil administratif a préavisé favorablement 3 dossiers de candidature à la naturalisation

Décisions

- 1. ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 450'000.- TTC destiné à l'étude du projet de surélévation de l'école de Haller,
- 2. accepter les crédits supplémentaires du budget de fonctionnement 2013 pour un montant de Fr. 544'919.39,
- 3. charger le Conseil administratif de passer les actes authentiques, concernant les constitutions de servitudes et autres droits réels à la charge de la commune et au profit de l'Etat de Genève, d'une autre commune et des régies publiques cantonales, à condition que les opérations visées résultent de plans adoptés par les autorités compétentes et n'impliquent comme prestations, à la charge de la commune, que des dépenses prélevées sur les crédits budgétaires ou d'engagement.

Les communications du Conseil administratif, ainsi que les délibérations du Conseil municipal, sont également disponibles sur www.chene-bourg.ch

Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg -Thônex - Veyrier

Evénements d'état civil enregistrés pendantla période du 25 février au 31 mars:

Mariages:	II
Naissance:	I
Reconnaissances:	5
Décès:	29
Déclarations de nom:	3

Autorisations de construire

APA 36715/2 - 4097 - Lithos, fondation de placement immobilier -(réaménagement de surfaces commerciales, modification de la façade), modification du projet initial – 18, rue de Genève

DD 104405-2 - 3619, 3228 -M. et Mme Olivier et Caroline Rigot – construction de deux villas mitoyennes, garages et piscines (31,5%) - 6, 6A, chemin des Meures

DD 106029-3 - 3698 - Eglise néoapostolique de Suisse - construction d'une annexe et aménagement du parking – 5, chemin du Printemps.

Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l.), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de CHF 15.-.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que 6 cartes journalières des CFF sont en vente au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

Attention!

Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente. Le prix est de CHF 40.- par jour et par carte (nouveau prix dès le 1er janvier 2014).

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, tél. 022 869 41 10.

Le Conseil administratif reçoit le milieu économique de Chêne-Bourg

omme chaque année à pareille époque, le Conseil administratif organise une réception des milieux économiques chênois, à laquelle sont invités les entrepreneurs, commerçants et artisans.

Cette soirée est l'occasion pour les autorités de partager les préoccupations de chacun et d'offrir l'opportunité de nouveaux contacts entre les acteurs de la vie économique communale.

Monsieur Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge du département de la sécurité et de l'économie a fait l'honneur d'accepter l'invitation du Conseil administratif pour venir présenter la politique économique qu'il entend mener durant la législature. A l'issue de son exposé, un échange intéressant



M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge du département de la sécurité et de l'économie.

a permis de créer un dialogue entre les participants et le magistrat.



Mme Beatriz de Candolle, Conseillère administrative, M. Pierre Debarge, Maire et M. Michaël Dupertuis d'Ecowizz.

Inauguration de la Place du Peintre

Le samedi 22 mars dernier, le Conseil administratif a invité la population chênoise à l'inauguration de la nouvelle place du Peintre située à l'angle de la rue de Genève et de la rue du Gothard, rendant ainsi hommage à Charles Rollier, célèbre artiste-peintre qui œuvra à Chêne-Bourg jusqu'en 1968. Lors de cette cérémonie, M. Pierre Debarge, Maire, a prononcé le discours ci-dessous:

esdames les Conseillères administratives, chères Collègues, Madame la Présidente du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les représentants des instances cantonales, Mesdames et Messieurs les membres de la famille Rollier, Mesdames et Messieurs les représentants des milieux artistiques, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous accueille et vous souhaite, au nom de mes collègues du Conseil administratif, une très cordiale bienvenue à l'inauguration de la place du Peintre.

La manifestation de ce matin revêt un caractère particulièrement agréable pour les autorités communales.

Tout d'abord, parce que ce n'est pas tous les jours que le Maire a la chance de baptiser un nouvel emplacement de sa commune. Mais surtout, parce que c'est l'aboutissement heureux d'une longue histoire compliquée.



En effet, il y a une année jour pour jour, ma collègue Beatriz de Candolle rappelait ici même, sur cette même place, que le Conseil administratif aurait voulu profiter des travaux de réaménagement de cet espace pour lui attribuer le nom du célèbre peintre Charles Rollier qui avait habité et produit la majorité de ses œuvres de 1952 à 1968 à Chêne-Bourg. Malheureusement, à l'époque, et ce malgré nos nombreuses démarches et interventions, le Conseil d'État n'avait pas donné suite à notre proposition au motif que cet artiste n'a pas marqué de manière significative l'histoire genevoise pour que l'on puisse l'honorer en lui attribuant le nom d'une petite place de la commune qu'il avait habitée.

Cette décision étonnante avait alors déclenché une vague d'indigna-



Mme Gisèle Rollier, épouse du peintre, M. Pierre Debarge, Maire, M^{mes} Beatriz de Candolle et Christiane Nicollin, Conseillères administratives.

tion et de réactions d'incompréhension tant de la part de communiers que d'historiens de l'art. Aussi, devant l'ampleur de ce mouvement, le Conseil d'État de l'époque avait mandaté ses services pour reprendre contact avec la commune et tenter de trouver une solution qui réponde à l'attente de tous.

Et c'est ainsi que nous en sommes arrivés à la dénomination place du Peintre avec la mention complémentaire en hommage à Charles Rollier, peintre à Chêne-Bourg. Grâce à ce compromis bien helvétique, chacun y trouve son compte, mais c'est surtout Charles Rollier qui en est le grand bénéficiaire, ce qui est

Qu'il me soit permis aujourd'hui de remercier officiellement M. Laurent Niggeler, président de la commission cantonale de nomenclature, ainsi que MM. Guillaume Zuber et Michaël Flaks, de la direction générale de l'intérieur, qui ont piloté ce dossier avec tact et diligence afin qu'il nous amène aux festivités de ce jour.

Charles Rollier a été, et reste, un artiste de renommée internationale, considéré comme un des meilleurs peintres de sa génération. Ses œuvres ont fait l'objet de plusieurs rétrospectives à Genève, mais également en Suisse et à l'étranger. Trop tôt disparu, il a toutefois laissé

une œuvre dont la cohérence et la singularité méritent d'être souli-

Malgré une solide formation classique, Charles Rollier a su éviter l'écueil de l'académisme.

S'il a côtoyé les peintres de la nouvelle École de Paris, surtout Nicolas de Staël, les peintures en aplats de cette période se distinguent par leur touche fluide et leur composition aérée ainsi que par l'importance du dessin dans la genèse de la forme. L'expérience de Cézanne et d'Alberto Giacometti,

auxquels il fut lié d'amitié, est à la base même de son art.

Précédées d'études sur le motif, les séries des Broussailles et des fameuses Stèles ont inauguré une recherche artistique qui deviendra une véritable quête spirituelle. Féru de philosophie et de théologie, Rollier s'est intéressé au bouddhisme. Au fur et à mesure que la recherche s'approfondissait, le geste se libérait. «Ma peinture se dynamise», note-til en 1953 dans ses Carnets.

En même temps, sa recherche s'intériorise et, en 1955, dans les bois de Dully, dans une intuition fulgurante, il réalise que la Route vers le Sacré passe par le principe féminin. En 1959, il se plonge dans l'étude de l'art et des religions de l'Inde. Le bouddhisme tantrique le fascine, et la série des Ondoiements durant la période 1961-1968, qui rassemble des recherches picturale, philosophique et religieuse, reste l'une des expériences artistiques les plus intéressantes de cette deuxième moitié du XX^e siècle.

Après l'exposition organisée en collaboration avec notre commune, en automne 2012 au Point favre, à l'occasion du 100° anniversaire de Charles Rollier, la commune de Chêne-Bourg est heureuse et fière de rendre hommage aujourd'hui à ce grand peintre en baptisant cette place de son nom, située à proximité de son atelier de l'époque.

> Pierre Debarge, Maire



Le Conseil administratif.

Colonie Saint-Gervais – La Rippe

Les inscriptions pour la colonie Saint-Gervais située à La Rippe sur Crassier (VD) sont ouvertes. La colonie est située dans un cadre magnifique à 25 km de Genève, dans un environnement préservé à l'orée de la forêt, au pied du Jura. Des activités créatrices, sportives, musicales et ludiques sont organisées chaque année.

Des séjours d'1 à 5 semaines, entre le 5 juillet et le 8 août, sont proposés aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Un partenariat avec les Communes des Trois-Chêne permet aux habitants de bénéficier d'un prix préférentiel. Si vous avez des difficultés financières vous pouvez vous adresser à votre commune pour demander une aide.

Inscriptions à la Mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46.

www.colonie-st-gervais.ch







Propriétaires de piscines familiales

ttention aux risques liés aux produits de traitement utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.) qui sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement.

Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter les mesures suivantes:

- Choisir un produit de traitement des eaux adapté au style de piscine et en ajuster le dosage;
- Cesser tout apport de produit de traitement de l'eau de baignade 48 heures au minimum avant la vidange de la piscine afin de permettre l'évaporation du désinfectant;

- Déverser les eaux de nettoyage du bassin dans le réseau des eaux usées:
- Maintenir en parfait état de fonctionnement les installations de dosage du désinfectant et de traitement des eaux;
- Récupérer immédiatement les produits chimiques accidentellement répandus et les éliminer comme déchets spéciaux (au besoin aviser le SIS au 118).

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille ou des Chânats.

La "Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales" vous informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève www.ge.ch/eau/directives.

Noctambus: horaires

au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne

N9 (→ Petit-Bel-Air) Gare Cornavin Place Eaux-Vives	oh31 oh38	0 h 51 0 h 58	1 h 11 1 h 18	1 h 31 1 h 38	1 h 51 1 h 58	
N16 (→ Moillesulaz) Gare Cornavin Bel-Air Cité Rive	0 h 28	0 h 48	1 h 09	1 h 23 1 h 29 1 h 31	1 h 55	
N20 (→ Moillesulaz) Bel-Air Cité Rive		1 h 17 1 h 24				

Tarifs et titres de transports: les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-ta-rif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

Permanence juridique à la mairie de Chêne-Bourg en 2014

Le Conseil administratif rappelle qu'une permanence juridique destinée aux habitants de Chêne-Bourg qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyers, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc., est ouverte à la mairie.

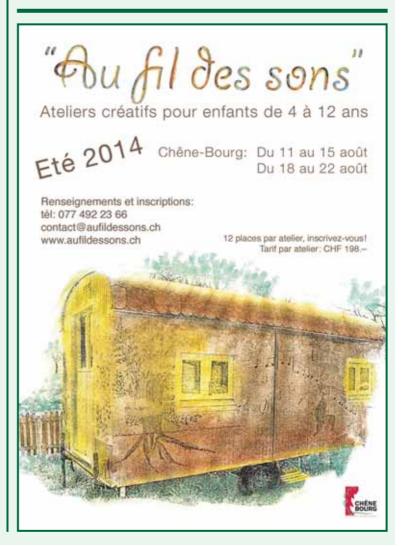
Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève est présent de 16h00 à 18h00 à la Mairie de Chêne-Bourg.

Les consultations se font sans rendez-vous, dans l'ordre d'arrivée et une participation forfaitaire de CHF 30. – sera encaissée sur place.

Les prochaines permanences auront lieu les 5 et 19 juin, 3, 17 et 31 juillet, 14 et 28 août, 25 septembre, 9 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre

Pour tout renseignement complémentaire:

secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux, direction générale de l'eau, tél. 022 388 64 00.





10ème Anniversaire du Point favre

Trois journées uniques offertes aux habitants de Chêne-Bourg les 23, 24 et 25 mai

En solitaire, en couple ou en famille: il y en aura pour tout le monde au Point favre! De quoi s'en mettre plein les yeux, les oreilles et même l'estomac. En un mot, c'est la fête. La mairie a mis les bouchées doubles afin de vous offrir trois journées inoubliables. Une occasion unique de se retrouver dans le plaisir, la culture, le rire et le partage.



Flashmob
••• spectaculaire •••

Samedi à 19h00

Flashmob original

créé pour le Point favre.

Pour participer:

www.youtube.com/

watch?v=NmQB9YtOOnw

rganisée par le Conseil administratif de Chêne-Bourg, cette manifestation n'aurait pu être envisagée sans le concours des services de la mairie, des écoles, de la Maison de quartiers et des TSHM qui s'engagent pour notre commune. Sans compter l'enthousiasme et le professionnalisme de la cinquantaine d'artistes et intervenants qui ont répondu présent.

Le vendredi sera plus spécialement dévolu aux jeunes. Les élèves de l'Ecole De Haller viendront en nombre assister au *Conte d'un matin d'été* proposé par Jessica Arpin et Vincent Aubert. Ceux du Cycle d'Orientation de la Seymaz suivront pour découvrir le spectacle de rue *Kalabazi* de Jessica Arpin, ainsi que les démonstrations du Théâtre

••• Brunch en musique •••

Samedi dès 10h00 et dimanche dès 11h00, sur réservation jusqu'au 16 mai. T. 022 869 41 31 l'après-midi ou par mail à culture@chene-bourg.ch.

Cirqule. Tous pourront également participer à la création d'une grande œuvre collective proposée par

Florence Ghafour, à une initiation au hathayoga avec Vivian Lagier (Yoga, espace de liberté) et visiter les expositions préparées par les élèves du CO et des écoles primaires de la commune. Le discours très attendu du maire

lancera le feu de la manifestation à 18h00. Le soir venu, place à un grand bal folk ouvert à tout le monde, emmené par Le Chat Qui Danse et Paul'K.

Le samedi débutera dès 10 heures avec un brunch en musique. Puis, toute la journée se succéderont des représentations de danse, théâtre, musique, peinture ou cirque à l'intérieur et au-

tour du Point favre. A noter qu'une surprise originale et unique vous attend sur la Place Favre, quel que

soit votre âge ou votre sexe: une flashmob, spécialement créé pour l'occasion par le Geneva Dance Center auquel vous serez invités à participer. Il y aura des stands de nourriture (pizza, cuisine thaï, crêpes, hot-dogs) et des jeux pour les enfants.

Enfin, la soirée sera jamaïcaine: le groupe genevois des Najavibes, à la réputation internationale, fera chalouper le Point favre.

Le dimanche débutera avec le brunch en musique dès II heures. Avec un programme aussi attrayant que celui de samedi. A noter qu'à 20 heures seront tirés au sort les gagnants d'un abonnement annuel au Point favre à l'occasion du grand final auquel participeront tous les artistes. Enfin, la soirée sera dévolue à un spectacle de danse créé par le Geneva Dance Center.

Pour ceux qui ne connaîtraient rien des activités multiculturelles du Point favre, sachez encore que des vidéos sur écrans géants vous en livreront les arcanes. Ces activités attirent chaque année un public nombreux, qui se déplace de tous les coins du canton pour bénéficier de la riche programmation du Point favre

Cet événement est organisé par l'agence **bim**page**com**munication (www.bimpage-communication.ch).

••• Entrée gratuite •••

Toutes les représentations sont offertes par la Commune!

Vendredi 23 mai

À l'intérieur du Point favre

Conte d'un matin d'été, récit interactif mené 14h00-15h00 par les comédiens Vincent Aubert et Jessica Arpin Expression libre avec la peintre Florence Ghafour 15h00-16h00 Démonstration de hathayoga avec Viviane Lagier 16h00-17h00

Discours du maire Pierre Debarge 18h00-18h15 Bal folk avec le groupe Le Chat Qui Danse 20h30-22h30

Bal folk orchestré par Paul'K 23h00-01h00

Sur la place Favre

Ha ha ha z'art, spectacle réalisé par le Théâtre Cirqule 15h45-17h15 Kalabazi, spectacle de rue avec l'artiste Jessica Arpin 17h00-18h00

Samedi 24 mai

À l'intérieur du Point favre

10h00-13h00 Brunch en musique organisé par le Spot, Maison de quartiers de Chêne-Bourg

12h00-13h00 Expression libre avec la peintre Florence Ghafour

13h30-14h30 Spectacle de danse orientale réalisé

par Lesly Samane Canale

14h30-15h30 Zoom sur le 64 présenté par le Théâtricule

15h30-16h30 Démonstration de hathayoga

avec Viviane Lagier

17h00-18h00 Divertissement musical avec

le Conservatoire populaire de musique

18h00-19h00 Sérénade de Dvorak interprétée

par l'Orchestre des Trois-Chêne

19h00-19h05 Flashmob! imaginé par

le Geneva Dance Center

20h00-22h30 Concert des Najavibes

Sur la place Favre

14h45-17h00 Jeux gonflables organisés par le Spot,

Maison de quartiers de Chêne-Bourg

15h15-16h45 Ha ha ha z'art, spectacle réalisé

par le Théâtre Cirqule

Dimanche 25 mai

Brunch en musique organisé par le Spot, Maison de quartiers de Chêne-Bourg À l'intérieur du Point favre

Expression libre avec la peintre Florence Ghafour 11h00-13h00 Animation-découverte du cirque avec le Cirquenchêne 12h00-13h00 14h00-15h00 Démonstration de hathayoga avec Viviane Lagier 15h00-16h00

Spectacle de danse orientale réalisé par Lesly Samane Canale

Quintette de César Franck pour piano et cordes en fa min – Accademia d'Archi 16h00-17h00 Cérémonie de clôture en présence de tous les intervenants avec remise de prix! 17h30-18h30

Alice suite, ballet du Geneva Dance Center 20h15 20h30-23h00

Sur la place Favre

Jeux gonflables organisés par le Spot, Maison de quartiers de Chêne-Bourg Ha ha ha z'art, spectacle réalisé par le Théâtre Cirqule 14h00-17h00 18h00-19h30



• • • Renseignements • • • www.chene-bourg.ch

Un terrain multi-sports dans le parc Mirany

Le quartier de Mirany était en fête le lundi 7 avril pour l'inauguration du nouveau terrain multi-sports récemment installé dans le parc Mirany.

ors de la sympathique cérémonie qui s'est déroulée en fin d'aprèsmidi en présence des autorités, de nombreux jeunes et des habitants des immeubles avoisinants, M. Pierre Debarge, Maire, a rappelé que l'histoire de cette installation de jeux a débuté en 2012, lorsque le Conseil municipal a évoqué pour la première fois l'idée de réaliser un tel équipement, estimant qu'il serait intéressant de compléter les places de jeux existantes d'un nouvel espace dédié au sport accessible à tout public et qui s'est concrétisé durant l'automne dernier. Il a dit tout le plaisir que le Conseil admi-

nistratif avait de remettre un équipement ludique de qualité à la population du quartier.

Il a profité de remercier les adolescents qui ont activement colla-



M. Pierre Debarge, Maire, et M^{mes} Beatriz de Candolle et Christiane Nicollin, Conseillères administratives, lors de la partie officielle.

boré à sa construction et leur a demandé de respecter ce magnifique terrain de jeux et de le maintenir en bon état de propreté de façon à ce qu'il demeure un lieu sympathique et accueillant où il fait bon se retrouver et s'amuser.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour de grillades et de démonstrations sportives et dansantes de belle qualité.



Les invités ont pu assister à une brillante démonstration de danse hip hop.

Publicité



DÉPANNAGE ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES POSE SERRURES DE SÉCURITÉ **FICHET** COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A 1225 Chêne-Bourg Tél. 022 349 37 39 Fax 022 349 52 72 Atelier:

Tél. + fax 022 781 56 26 **Natel 079 431 66 29** lazzaroni.r@bluewin.ch





Pour votre publicité dans les Trois-Chêne:

Journal Le Chênois

(organe officiel paraissant 7 fois par année)

Annuaire officiel des Trois-Chêne

(1 fois par an)

Contactez-nous!

Tél.: 022 349 24 81 • Fax: 022 349 14 81 • pub@lechenois.ch

La compagnie des sauveteurs auxiliaires accueille

l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des corps des sauveteurs auxiliaires du canton de Genève

Le vendredi 28 mars 2014, la compagnie des sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bourg a eu le privilège d'accueillir l'Assemblée générale de la Fédération des corps de sauveteurs auxiliaires du canton de Genève.



Mme Beatriz de Candolle, Conseillère administrative et M. Pascal Chablais, chef des sauveteurs de Chêne-Bourg entourés des invités.

'est dans une ambiance digne du slogan des sauveteurs auxiliaires Amitié et dévouement que Pascal Chablais, chef de la compagnie de Chêne-Bourg et son équipe ont accueilli Mme Beatriz de Candolle, Conseillère administrative chargée de la sécurité; M. Bucci, représentant de la police cantonale genevoise; M. Hagmann président d'honneur de la fédération des corps de sauveteurs auxiliaires du canton de Genève; M. Cochard, président de la fédération des corps de sauveteurs auxiliaires du canton de Genève et chef du corps de Vernier; M. Guillet, trésorier de la fédération; M. Walter, représentant des pompiers professionnels du canton de Genève; M. Fleck, président de l'UGPS; M. Charvoz, chef du corps de Chêne-Bougeries; M. Gester, chef de Carouge; M. Berger, chef de Thônex; M. Daester, chef des Eaux-



Le magicien Magic Joss.

Vives/Genève; M. Rudolf, chef de Pregny-Chambésy; M. Del Perugia, chef de Lancy; M. Monnar, chef du Grand-Saconnex ainsi que 75 sauveteurs et I sauveteuse.

En guise d'introduction, Mme de Candolle a souhaité la bienvenue à l'assemblée et, après avoir présenté la commune de Chêne-Bourg, a remercié les sauveteurs auxiliaires pour leur dévouement et leur professionnalisme lors d'exercices ou de sinistres.

Un peu d'histoire

Depuis la nuit des temps, l'homme s'est efforcé de se prémunir et de lutter contre son allié le plus précieux, le feu, lorsqu'il devient incendie. Malgré tous les progrès enregistrés au fil des ans, on s'est rendu compte que sans organisation, la panique prenait le pas sur l'efficacité. Raison pour laquelle, chaque commune a établi un dispositif précis en cas de sinistre.

Auxiliaires sur le terrain

La nécessité d'avoir des auxiliaires, comme on l'entend aujourd'hui, s'est vite fait sentir. Lors de sinistres, la panique du public était souvent un problème qui mettait en danger la vie des simples badauds. L'incendie du Grand Quai, en 1871, en fournit la preuve. C'est d'ailleurs cette même année que naquit l'idée de créer officiellement un corps de sauveteurs auxiliaires. Après discussions, consultation et analyses, le premier corps de sauveteurs auxiliaires a vu le jour en 1874 dans la cité. Ce groupement a pris tout d'abord le nom de *Corps des Constables de Genève*. Ce mot *constable* est dérivé de l'anglais signifiant officier de police. Ces bénévoles, voulant s'affirmer comme tels aux yeux de certains, prirent trop d'importance dans la cité. L'appellation *Corps des Constables* fut alors changée en *Corps des Sauveteurs auxiliaires*.

Que font-ils et pourquoi?

Les sauveteurs auxiliaires travaillent aux côtés des pompiers ou des policiers. Ce sont des hommes et des femmes qui, bénévolement, viennent au secours de leurs prochains en cas d'incendies ou d'autres catastrophes d'ordre accidentel ou naturel.

Leur travail principal est donc d'éloigner les curieux, de s'occuper de la circulation, de blo-quer des carrefours, de protéger les biens d'autrui, d'aider à l'évacuation des lieux et de donner, le cas échéant, les premiers soins aux blessés.

Les sauveteurs auxiliaires ne sont pas seulement présents en cas de sinistre. Leur présence est aussi nécessaire lorsque la commune organise des fêtes ou des manifestations telles que la fête des écoles, le 1^{er} Août, l'Escalade, etc.

En plus de leur mission habituelle d'ordre et de sécurité, ils prêtent également leur concours à l'intendance: préparation et service de repas, animation de stand, par exemple.

Au service de leurs concitoyens et au bénéfice d'un solide sentiment d'appartenance à un groupe, il sont fiers de leur devise: amitié et dévouement.

A l'issue de la partie statutaire de l'assemblée, les convives ont pu apprécier le repas préparé par l'équipe de cuisine sous la houlette du brigadier Lino. Durant la soirée, les yeux admiratifs, l'assemblée a pu se distraire avec le show du prestidigitateur incroyable Magic Joss qui, vêtu de sa longue cape noire et coiffé de son haut chapeau, a épaté son auditoire.

Un grand MERCI à toute l'équipe qui a œuvré à la réussite de cette soirée. Un grand MERCI aux autorités de la commune de la confiance qu'elles nous témoignent. Un grand MERCI à tous!

Pascal Chablais Chef des sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bourg

Thônex 🔐

Prochaine séance de Conseil municipal

Mardi 24 juin à 20h00.

Fermetures officielles

Les bureaux de l'administration communale seront fermés les:

- Jeudi 29 mai (Ascension)
- Lundi 9 juin (Pentecôte)

Comité des fêtes et du jumelage

Fête du printemps

Le comité des fêtes et du jumelage organise la fête du printemps, le samedi 17 mai 2014 de 9h00 à 16h00. Vide-grenier à l'avenue Tronchet. Bourse aux géraniums, buvette, restauration, animations sur le Parvis Salle des fêtes (voir en page 41).

Le service culturel de Thônex vous propose:

Orchestre des Trois-Chêne Concert jeune soliste Ulysse Arzoni, classique Mercredi 18 juin à 20h30. Portes à 19h30. Entrée libre. Ce spectacle a lieu à la Salle des Fêtes.

Informations et renseignements: www.thonex.ch (voir en page 39)

Thônex Live et Opus One présentent:

Kelis

Jeudi 15 mai 2014 à 20130 Ce spectacle a lieu à la Salle des Fêtes. **Informations et renseignements:** ww.thonexlive.ch

Exposition des artistes et artisans chênois

Les bulletins d'inscription concernant cette exposition qui aura lieu **du 30 octobre au 9 novembre 2014** à la Salle des Fêtes de Thônex sont à disposition auprès des mairies des Trois-Chêne. Cette exposition est destinée aux artistes et artisans chênois uniquement.

Requêtes en démolition et construction

APA 39264 – 4644 – fe 19 – Gérofinance-Dunand SA pour Société Immobilière Rue de Genève 101 SA – rénovation d'un appartement au 2° étage – chemin des Deux-Communes 12

APA 39226 – 4580 – fe 22 – Aerni Fenêtres SA pour M. Jean-Pierre Cherbuin – PPE – installation de vitrage amovible sur un balcon, avenue Tronchet 20

APA 394I3 – 5538 – fe I4 – Mme Renée Roulet, pour M. Hugues Roulet et elle-même – construction d'une cabane de jardin – avenue des Verchères I5

APA 39382 – 4645 – fe 19 – Gérofinance-Dunand SA pour Société Immobilière Rue de Genève 101 SA – rénovation d'un appartement au 2° étage – rue de Genève 101

APA 39378 – 4644 – fe 19 – Gérofinance-Dunand SA pour Société Immobilière Rue de Genève 101 SA – rénovation d'un appartement de 3 pièces au 9° étage – chemin des Deux-Communes 12

APA 39379 – 4644 – fe 19 – Gérofinance-Dunand SA pour Société Immobilière Rue de Genève 101 SA – rénovation d'un appartement de 4 pièces au 9° étage – chemin des Deux-Communes 12

APA 39381 – 4645 – fe 19 – Gérofinance-Dunand SA pour Société Immobilière Rue de Genève 101 SA – rénovation d'un appartement au 6° étage – rue de Genève 101

APA 39383 – 4644 – fe 19 – Gérofinance-Dunand SA pour Société Immobilière Rue de Genève 101 SA – rénovation d'un appartement au 8° étage – chemin des Deux-Communes 12

DD 106414-3 – 311, 4648, 4663 – fe 19 – M. Pascal Tanari, architecte pour Commune de Thônex, Etat de Genève – divers – transformation d'une place, construction d'un abri à vélos – place de Graveson

DD 100144/3-3 – 5817 – fe 21 – J. Schär et C. Sjöstedt, architectes pour Commune de Thônex – reconstruction de l'école primaire de Marcelly-Tronchet – création d'une crèche, d'une salle de gymnastique

et de vestiaires pour la piscine – création de bureaux au sous-sol et d'une cour anglaise – chemin de Marcelly 10 APA 39572-APA – 4189 – fe 26, Total (Suisse) SA pour Mme Pia Engelberts – pose d'un réservoir de gaz à propane enterré – chemin de Bédex ISa



Bibliothèque de Gaillard

7, pl. Porte de France (derrière la douane de Moillesulaz) tél. 00 33 450 38 53 60

Horaires

Lundi: 9h00 - 11h30 Mercredi et samedi: 9h00 - 11h30 et 15h00 - 18h30 Présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Abonnement Adulte

Individuel ou couple: 7.00 CHF (3.50 CHF dès le 1er juillet) + Location de livres adultes: 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF, Livre d'art 1.30 CHF) 4 livres par adulte pour 3 semaines

Abonnement Famille

Parents* et enfants: 10. – CHF (5. – CHF dès le 1" juillet) + Location de livres adultes: 0.70 CHF; (Poche 0.50 CHF, Livre d'art 1.30 CHF)

Location de livres enfants gratuite

4 livres par adulte pour 3 semaines; 4 livres par enfant pour 3 semaines; 8 livres enfants maximum par famille

* Les grands-parents peuvent choisir entre un abonnement adulte et payer la location des livres enfants occasionnellement ou un abonnement famille et ne pas payer la location des livres enfants.

La Bibliothèque propose plusieurs fois dans l'année l'Heure du conte et des Lectures d'albums, ainsi que des animations gratuites destinées aux enfants. Une grande braderie de livres est également organisée au début de l'été.

Renseignements: www.bibliothequegaillard.com

Thônex social

Espace de Vie Enfantine (EVE Chapelly/EVE Marcelly) Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thônex. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux" Halte garderie à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7h30 à 12h30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13h30 à 17h30.

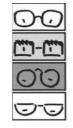
Association Koala Placement d'enfants en familles d'accueil. Renseignements: tél. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires Prix: 8 francs. Inscription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Tronchet et Moillesulaz, au pavillon de la police municipale (annexe à la Mairie). Renseignements: tél. et fax 022 869 39 38.

Aînés solidaires Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Rens.: M. Roger Helgen, tél. 022 349 63 95.

Publicité

INSTALLATIONS SANITAIRES DEPANNAGES Jésus Carballa 3, route de Cornière 1241 Puplinge Tél: 022 349 66 70 01: 079 467 92 80 Fax: 022 349 66 72



PIERRE MAGNARD

OPTICIEN LUNETIER

RUE DE GENÉVE 115 1226 THÔNEX • 022 349 32 71

Réunion des jeunes atteignant leur majorité civique, des nouveaux citoyens et remise du Mérite thônésien 2013

Le mercredi 12 mars a eu lieu l'apéritif offert par la commune de Thônex pour une cérémonie qui s'est déroulée en trois parties en présence du Maire Philippe Decrey, des Conseillers administratifs Claude Détruche et Pascal Uehlinger, du Président du Conseil municipal Philippe Noël, et du Secrétaire général adjoint, Michel Zeder.



Allocution du Maire de Thônex

Après les salutations d'usage, le Maire a pris la parole:

«Je suis particulièrement heureux, au nom des Autorités thônésiennes, de vous accueillir pour cette cérémonie simple, mais symboliquement importante.

Vous qui venez d'atteindre la majorité civile ou d'achever le fastidieux parcours de la naturalisation, venez d'acquérir des droits citoyens importants, mais êtes également soumis à des devoirs.

J'aimerais m'arrêter aujourd'hui sur le résultat de la votation sur l'Immigration massive du 9 février dernier, car ce résultat a des répercussions concrètes sur nos relations avec l'Union européenne.

Et c'est là que l'épidémie commence: le refus de l'autre est banalisé, le racisme ordinaire est toléré; un socle parfait pour que le fondamentalisme identitaire prenne son

A Thônex, nous faisons de gros efforts pour que chacun ait accès à des activités sociales, culturelles et sportives, permettant de développer ses passions, son identité, en exerçant son esprit critique.

Le lien entre l'intégration au pays d'accueil et le monde des adultes en

Pour exemple, les jeunes n'ont pas de règles, ni de standards dans l'habillement, mais une sorte de norme s'installe et tout le monde finit par être habillé pratiquement

Si vous êtes supporter du FC Servette, vous considérez les équipes de Bâle, Zurich ou autres comme des adversaires, mais lorsque l'équipe suisse joue, vous devenez supporter de cette équipe qui représente aussi la vôtre!

Etranger, Suisse, mineur ou majeur, ce serait une énorme erreur de confondre cette approche administrative de l'identité avec ce qui constitue notre identité individuelle et collective, car ce n'est pas une donnée naturelle.

La première erreur est de croire que l'identité renvoie à l'histoire, à notre mémoire et à nos racines: c'est exactement le

La deuxième erreur est de confondre l'identification administrative fondée sur des caractéristiques objectives de l'individu (taille, âge, poids) avec la production de sens de

La troisième erreur a trait à la flexibilité, car prendre une décision, c'est fixer à un instant précis l'identité, qui est pourtant en permanente mutation et ainsi la réduire provisoi-

Pour moi, Maire de la commune de Thônex, s'intègre celle ou celui qui est capable de développer son identité propre dans le respect de l'identité des autres.

Mesdames et Messieurs, chers amis, votre statut de nouveau citoyen fera de chacun de vous l'une des pierres maîtresses de ce magnifique, mais fragile édifice qu'est le bien vivre ensemble.»

A l'appel de son nom, chacun est venu recevoir un présent offert par la commune en souvenir de cet important moment.

Le président du Parlement des Jeunes a ensuite donné quelques explications sur le but de ce Parlement apolitique qui se réunit pour concevoir de nouvelles idées à transmettre aux autorités dans l'espoir d'apporter une amélioration au bienêtre de la population communale.

Remise du Mérite thônésien 2013

En deuxième partie, Claude Détruche, Conseiller administratif, a procédé à la première remise du Mérite thônésien 2013 (en effet, cette année, le bureau du Conseil municipal a pris la décision de ne pas départager les 2 vainqueurs; il y a donc 2 récipiendaires).

Mme et M. Xénia et Alain Thévoz, fondateurs du Karaté Club de Thônex il y a 30 ans, sont les premiers à être appelés sous les applaudissements du public.

M. Détruche relève que les autorités thônésiennes sont particulièrement fières de décerner cette distinction aux époux Thévoz en raison de leur engagement sans faille vis-à-vis de la commune depuis la création du Karaté Club en 1983. Les professeurs suivent une formation continue; Xénia, la présidente, est aussi pratiquante (1er dan) et est en charge des relations publiques. Elle a également développé et enseigné le Yutaido, une technique complète pour se main-tenir en bonne santé dans l'esprit du Tai Chi. Longue vie donc au Karaté Club de Thônex!

Quant à l'autre candidat, présenté par Philippe Decrey, il s'agit d'un jeune homme né en 1929, qui a pour nom, Gilbert Darbellay!

Domicilié à Thônex depuis 1968, cela fait donc 46 ans que c'est une joie de le côtoyer au travers de la vie communale.

A la retraite depuis 1990, il a accompagné durant 10 ans les enseignants et les élèves de Thônex lors des camps de ski. Bénévole au Comité des Fêtes, c'est avec son grand sourire et sa joie de vivre, qu'il sert encore aujourd'hui les choucroutes, les hamburgers et les frites lors des manifestations commu-



Vous pouvez encore maintenant essayer de le suivre à ski ou en randonnée en montagne; la liste des sommets qu'il a gravis est impressionnante!

C'est donc sous une ovation générale que Gilbert Darbellay reçoit son mérite.

Remise du chèque de Thônoël

Pour la dernière partie de cette soirée, le chèque résultant des bénéfices enregistrés lors du dernier Thônoël a été remis en remerciement aux représentants des associations pour leur participation à cette manifestation depuis 10 ans et pour féliciter aussi leurs bénévoles pour leur dévouement.

Pour clore la soirée, un magnifique buffet dînatoire a été proposé aux invités.

José Fischer



Les Compagnons de la Tulipe Noire







es 28 février et rer mars, les Compagnons de la Tulipe Noire nous ont présenté Les élucubrations du Colonel Moutarde, comédie en deux actes, écrite et mise en scène par Michel Vonlanthen. Les décors sont conçus et réalisés par Jean Guerin, Marguerite Steiner et Dominique Zaugg; Henri Schaerer assure la régie pour l'éclairage et le son

Comme au "Cluedo", jeu basé sur la déduction, il s'agit de trouver l'auteur de ce drame vieux de dix ans qui resurgit dans un bistrot – pardon, un restaurant – situé dans un village imaginaire à la frontière franco-suisse, où les clients habituels sont le facteur, le fossoyeur et, bien entendu, les douaniers.

Hormis le début de la pièce qui relate un fait authentique, tout le reste n'est que pure fiction.

Marie-Ange, la tenancière du bistrot et Monsieur Lescazes, le chef du poste de douane sont les seuls personnages "authentiques". Tous les autres jouent un rôle qu'ils ont minutieusement appris et répété, pour finalement aboutir à cette terrible vengeance qui verra la mort de...

Marie-Ange est un peu fofolle et maladroite. Elle règne en despote sur ses clients. Mais peut-être n'estelle pas aussi stupide et simplette qu'elle le laisse entrevoir. Ne jouerait-elle pas aussi un rôle?

Le travail de la police ne sera pas facile. On ment beaucoup. Mais finalement, grâce au génie d'un inspecteur atypique et surprenant, toute l'intrigue sera dénouée au grand soulagement des protagonistes, et des spectateurs!

Un grand merci aux acteurs: Didem Ramseyer, Thomas Delicado, Julien Rillardon, Martine Petit, Philippe Léchaire, Gwendoline Sandoz, Bernard Chabal et Bernard Lagloo

Ce ne sont pas moins de 400 personnes (fréquentation en forte hausse par rapport à l'an passé) qui ont apprécié ce spectacle offert par le service culturel communal et le bar tenu par le Comité des Fêtes et du Jumelage.

Encore merci et vivement l'année prochaine pour un nouveau spectacle!

José Fischer

8, chemin de Marcelly 1226 THÔNEX - 022 348 72 50 Cours de natation: 022 349 04 22 PARKING PUBLIC COUVERT (Entrée rte de Jussy, face Rolex) HORAIRES DE LA PISCINE

Du samedi 10 mai au vendredi 20 juin 2014

BASSIN COUVERT

Lundi: Fermé (réservé aux écoles)

Mardi: 11h30 à 20h Mercredi: 9h à 20h Jeudi: 11h30 à 18h30

11 h 30 à 18 h 30 (Clubs de 19 h à 20 h 30)

Vendredi: 11h30 à 20h Samedi: 9h à 20h Dimanche: 9h à 20h

BASSIN EXTÉRIEUR

Lundi: 12 h 30 à 20 h Ensuite tous les jours:

9h à 20 h sauf en cas de mauvais temps

	TARIF GENERAL						HANTS HÖNEX UEMENT	HABITANTS DE THÔNEX ET DES COMMUNES AFFILIÉES (1)		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mots	Abonement 1 danée	1 entrée	Corte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année
Adultes	5	45	48	127	220	4	30	24,-	64	110
16 à 18 ans	5	45	48	127	220	2.50	18	12	32	55
Enfants 5 à 15 ans	3	27	24	64	110	2.50	18	12	32	55
AVS-Al / Etudionts	4	36	24	64	110	2.50	18	12	32	55
Chômeurs	4	36	24		74 (2.50	18	12	-	24
Carte gigogne	2.50	18	12	32	55	2.50	18	12	32	55

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées. (1) Les habitants des communes affiliées: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres sohaltant bénéficier d'un abonnement à tarit réduit, doivent présenter une carte de communier établie par la Mairie de leur commune de domicile.

Les habitants de Thônex souhatlant bénéficier d'un farif réduit doivent présenter une carte d'identité ainsi qu'un justificatif de lieu de domicilie.

Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement.

Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.

OUVERTURE DU BASSIN EXTÉRIEUR : du samedi 10 mai au dimanche 21 septembre 2014.



Concert de la Musique de la Police Genevoise

'est le 28 mars qu'a eu lieu le traditionnel concert de la ┛ Police de Genève à la Salle des Fêtes de Thônex, en présence du Président du Conseil municipal, M.Philippe Noël et du Maire, M. Philippe Decrey, ainsi que de Mme Monica Bonfanti, cheffe de la Police, de plusieurs officiers, cadres, membres d'honneur de la Musique et de leurs familles.

Dans la première partie du concert, l'orchestre a proposé aux quelque 300 auditeurs rassemblés Oberburg, I dreamed a dream, Hemmige, La Marche des Grenadiers, Zug 2014 (tambours) et Procession of the sorcers.

La deuxième partie nous a fait voyager en avion au-dessus des Alpes vers l'Europe de l'Est en passant par la Slovénie, direction Moscou, avec 633 Squadron, Flight, Triglav, Marche pas d'ssus, Moskau pour revenir en Suisse avec Heidi,



et terminer avec I will follow him et I will survive, sous la direction du chef costumé en commandant de bord, certains musiciens étant également costumés pour la circonstance.

Parmi tous ces morceaux offerts par des membres ou membres d'honneur de la MPG, un était joué par la compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève.

Durant la soirée, plusieurs musiciens et membres de la Musique ont été honorés et il y a eu des applaudissements nourris pour son Directeur, Laurent Rossier et pour les tambours dirigés par Laurent Chappaz.

Félicitations donc à tous ces musiciens et plein succès pour le festival des musiques de police qui se tiendra à Unterägeri dans le canton de Zoug au mois de juin lors duquel la MPG représentera fièrement le canton de Genève!

J.F.

Repas des bénévoles

e traditionnel repas offert par les autorités de la commune aux bénévoles a eu lieu mercredi 5 mars, dans les salles annexes de la Salle des Fêtes.

Le Maire, Philippe Decrey, en présence de son collègue Pascal Uehlinger, du Président du Conseil municipal, Philippe Noël et de plusieurs conseillères et conseillers municipaux, a ainsi pu réitérer ses remerciements aux quelque 120 bénévoles présents (sur les 180 que compte la commune) pour leur précieuse collaboration lors des

nombreuses manifestations communales qui se sont déroulées en

Au cours de ce repas copieux et délicieux servi avec professionnalisme par l'équipe de l'Auberge sur des tables magnifiquement décorées de gerbes florales, ce sont les bénévoles qui ont remercié les autorités pour leur reconnaissance du travail effectué.

Vive Thônex, une commune où il fait bon vivre!

J.F.

Publicité



©PTIQUE THÔNEX

123 B, rue de Genève 1226 Thônex-Moillesulaz

Tél. 022 348 26 10 (près de la douane) E-mail: thonexoptic@bluewin.ch www.optiquethonex.ch

Ecole Cours de natation dès 4 ans Natation

Cours d'aquagym T 022 349 04 22

info@ecolenatationthonex.com



Les Sauveteurs auxiliaires, qui sont-ils?

Un peu d'histoire

Depuis la nuit des temps, l'homme s'est efforcé de se prémunir et de lutter contre son allié le plus précieux, le feu, lorsqu'il devient incendie. Malgré tous les progrès enregistrés au fil des ans, on s'est rendu compte que sans organisation, la panique prenait le pas sur l'efficacité. Raison pour laquelle, dans chaque commune, on a établi un dispositif précis en cas de sinistre.

Organisation

Les Sauveteurs auxiliaires du canton de Genève sont membres d'un Corps de Sauveteurs auxiliaires dépendant de l'autorité communale. Ils font partie du dispositif de sécurité de la population dans les communes de Carouge — Chêne-Bougeries — Chêne-Bouger — Grand-Saconnex — Lancy — Pregny-Chambésy — Thônex — Vernier — Ville de Genève, régies par un comité directeur. Ces Corps et Sections sont membres de la Fédération des Corps de Sauveteurs auxiliaires du Canton de Genève.

Que font-ils et pourquoi?

Les Sauveteurs auxiliaires travaillent aux côtés des pompiers ou des policiers. Ce sont des hommes et des femmes qui, bénévolement, viennent au secours de leurs prochains en cas d'incendies ou d'autres catastrophes d'ordre accidentel ou naturel. Leur travail principal est donc d'éloigner les curieux, de s'occuper de la circulation, de bloquer





échéant, les premiers soins aux

Les Sauveteurs auxiliaires ne sont pas seulement là qu'en cas de sinistre. Leur présence est aussi nécessaire lorsque la commune organise des fêtes ou manifestations telles que les Promotions, le 1er Août, l'Escalade, etc. En plus de leur mission habituelle d'ordre et de sécurité, ils prêtent encore leur concours à l'intendance: préparation et service de repas, animation de stands, par exemple. Au service de leurs concitoyens et au bénéfice d'un solide sentiment d'appartenance à un groupe, il sont fiers de leur devise: amitié et dévouement.

Le Corps de Sauveteurs auxilaires de Thônex

Parfaitement équipés et entraînés pour travailler lors d'incendies, d'inondations, ou de flux de circulation à gérer, les Sauveteurs auxiliaires de la commune de Thônex sont organisés pour intervenir en cas d'urgence, par un système interne d'alarme. Les cadres sont reliés aux alarmes échelonnées du SIS.

Le Corps de Thônex est composé d'une vingtaine de mem-

bres actifs bénévoles, hommes et femmes, sous la responsabilité d'un chef de Corps, d'un sous-chef et de trois brigadiers, ces cinq personnes formant l'état-major. Dépendant du Conseil administratif de la commune, les Sauveteurs sont soumis au commandement des sapeurs-

pompiers en cas de sinistre.

Lors de manifestations communales, ils sont par contre placés sous les ordres du responsable de la police municipale et sont appelés à collaborer au concept de sécurité. En 2013, notre Corps a participé aux manifestations communales, au niveau de la circulation et de la sécurité en général, soit:

- mai 2013, Fête du printemps: 15 sauveteurs présents;
- juin 2013, Fête des promotions: 16 sauveteurs présents;

- décembre 2013, Fête de l'Escalade: 15 sauveteurs présents;
- décembre 2013, nous avons préparé et proposé la Minestrone lors de la fête de Thônoël, avec 14 sauveteurs présents.

Par ailleurs, nous avons participé à la **gestion des parkings** lors des **20 concerts** organisés en 2013 à la Salle des Fêtes, ce qui représente pas moins de **480 heures/hommes**.

Un exercice matériel en septembre, une matinée portes ouvertes en octobre, s'ajoutent aux heures de présence, et plus de 30 séances administratives annuelles complètent le tableau d'activités.

L'état-major du Corps des Sauveteurs auxiliaires de Thônex se présente de la façon suivante, au 1^{er} janvier 2014: Chef: Alain Berger, Sous-chef: Daniel Perisset, Brigadier et responsable du matériel: Franz Bieler, Brigadier et trésorier: Budimir Stojadinovic, Brigadier et responsable du Web: Bernhard Stelle.



Pour renforcer nos effectifs, nous avons besoin de vous!

Contact: www.sauveteurs-thonex.ch Corps des Sauveteurs auxiliaires de Thônex 16, avenue Tronchet • 1226 Thônex • Tél. Local: 022 349 92 00 E-mail: sauveteurs.thonex@bluewin.ch

Vin d'honneur des Sauveteurs auxiliaires de Thônex

es Sauveteurs auxiliaires de Thônex ont offert leur traditionnel vin d'honneur le samedi 22 mars dans leur local au 18 avenue Tronchet.

Le chef, Alain Berger, a salué MM. Philippe Noël, Président du Conseil municipal, Philippe Decrey, maire et Conseiller administratif en charge du Service du feu, Pascal Uehlinger, Conseiller administratif, et Enrico Castelli, président de la Commission du feu, ainsi que les chefs et représentants d'autres corps de sauveteurs.

Il a également salué la présence de M. François Diserens, Mme Jacqueline de Bay et Pierre-Edouard, épouse et fils de l'ancien chef du corps de Thônex, Mme Sylvianne Thomas, présidente des Samaritains – Section des Trois-Chêne et souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Après avoir détaillé toutes les nombreuses activités du Corps de Thônex en 2013, il a ensuite remis à M. Rifat Soylü, sauveteur, 4 gobelets en récompense de ses 15 années de service. MM. Jean-Charles Da Silva Soares et Juan Martinez, nouveaux membres, ont pour leur part reçu la montre des Sauveteurs, signe de leur nouvelle appartenance au Corps de Thônex.

M. Giacomo Giannasi a été admis comme membre d'honneur après 15 années de service, sa santé ne lui permettant plus d'être actif.

Après avoir remercié les autorités et tout son staff, pour leur soutien et les nombreuses heures de présence, le Président a levé son verre à leur devise *Amitié et dévouement*! M. Philippe Decrey a félicité les Sauveteurs de Thônex pour leur engagement tout au long de l'année et s'est réjoui d'apprendre qu'une bonne entente règne entre eux et les sapeurs pompiers de Thônex depuis les derniers exercices combinés.

José Fischer



Jeudi 22 mai

Campagne de distribution de cendriers portables à Thônex

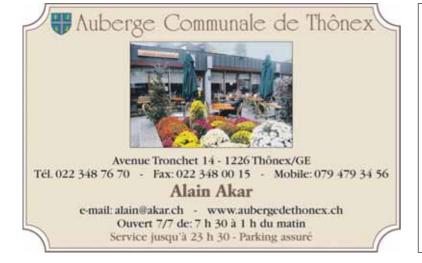
epuis l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, la commune de Thônex a constaté une forte augmentation des mégots de cigarette jetés sur la voie publique et dans la nature. Sachant l'impact négatif qu'ont ces déchets sur l'environnement (il faut compter environ 5 ans pour qu'un mégot de cigarette disparaisse de la nature) et le coût important engendré et répercuté sur la collectivité pour les ramasser, notre Commune a souhaité lancer une action de sensibilisation de la population à cette problématique.

Ainsi, partant du principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir, en collaboration avec la société *British American Tobacco Switzerland* (BAT), 2'500 cendriers de poche *pocketbox* seront distribués gratuitement aux fumeurs adultes pour qu'ils aient la possibilité de se débarrasser intelligemment de leurs mégots et autres petits déchets en toutes circons-

Cette campagne de sensibilisation aura lieu le jeudi 22 mai dans le périmètre de la rue de Genève allant du Centre commercial à la Migros, qui est une rue à forte densité piétonne, donc particulièrement touchée. Les cendriers portables seront distribués par le personnel communal de la voirie, qui subit tous les jours les effets négatifs de la négligence des fumeurs. En effet, chaque mégot doit être ramassé un à un, ce qui est un travail pénible pour nos employés. De jeunes bénévoles seront également présents pour sensibiliser la population thônésienne à cette problématique.

Nos Autorités sont donc certaines que cette journée de sensibilisation rencontrera un grand succès auprès de la population thônésienne, car la propreté de notre Commune concerne chacun de ses habitants, du plus jeune au plus âgé! Nous vous donnons donc rendez-vous le jeudi 22 mai prochain pour participer à cette action citoyenne!

Publicité





Staff - Moulage - Décoration - Plafonds suspendus

Cloisons légères - Cloisons mobiles

Chemin de la Mousse, 135 / CH-1226 Thônex Tél. +41 (0)22 348 39 64 - Fax +41 (0)22 349 21 02

www.mazzoli.ch

MAX LOCATELLI SA



Email: info@locatellimax.ch

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg Fax 022 860 80 19

Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails: prière de consulter l'"Annuaire chênois", rubrique voirie, pages 124 à 135 de l'édition 2013-2014.



Levée chaque lundi, mercredi et vendredi.

Thônex

Lundi, vendredi

Chêne-Bourg

Levée des gros objets pour les particuliers



Levée le 2e jeudi du mois.

Chêne-Bougeries

Tous les 2º mardis du mois.

Capsules Nespresso: containers à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin. Déchetteries 2, 3, 10 et 11.

2° jeudi du mois. Pour les immeubles ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.

Ramassage du papier



Levée les 1" et 3" jeudis du mois. Centre de récupération: av Mirany. La Gradelle: ch. de l'Eperon. Jentre commercial: 136, ch. De La-Montagne. Conches, école: ch. la Colombe. Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville.

Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries

Chaque mercredi dans les immeubles le 1^{er} et le 3^e mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).

Levée du verre



Levée le 4e jeudi du mois.

1er et 3e mardi du mois.

2º et 4º mercredi à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries ı à 13, (selon liste ci-dessous).

Levée de la ferraille



Levée le 2e jeudi du mois.

Tous les 2^e mardis du mois

2º jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.

Huiles végétales



Petites quantités: à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max. I litre par sac). Grandes quantités: à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton :

Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânats, ch. des Chânats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.

Huiles minérales



Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces récupération du canton Site-de-Châtillon, route d'Âire-la-Ville, à Bernex; Les Chânats, ch. des Chânats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.

Déchets de jardin



Levées prévues chaque mercredi des mois de mai et juin, ainsi que les lundis 5 et 19 mai 2014. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et promenades, entrée route de Chêne 132. Horaires: (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 + samedi de 14h00 à 16h00. Carte d'accès en vente à la mairie.

Les containers seront relevés le mardi et le vendredi du 15 février au 15 décembre.

Centre de voirie : 54, ch. du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'"Annuaire chênois") + du 01.03 au 15.12 : levée le lundi et le jeudi dans les containers livrés par la commune.

Piles



Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe

Déchetterie Plateau + commerces.

Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries Nºs 1 à 4, 6 à 12 (selon liste ci-dessous).



Un container pour les capsules à café (1)

Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école : ch. de la Colombe

Déchetterie Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition.

Aluminium et fer-blanc: conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N^{os} 1 à 4, 6, 7, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).

Bouteilles PET



Déchetterie Plateau + commerces.

Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N°s 1 à 4, 6 à 9, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).



Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânats ainsi que chez les revendeurs.

Retour vendeur.

Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi.



Les pharmacies reprennent volontiers les médicaments non utilisés ou échus.

économiques vitres,miroirs



Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches: place de Conches

Parking école du Plateau - Rue J.-Pelletier.

Centre de voirie ou Espace récupération du canton.

Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11

(selon liste ci-dessous).



Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânats, ainsi que chez les revendeurs.

Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.

Retour vendeur, Centre de voirie ou Espace récupération du canton.

Peintures diverses



Levée chaque mardi du mois.

Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.

Déchets de cuisine



Ch. de la Colombe: Ch. De-La-Montagne 136:

Rondeau/Conches:

Ch. de l'Eperon:

Nespresso - ordures ménagères capsules Nespresso - ordures ménagères verre - piles - papier - PET - alu, fer blanc

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

verre - piles - PET - papier - capsules

verre - papier - alu, fer blanc - PET verre - piles - papier - PET - textiles -

- capsules Nespresso - ordures ménagères

Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

- 1 Route de Mon-Idée (Denner)
- 2 Centre de loisirs (39, rte de Jussy) 3 Chemin de Marcelly
- 4 Chemin des Deux-Communes
- 5 148, rue de Genève
- Chemin des Cyprès
- 7 Villette
- 8 Chemin des Mésanges
- 9 Chemin de la Pierre-à-Bochet 10 Route de Sous-Moulin
- 11 Centre de voirie
- (54, ch. du Bois-Des-Arts) 12 Chemin Edouard-Olivet
- 13 20, chemin du Foron

Ouverture du Centre de voirie les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h00 pour le débarras d'objets en tous genres.

① Centre de récupérationch. De-La-Montagne / av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant: hiver (du 1er octobre au 31 mars) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8h00 à 17h00 été (du r^{er} avril au 30 septembre) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8h00 à 19h00

Sur un air de...

Paco de Lucía

n. 1947 à Algeciras Cádiz /m. 2014 à Cancún

aco de Lucía s'en est allé le mercredi 26 février 2014, prématurément fauché à l'âge de 66 ans par une crise cardiaque, alors qu'il était en vacances à Cancún, au Mexique. Touché justement à ce cœur qu'il avait, durant toute sa vie, généreusement offert à la musique et à son public. Nous rendons aujourd'hui un vibrant hommage à cet immense artiste dont les mains, fluides et légères comme le vent, ont enchanté les cordes de sa guitare de sa merveilleuse poésie flamenca.

Francisco Sánchez Gómez, que nous connaissons sous le nom de Paco de Lucía, est né le 21 décembre 1947 en Andalousie à Algeciras, dans la province de Cádiz, en Espagne dans une famille fort modeste. C'est son père, Antonio Sánchez Pecino, lui-même guitariste, qui commencera son éducation musicale dès l'âge de 5 ans et qui le fera travailler son instrument douze heures par jour, ainsi qu'il l'avait fait pour tous ses enfants. Ses deux grands frères, Ramón de Algeciras, également guitariste (Algeciras 5.01.1938/Madrid 20.01.2009) et José, chanteur de flamenco (connu sous le nom de Pepe de Lucía, né à Algeciras en 1945) contribueront aussi à l'apprentissage musical de leur petit frère. Plus tard, c'est en l'honneur de leur mère, Lucía Gómez, d'origine portugaise, qu'ils choisiront De Lucía comme nom de scène. Tous trois commen-





Chez Paco de Lucía, avec le luthier Antonio Morales Nogués. Majorque 2013.

ceront très tôt leur carrière musicale, pour aider leurs parents en des temps difficiles.

Paco expliquera plus tard qu'au début, il ne prenait pas forcément beaucoup de plaisir à jouer, que cela représentait pour lui surtout du travail et que le vrai plaisir lui viendra, plus tard, avec le temps et l'expérience. Néanmoins, c'est dès son plus jeune âge que l'on reconnaîtra ses grandes capacités. Dès l'âge de 11 ans, il donne sa première représentation publique à la Radio Algeciras. Et, à l'âge de 12 ans, il remporte le prix spécial du Concours International de Flamenco de Jerez. A 14 ans, il réalise son premier enregistrement avec son frère Pepe Los Chiquitos de Algeciras.

En 1961, Paco de Lucía, fait partie de l'ensemble flamenco de José Greco et part pour l'Amérique du Nord et l'Amérique Centrale; il n'a que 14 ans!

En 1963, alors âgé de 15 ans, il est engagé comme guitariste par la compagnie de danse de José Greco avec laquelle il partira pour sa première tournée aux Etats-Unis. Sur place, à New York, il fait la connaissance des guitaristes espagnols Mario Escudero et Sabicas (qui lui fait de grands éloges sur sa virtuosité) et qui deviendront ses mentors, puis ses amis proches. Ils l'encourageront à mener une carrière solo et à

écrire ses propres œuvres.

En 1964, il fait la connaissance du guitariste madrilène Rodrigo Modrego, avec lequel il enregistrera son premier album Dos Guitarras Flamencas, puis deux autres albums suivront: 12 canciones de García Lorca para Guitarra et 12 éxitos para 2 guitarras flamencas. Sur ces premiers albums, son style est encore très proche du flamenco traditionnel; c'est sur les albums qui suivront que son style personnel et sa vision plus moderniste du flamenco vont apparaître. En 1966, il enregistre Impetu composée par Mario Escudero dans son premier album solo La Fabulosa Guitarra de Paco de Lucía.

En 1970, Paco de Lucía remporte un grand succès au Palacio de la Música de Barcelone. L'année 1975 est déterminante pour lui, car il devient le tout premier joueur de flamenco de l'histoire à jouer au Teatro Real de Madrid. Il joue un premier set avec son frère Ramón, uniquement en acoustique, devant un public plutôt jeune, totalement subjugué. Ce fut un véritable instant de grâce et de magie pure, immortalisé sur un enregistrement et, dès lors, son talent est unanimement reconnu et l'on comprend que ce musicien est bien plus qu'un simple guitariste, qu'il porte en lui des secrets de musique et des horizons sonores encore inexplorés.

A l'époque où Paco de Lucía a débuté, même en Espagne, le flamenco n'était pas une musique très en vogue. Comme il l'a lui-même expliqué, le flamenco «était sur le point de finir dans le musée de l'histoire musicale». Sa touche, à la fois si impétueuse et si profonde, cet élan si harmonieux qui émane de son jeu et submerge d'émotions, va conquérir les publics de tous les continents. Il réalise rapidement de nombreuses tournées dans le monde et, petit à petit, sa musique va se nourrir de ses découvertes musicales et de ses multiples rencontres avec des musiciens de jazz et d'autres genres musicaux, tels que Miles Davis, Thelonius Monk, Larry Coryell, Chick Corea, Pandit Ravi Shankar... Ces nouveaux accents et les innovations qu'il introduit dans sa musique donneront un nouveau souffle au flamenco qui redeviendra un genre vivant dont on retrouve désormais l'expression, source d'inspiration, dans bien d'autres registres.

Ces dernières années, il poursuivait son travail de création ponctué par de nombreux concerts, festivals, tournées tout autour du monde. Il avait établi sa résidence à Palma de Majorque, en Espagne. En février dernier, il était au Mexique pour des vacances à Cancún. Il semble qu'il était sur une plage et jouait avec des enfants lorsqu'il a soudainement été pris d'un malaise. Il est décédé dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital.

Încomparable artiste apprécié dans le monde entier, Paco de Lucía nous lègue un immense héritage d'une musique que nous ne nous lasserons pas d'écouter pour en explorer les infinies merveilles.

Mariel Weber et Francisco Herrera

Bibliographie:

Música Universal Francisco Herrera, Enciclopedia de la Guitarra.

Publicité



Et si votre enfant chantait et jouait en ANGLAIS, pour apprendre à le parler?

Cours pour enfants de la naissance à 6 ans Ancienne Ecole de Grange-Canal 78, route de Chêne (arrêt tram 12: Grange-Canal)

www.musicenanglais.net qfloreen@gmail.com • T 078 940 89 23



Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries



Accueil

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h00.

Vive le printemps!



Nous avons cette année tout mis en ceuvre pour que le printemps soit beau et chaud. Des jeux, un goûter, des saucisses grillées, une disco et la mise à feu du Bonhomme Hiver ont été les atouts principaux de cette fête. Le Bonhomme Hiver est une tradition, largement répandue dans les pays où l'hiver occupe de longs mois, où la population se libérait symboliquement de l'Hiver en offrant au bûcher une poupée de chiffons personnalisant cette saison.

La prévision météorologique populaire pour l'été à venir découle directement de la manière dont il brûle. Plus il se consume rapidement plus vite l'hiver s'en ira...

Site internet

Nous avons un site internet où vous pouvez trouver nos dernières informations. N'hésitez pas à le consulter.

www.crl-chenebougeries.ch

Enfants et préadolescents



Les centres aérés d'été auront lieu du 30 juin au 25 juillet 2014. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 5 mai. Nous prenons les enfants qui sont déjà scolarisés.

Adolescents

Le secteur adolescent passe à l'heure d'été



Les mercredis de 16h00 à 19h00 Les vendredis de 17h00 à 22h00 Les samedis de 17h00 à 21h00

A ta disposition billard, babyfoot, pingpong et autres jeux.

Les vendredis et samedis soir possibilité de manger pour presque rien!

Aînés

Restoaînés

Tous les lundis de 11h00 à 14h00.

Venez partager un repas en toute convivialité. Ce moment chaleureux de rencontres et de partage, nourrit l'âme autant que l'estomac.

Problème de transport ou de mobilité? Le covoiturage est prévu par la solidarité bénévole!

Renseignements et inscriptions: Mme Anne-Lise Denarie, tél. 022 348 00 75

Association des Chênes 50 ans et plus

Tous les jeudis entre 14h00 et 18h00. Des bénévoles dévoués qui organisent une belle palette d'activités: jeux, goûters, excursions, fêtes, anniversaires, visites de musées, repas, etc. Renseignements: tél 022 348 74 31 ou 079 827 47 42

Gym dos seniors

Les bons gestes et les bonnes habitudes pour épargner le dos, maintien, perception du corps, renforcement et détente.

Renseignements:

Mme Člaudine Streiff-Favre tél. 022 349 04 55

Rythmique

Méthode interactive fondée sur la musicalité du mouvement et l'improvisation.

Renseignements:

Institut Jaques-Dalcroze tél. 022 718 37 60

Bridge

Pour les amateurs de cartes. Renseignements: Mme Antoinette Fayet tél. 022 349 21 71

Cours

Gymnastique

Echauffement cardio-vasculaire doux, gymnastique posturale, stretching, tonification d'après la méthode Pilates, training autogène.

Renseignements:

Mme Cornélie Wirth tél. 079 449 29 58

Eutonie

Une méthode corporelle sensitive qui associe la relaxation et le mouvement. Ses bienfaits: un assouplissement articulaire, une tonification de la musculature, une amélioration des fonctions neuro-végétatives (circulation, respiration, sommeil, nervosité). Un équilibre physique et psychique.

Renseignements:

Mme Rose-Marie Günther tél. 022 345 47 60

Poterie

Technique du tour, modelage, travail à la plaque et avec moules. Tous publics.

Renseignements:

Mme Sandra Bueno tél. 078 733 13 97

Yoga

Diverses techniques adaptées à tous les âges.

Renseignements:

Mme Sonia Coray tél. 076 325 01 75

Maison de Quartiers de Chêne-Bourg

Edito

Rue François-Perréard 2 1225 Chêne-Bourg Tél. 022 348 96 78 Fax: 022 348 96 75 e-mail: cl.chenebourg@fase.ch

quartier∫ de chêne-bourg

Le retour des beaux jours nous ravit. Depuis le début de l'année, nous organisons des repas intergénérationnels tous les mardis soirs. Venez partager un repas convivial dans les murs de la MQ ou devant (si le temps le permet). Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, en famille ou entre amis, seuls ou accompagnés, nous nous réjouissons de partager ce moment avec vous. Détails ci-contre.

Horaire d'accueil au public

lundi: 14h00-20h00
mardi: 14h00-22h00
mercredi: 9h00-19h00
jeudi: 14h00-21h00
vendredi: 14h00-22h00
samedi: 14h00-18h00
dimanche: selon activités

Ouverture du secrétariat

lundi: 9h00-12h00
et 14h00-16h00
mardi: 9h00-16h00
jeudi: 10h00-12h00
vendredi: 8h30-12h00
(permanence téléphonique)

Enfants et adolescents

Centre aéré d'été pour les enfants Du lundi 30 juin au vendredi 25 juillet

Pour enfants de 6 ans à 12 ans. Accueil de 8h00 à 18h00, activités de 9h00 à 17h00.

Chaque jour une sortie est prévue. Piscine, balade en forêt, baignade au lac, rallye dans un parc, les activités proposées sont diverses et variées.

Tarif: de CHF 40.— à CHF 295.— la semaine en fonction du revenu familial.

Une réduction est accordée pour l'inscription des frères et sœurs. Nous acceptons les enfants dès 6 ans révolus.

Rencontre Agorespace de Mirany

Les mercredis 14 mai, 7 juin et 18 juin à partir de 17h00

En collaboration avec l'équipe des TSHM des Trois-Chêne, nous organisons des rencontres sportives dans le nouvel agorespace du parc Mirany. Venez nous y retrouver dès 17h00. Au programme: foot, basket, pingpong et pétanque.

Ces rencontres seront suivies d'un repas. Nous mettrons un grill à disposition des habitants, afin de partager un repas ensemble. Apportez vos viandes.

(suite ci-contre)

Tout public

Les M&M's - Les Miams du mardi

Tous les mardis dès 19h30, venez partager un repas convivial, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, entre amis ou en famille.

Prix: CHF 3.-/repas

Inscriptions le jour même à la MQ jusqu'à 18h00.

Manifestations

Fête de la musique 2014 Vendredi 20 et samedi 21 juin Place Favre.

Comme chaque année, la Maison de Quartiers participe à la fête de la musique. Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à venir célébrer cette nouvelle édition. Restauration et buvette en permanence et entrée libre!

Vendredi dès 20h00: chantée organisée par le cœur des Trois-Chêne. Samedi dès 14h00: démonstrations

des ateliers de danse de la MQ. **Dès 17h00:** musique live!

Musiciens de tout poil, à vos marques! A cette occasion, nous proposons aux musiciens de tous horizons de se produire devant un public fidèle. Pour ceux qui désirent jouer sur une magnifique scène locale ce jour-là, contactez-nous au 022 348 96 78 ou passez nous voir à la MQ.

Coordinateur: Joël.

Ne tardez pas, car le nombre de places est limité!

Exposition

Bernard Kohli

"Avril" - Technique mixte Exposition jusqu'au 23 mai.

Recherche d'un local d'entrepôt

Le Maison de Quartiers cherche un local ou un box pour entreposer son matériel

En effet, nous n'avons plus de local d'entrepôt. Il a été grignoté par la future zone autour de CEVA.

Si vous avez une proposition à nous faire, vous pouvez nous joindre au 022 348 96 78 ou nous écrire à l'adresse mq.chenebourg@fase.ch. Merci!

Maison des Quartiers de Thônex



Route de Jussy 39 Tél. 022 348 75 32 Fax 022 348 31 90

Vous trouverez ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons ces prochaines semaines. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements!

Vous pouvez aussi consulter notre site internet: www.mqthonex.ch

2 horaires pour2 accueils différents

Accueil administratif

lundi fermé
mardi 16h00-18h00
mercredi 9h00-12h00 -14h00-18h00
jeudi 14h00-18h00
vendredi 14h00-18h00
samedi 14h00-17h30

Accueil d'animation

lundi fermé
mardi 16h00-21h30
mercredi 14h00-19h30
jeudi 16h00-19h30
vendredi 16h00-21h30
samedi 14h00-17h30

Enfants de 5 à 11 ans été 2014

Le centre aéré d'été des enfants 1P-7P

La Maison des Quartiers accueille votre enfant durant les quatre semaines du mois d'août, soit du 28 juillet au 22 août 2014. Les activités sont diverses et multiples, principalement axées sur les envies des enfants, elles varient aussi en fonction de la météo. Au programme, des visites, des sorties, des bricolages, la

piscine... Il faut prendre un piquenique pour midi.

Attention: la somme de CHF 20.— est à payer lors de l'inscription, somme qui sera déduite du montant total dû à la Maison des Quartiers. En cas de désistement, cette participation aux frais administratifs ne vous sera pas restituée. De plus, une attestation de l'administration fiscale cantonale doit impérativement être fournie lors de l'inscription pour procéder au calcul du prix du centre aéré.

Pour tous renseignements: Delphine et Sandra.

L'Atelier de poterie enfants en été

Dans le local dédié à cette activité, notre potière Catherine propose aux enfants dès la 2P de participer à un atelier d'une semaine de poterie.

L'atelier du matin, du 30 juin au 4 juillet de 9h00 à 12h00. L'atelier du matin,

du 18 au 22 août de 9h00 à 12h00. L'atelier de l'après-midi, du 18 au 22 août de 14h00 à 17h00.

Renseignements et inscriptions à la MQ, tarifs selon revenu familial brut.

Préadolescent(e)s et adolescent(e)s de 12 à 18 ans

L'accueil libre

Le mercredi de 14h00 à 19h30, le vendredi de 16h00 à 21h30, et le samedi de 14h00 à 17h30.

A toutes celles et tous ceux qui veulent se retrouver après les cours ou le travail, nous vous proposons un lieu pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-pong et d'autres jeux de société. Tous les jeux sont gratuits et le sirop aussi... Pour toutes suggestions de sorties ou d'activités, contacter sandra.

Les repas du vendredi soir

Viens partager une soirée gourmande entre amis! Au programme: confection du repas, dégustation de notre menu, soirée jeux, film, discussion, élaboration de projets (sorties, soirées...). Inscriptions à la MQ jusqu'au vendredi 16h00. Prix: CHF 3.—.

Eté 2014

Pré-adolescent(e)s et adolescent(e)s (10-17 ans)

Des sorties et des mini-camps en fonction de projets sont proposés du 27 juin au 2 juillet.

Renseignements auprès de Sandra et Julien.

Adultes - familles - aînés

Les mardis de 18h00 à 21h30 Grillades conviviales et canadiennes

Avec les beaux jours, nous mettons à votre disposition un grill et des meubles de jardin devant la Maison des Quartiers.

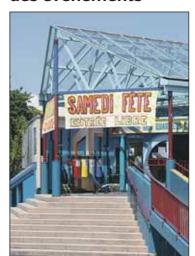
Les mardis-grillades conviviales

Les mardis 27 mai, 3 juin, 10 juin ,17 juin De 18h à 22h



39, route de Jussy - 1226 Thônex T: 022 348 75 32 E: mq.thonex@fase.ch www.mqthonex.ch Que vous soyez seul(e) ou en compagnie, amenez ce que vous souhaitez griller, vous trouverez sur place une buvette et des salades.

Calendrier des événements



Samedi 14 juin dès 14h00

Grande fête *Portes Ouvertes* des activités de la Maison des Quartiers avec présentations et expositions des activités de l'année. Poterie, bricolages, baby-gym, jeux enfants et tout public, musique, des surprises... Entrée libre, boissons et alimentation sur place.

Samedi 21 juin

Des groupes des locaux de répétitions de la MQ Thônex à la *Fête de la Musique* à Thônex.

Du lundi 4 au samedi 23 août

La Maison des Quartiers se déplacera dans les préaux des écoles des quartiers, comme les années précédentes: Marcelly, Adrien-Jeandin, Bois-Des-Arts (Curé-Desclouds).

Irène Hensler, Présidente d'honneur des Aînés Solidaires

Le 10 mars 2014, a eu lieu l'Assemblée Générale des Aînés Solidaires de Thônex avec 80 membres présents.

hé dansant, travaux manuels, Scrabble, démarches administratives, service social, évasion montagne, repas conviviaux, pétanque et sortie annuelle sont les activités organisées par nos soins, avec de nombreux adeptes satisfaits.

Les finances sont saines grâce aux Autorités de Thônex que l'on remercie vivement. La vitrine communale du Chêne-Vert vous renseignetout au long de l'année.

Roger Helgen a été élu à la présidence en remplacement d'Irène Hensler qui arrête cette fonction après 14 ans de bénévolat et de dévouement. Le nouveau président s'est exprimé en ces termes:

«Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour mon élection.

Sachez que je suis ouvert à tout et à tous et surtout à la bonne humeur et à l'humour. Un sourire éclaire votre visage et se reflète dans votre caractère et vos contacts.

Nous sommes à l'apogée de notre vie, donc, profitons-en et ne cherchons pas la petite bête. Vous ne la trouverez pas, car votre vue baisse!

Eloignons-nous des mensonges, des bruits de couloirs diffusés sur "Radio-semeur-de-M.".

Le travail, c'est fait, les enfants, c'est fait, les miracles attendront. Alors, je vis comme un vieux, même si l'époque est au jeunisme.

C'est un mot que je trouve joli et pas péjoratif, car il fait beaucoup d'envieux et il se décompose en deux syllabes VIE et EUX, ce qui veut dire: je vis avec eux et j'en profite pour ouvrir grand mes yeux! Car la vie est belle.

Il y en a qui disent que même si on prend de l'âge, on n'en devient pas vieux pour autant!

D'autres préfèrent seniors, panthères grises, anciens, retraités, aînés, mais le vieux est né!, il y a quelques



années et il en connaît des choses qui sont appréciées en Afrique, avec des réunions nommées "conseil des sages".

Utilisez votre matière grise comme des sages et surtout n'oubliez pas de rire, car la gaieté améliore la vie.

Les décennies qui arrivent n'ont aucune raison d'être moins actives, moins gratifiantes, moins heureuses que celles qui les précèdent, mais elles vont prolonger votre jeunesse. Un vieux n'est qu'un ancien jeune!

Soyez solidaires, pas solitaires, et saisissez les opportunités quand elles passent, car vous n'avez qu'une seule vie

Je ne veux pas terminer ce laïus présidentiel sans féliciter Irène pour son travail et sa disponibilité pour les aînés thônésiens, depuis de nombreuses années.

Un grand BRAVO et MERCI à tous les membres du comité qui oeuvrent efficacement dans l'ombre et qui ont accepté volontiers de continuer leur bénévolat avec moi.



C'est le changement sans changement de personnes.

Ensemble, voguons vers l'avenir et que vivent encore longtemps les Aînés Solidaires de Thônex qui apprécient fortement les aides et le soutien de la Commune.»

Voici le panégyrique de Gilbert Flückiger, retraçant l'épopée d'Irène et l'historique de cette section active de Thônex.

«J'aimerais profiter de l'occasion du changement de présidence pour vous rappeler brièvement comment est née notre association Aînés solidaires

L'idée de créer une association qui puisse venir en aide aux aînés remonte au mois de février 1997. Il y avait eu, certes, déjà une association fondée en 1995 mais, faute de bonnes volontés, celle-ci disparut 18 mois plus tard. En ce vénérable mois de février 1997, M. Piazzalunga, conseiller administratif et maire de Thônex demanda à M. Baudin de trouver quelques personnes en vue de fonder une association. M. Baudin travaillait à l'époque comme bénévole à l'AVIVO et il contacta trois personnes qui effectuaient le même travail, soit: Mme Irène Hensler, Mme Nadine Lombard et moi-même.

La première séance avec M. Piazzalunga eut lieu le 23 mars 1998. D'autres personnes rejoignent notre petit groupe et le 11 mai 1998, il est procédé à la nomination de M. Baudin en tant que président, de Mme Lombard comme 1ère vice-présidente, M. Graber en tant que 2ème vice-président et M. Robert prend en charge la trésorerie. Mme Despond s'occupera du social et Mme Hensler prendra en charge les loisirs, les travaux

manuels et les repas conviviaux et moi-même, l'évasion montagne. Enfin M. Thomas examinera les statuts des Aînés de Meyrin pour les adapter à notre nouvelle association.

Après deux séances en petit comité, il fut décidé début juin 1998, d'envoyer une lettre d'invitation à 600 personnes de la commune, âgées de 62 à 75 ans, avec une brève explication et une lettre circulaire sur laquelle figuraient toutes sortes d'activités qu'il fallait cocher. Et, pour attirer un maximum de mouches, la commune offrait un apéritif garni.

En tout, 122 personnes assistèrent à la présentation du 22 juin 1998 et environ 100 autres personnes renvoyèrent le questionnaire en s'excusant de ne pas pouvoir participer à la réunion

Des statuts furent établis et acceptés le 7 septembre 1998, à la rédaction desquels participa activement M. Thomas et à partir de l'an 2000, il assuma même le travail de secrétaire, suite à la démission de Mme Babaz.

Le 21 mars 2000, M. Baudin, qui avait accepté la charge de président pour deux ans, donne sa démission et c'est Mme Irène Hensler qui est élue à la présidence. C'est sous son impulsion que furent créés les jeux d'échec, de cartes, sans beaucoup de succès, de scrabble qui se développe allègrement et la pétanque, en septembre 2003, que notre ami Werner Schütz anime maintenant et a développé de main de maître.

Le 4 mars 2004, M.Thurler reprend la charge de trésorier, suite à la démission de M. Robert.

Toute notre reconnaissance également à Mme Dany Ruiz qui organise les repas conviviaux depuis 2011, à Mme Simone Biderbost pour le social et sans oublier notre ami Denis Genolin, toujours disponible.

Chère Irène, notre association te doit beaucoup car, sans ton engagement, ta persévérance et ton travail, Aînés solidaires n'existerait certainement plus. Aussi, permets-nous de t'offrir, en guise de reconnaissance un petit présent, qui te permettra d'acheter quelques livres à la FNAC, ainsi que ce petit arrangement floral.

Et bien que les statuts de notre association n'aient pas prévu une clause pour services rendus, nous avons décidé à l'unanimité, dans le cadre du comité, de te conférer le titre de **Présidente d'honneur**, avec le même salaire que celui de présidente, soit o franc.»



Fête du Vieux-Chêne les 13 et 14 juin 2014

Ça va chauffer!

ous les deux ans, le Vieux-Chêne annonce l'arrivée de l'été en musique. Depuis vingtdeux ans, les artisans et les commerçants font battre le cœur historique de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries l'espace de deux jours.

Les 13 et 14 juin, la douzième Fête du Vieux-Chêne sera torride et colorée! Plus de 30 stands, un choix musical riche et plein d'animations pour tous les âges.

Pour les plus jeunes, il y aura un carrousel, de la barbe à papa, une roulotte de pêche aux canards, où tous gagnent quelque chose, un stand de tatouages (lavables), le clown Kinou. Pour petits et grands,

celaine, diverses techniques d'objets, cadres décoratifs et utiles en bois et Powertex, cartes de vœux, serviettage, tableaux, statues, créations de Claire-Fontaine (Fondation Ensemble), brocante, objets de collection, des shakos, képis, casquettes, de l'artisanat sénégalais et jus de baobab (bissap), de l'artisanat africain, haïtien, de la décoration d'intérieur; du pain de seigle, des spécialités vaudoises, grisonnes, de la bière blonde et blanche, genevoise, artisanale.

Amitié et bonne humeur

Si tout a commencé en 1992, lorsque deux commerçants, Michel Steffen et Michel Groux, décidèrent de redonner vie au Vieux-Bourg, auSi nombre d'artisans-exposants sont originaires des Trois-Chêne, ceux d'ailleurs sont aussi accueillis à bras ouverts.

Chaque édition de la Fête du Vieux-Chêne se veut synonyme d'enthousiasme et d'amitié partagée avec la population chênoise. chestre des Trois-Chêne donneront leur concert à 14 heures et ensuite joueront à 16 heures à la place des Trois Martyrs. Tout au long de l'après-midi, la rue du Gothard et la rue du Vieux-Chêne seront animées par *Les Dek'Onex*, et autres groupes



Le programme en bref

Comme d'habitude, c'est en musique que l'Association des artisans, des commerçants et autres métiers du Vieux-Chêne vous accueillera le vendredi 13 juin dès 19 heures. Fidèle à la tradition, la soirée sera toujours jazzy avec l'ensemble Swing de Fou. Des musiciens déjantés qui nous feront partager les fascinantes orchestrations du jazz naissant dans la Nouvelle-Orléans des années folles. Sous la tente, la carte proposera de succulentes raclettes, d'appétissants Malakoffs, de délicieuses saucisses, frites et un large choix de boissons.

Le samedi 14 juin, *L'Orgue à Papy Jo* donnera le coup d'envoi de la fête à 11 heures précises sur la Place du Gothard. Après une partie officielle prévue à 11h30, la musique sera reine. Les musiciens de l'Or-

musicaux. Le *Benny's Goodies Quartet* fera le bonheur des passionnés du style swing dès 18 heures du côté de Chêne-Bougeries.

Dès 20h30, sous la tente principale, place au Rock, au Pop et au Medley avec le groupe incontournable des meilleures scènes genevoises et helvétiques *Hits in the Box!*

Bar à champagne genevois et roulotte à bière pression, genevoise artisanale

Fêtons tous l'arrivée de l'été 2014 dans la bonne humeur et la joie. En famille ou entre amis, un rendezvous à ne pas manquer!

Beatriz de Candolle Conseillère administrative de Chêne-Bourg Présidente du Comité de la Fête du Vieux-Chêne



démonstration de danse de l'école I-Dance de Chêne Bourg, stand de tir (carabine à plomb).

Et bien sûr tous nos exposants vendent: glaces, granités artisanaux, milk-shakes, gâteaux maison, des brochettes à bonbons, des gourmandises de confitures et douceurs maison; diverses techniques de bijoux, céramiques, peinture sur por-

jourd'hui rien n'a changé. Le comité des fêtes de l'association poursuit la tradition en organisant chaque année paire une Fête sous le signe de la bonne humeur.

Depuis 2004, la Ville de Chêne-Bougeries fait corps avec la Commune de Chêne-Bourg pour soutenir cette manifestation qui fait fi de la frontière naturelle de la Seymaz.

Publicité



Accademia d'Archi ÉCOLE DE MUSIQUE

dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE ALTO - INITIATION MUSICALE SOLFÈGE

153, route de Chêne 1224 Chêne-Bougeries Tél. 022 751 26 76 www.accademia-archi.ch Avec le soutien de





Jumelage entre les Samaritains des Trois-Chêne et les secouristes de la Croix-Rouge arménienne

l'occasion de ses 40 ans d'existence, la section des Trois-Chêne lance un jumelage avec les secouristes de la Croix-Rouge arménienne. Les activités de premiers secours sont nées en Arménie en 1996. L'histoire de cette collaboration remonte quant à elle à l'année 2000, lorsque notre plus fidèle monitrice a été invitée comme observatrice de l'Alliance Suisse des Samaritains lors de la Compétition nationale de premiers secours de la Croix-Rouge arménienne organisée à Yerevan, capitale du pays. Les responsables du département des premiers secours de la Croix-Rouge arménienne ont, dès le départ, été très actifs; avec une motivation et un engagement exemplaires et malgré très peu de moyens, ils ont développé de nombreuses activités de secourisme; dans un pays où les risques sismiques sont élevés, recruter des secouristes et initier la population aux gestes de secours est un défi permanent. La situation économique est toujours préoccupante dans le pays et ils doivent faire face à beaucoup



de difficultés: ils manquent actuellement de fonds, principalement pour former et garder leurs moniteurs et mettre à leur disposition une nouvelle édition de leur manuel d'enseignement.

Impressionnée par leur richesse culturelle, leur capacité à rebondir face aux difficultés, leur volonté farouche d'ancrer le secourisme dans toutes les régions, la section des Trois-Chêne a décidé de leur proposer un jumelage. Ce jumelage a été accepté avec enthousiasme par la Croix-Rouge arménienne à Yerevan.

Les samaritains des Trois-Chêne se réjouissent de développer des relations amicales avec les secouristes arméniens, de partager des expériences, d'en apprendre davantage sur leur organisation et leurs méthodes, de rechercher avec eux des solutions pour que les secouristes soient mieux reconnus, de trouver des fonds pour contribuer à redévelopper les activités de premiers secours des secouristes de la Croix-Rouge arménienne. Les premiers objectifs sont, d'une part, de collaborer étroitement avec eux pour qu'ils puissent organiser à nouveau une compétition de premiers secours, en septembre 2015, à Yerevan, compétition qui aurait lieu en binômes parrainés entre des samaritains des Trois-Chêne et des secouristes arméniens; d'autre part, de les aider à rééditer des documents d'enseignement sur lesquels leurs formations doivent s'appuyer.

Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous désirez nous soutenir d'une manière ou d'une autre, n'hésitez pas à nous contacter à: secretariat@samatc.ch



COLLECTE DE SANG

THÔNEX

Salle des Fêtes 18, avenue Tronchet

Mardi 27 mai 2014 de 14H30 à 19H30

Org. Section Samaritains des Trois-Chêne Mairie de Thônex



LE SANG A UNE COULEUR. LA VIE.

Journée portes ouvertes mercredi 4 juin

Un atelier pas comme les autres se niche sur la commune de Chêne-Bourg

eux fois par semaine des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres troubles de la mémoire sont accueillies dans l'aile d'une maison familiale dans un environnement de verdure. Elles partagent leur journée entre des temps de création basés sur l'art-thérapie et des moments de rire et de détente autour d'un petit déjeuner et d'un délicieux repas.

Si vous voulez le découvrir, le Jardin d'Hedwig vous invite à une journée portes ouvertes le mercredi 4 juin ou en images sur son site internet www.lejardindhedwig.ch.

A Genève, plus de 6'000 personnes souffrent de troubles cognitifs dont 60% vivent à la maison. Pour elles, la lente perte de leur autonomie et de leurs repères est source d'angoisse et d'agitation. Pour leurs proches, qui partagent souvent leur quotidien, c'est source d'inquiétude et de grande fatigue.

Des recherches sur le cerveau démontrent que le centre de la créativité et des émotions peut souvent rester en fonction plus

Le jardin d'Hedwig

teurs et les sons.
Elle obtient des longtemps que les autres zones. Il est donc important de la stimuler pour découvrir des possibilités alternatives de compréhension du monde et de soi-même et par là, retrouver des moments d'apaisement, une meilleure estime de soi et plus d'autonomie.

C'est en se fondant sur ce postulat que Sabine de Clavière, qui bénéficie d'une expérience de plus de 10 ans auprès des aînés, a développé un programme d'art-thérapie avec notamment

des activités de peinture, collage, land art, chants, jeux avec les mots, les senteurs et les sons. résultats remarquables comme on le

devine à travers plusieurs remarques prises au vol: «Quand on dessine, les souvenirs remontent les escaliers». «La création nous calme, l'inspiration vient petit à petit, je ressens du plaisir, de la gaîté». «J'ai des nuages dans la tête, lorsque je suis ici, ils s'en vont».

Ouvert depuis 2010 et soutenu par la commune de Chêne-Bourg, ce lieu permet également aux proches aidants d'avoir un moment de

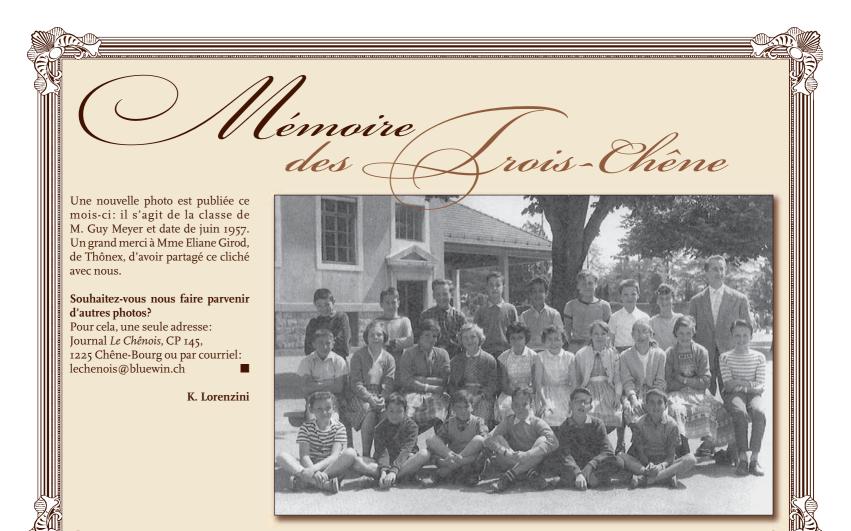
Renseignements pratiques

Adresse

56, av. du Vieux-Bourg 1225 Chêne-Bourg Tél: 022.348.89.00 info@lejardindhedwig.ch

Ouvert les lundi et jeudi de 9h30 à15h30

Journée portes ouvertes le 4 juin 2014



Pétanque de Thônex

Comme chaque année à l'Ascension, la Pétanque de Thônex organise divers concours de pétanque sur les terrains du Cycle du Foron à Thônex. Buvette et restauration sur place. Ci-dessous, les dates de ces joutes.

Jeudi 29 mai

Championnat genevois tête-à-tête toutes catégories. L'après-midi, Grand Prix de l'Auberge communale de Thônex, en doublettes, ouvert à tous.

Vendredi 30 mai

Concours doublettes en soirée, ouvert à tous.

Samedi 31 mai

Coupe genevoise masculine et féminine.

Dimanche 1er juin

Championnat genevois doublettes mixtes.

Pétanque de Thônex Serge Delez, secrétaire

Publicité

RESTAURANT 3 COMMUNES

Sabrina et Damir vous accueillent chaleureusement dans un cadre convivial.

Salle de banquets pour entreprises, anniversaires, etc.

Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7

Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26 Route de Sous-Moulin 39 Fax: 022 349 66 26

restaurant3communes@hotmail.com

THE WAY



AIKIDO

STAGE dirigé par

MORIO KURIBAYASHI SENSEI

6e Dan, Japon

5 juin 2014 de 19h à 21h





AIKIDO TAKEMUSU DOJO Ch. de la Bride 4 1224 Chêne-Bougeries Suisse

CHF 30.-Nombre de places limitées Inscriptions obligatoires à info@takemusu-dojo.ch

www.takemusu-dojo.ch

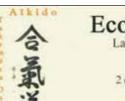


Publicité

PACO ELECTRICITE S.A.

Entreprise générale d'électricité Concessionnaire SIG et Swisscom Electricité - TV et Téléphone

7, ave Krieg – 1208 Genève Tél: 022 349 84 79 – Fax: 022 349 84 76 e-mail: pacoelec@bluewin.ch



Ecole d'Aïkido

La Voie de l'Harmonie

La Gradelle 2 cours gratuits à l'essai Informations sur :

www.takemusu-dojo.ch





Store abîmé ou verre cassé? Dépannage d'urgence au 022 735 56 60

Bativer • 33, rue de la Mairie • 1207 Genève • Fax 022 735 56 46



Les Jeux de Genève montent en puissance

Les 17 et 18 mai prochains, notre cité accueillera, pour sa deuxième édition, les Jeux de Genève. Près de quatre mille jeunes athlètes de toute la région sont attendus. Au programme de ce rendez-vous, trente-trois compétitions sportives seront mises en place et de nombreuses animations pour les familles et le grand public sont prévues.



es Jeux genevois ont vu le jour en 1940 pour permettre aux sportifs suisses de participer à des compétitions de niveau international malgré la guerre. Douze éditions eurent lieu jusqu'en 1951. Modernisée en 2012 par l'Association Genevoise des Sports avec le soutien du Canton, de la Ville de Genève et de l'Association des Communes Genevoises, cette manifestation permet aux jeunes entre 10 et 18 ans de participer à des compétitions de haut niveau. Cette année, les Jeux de Genève s'ouvrent à l'ensemble de la région franco-valdogenevoise, avec des installations dans une dizaine de lieux. Cette manifestation, qui sera organisée tous les deux ans, est appelée à s'inscrire dans le calendrier régional.

La Chênoise Juliane Robra, marraine de cet événement

Juliane Robra, judokate genevoise au palmarès confirmé, soutient l'événement. Elle est marraine de la manifestation. Huit fois championne suisse individuelle et à plusieurs reprises sur le podium lors de divers Championnats d'Europe, Juliane a également participé aux Jeux Olympiques de Londres et se prépare actuellement pour ceux de Rio. Rencontre avec une athlète qui soutient la relève avec enthousiasme.

Juliane, tu es ambassadrice des Jeux de Genève. C'est primordial pour toi d'être associée à cet événement?

C'est un grand plaisir. Quand je pense à mon parcours, l'époque de ma jeunesse fut essentielle. Beaucoup de sportifs m'ont inspirée. C'est une grande opportunité pour les jeunes. Je connais certains participants, donc il y a une touche personnelle aussi dans mon engagement. L'échange et le regroupement des jeunes sont importants. Les Jeux touchant plusieurs régions, c'est une opportunité de voir plus loin. C'est motivant. C'est inspirant d'observer d'autres disciplines et différentes manières de se préparer avant la compétition. L'événement prend une envergure internationale, j'espère que le public viendra en nombre.

Penses-tu que c'est un bon tremplin pour les jeunes en vue de compétitions comme les Jeux Olympiques?

C'est effectivement une bonne tribune. Une présélection pour participer est organisée. On retrouve le mélange des disciplines. Le nom *Jeux* est important. Cela donne une possibilité de rêver et de donner conscience aux jeunes des possibilités à venir. Il faut toutefois respecter leur situation actuelle et leur parcours pas encore tracé. Cet événement ne leur garantit pas un avenir radieux dans le sport. Ces Jeux doivent avant tout rester un réel plaisir.

Quelles sont les conditions de participation?

Cela dépend des disciplines. En judo, ce sont des rencontres par équipe. Les jeunes ont autour de 14 ans. Des catégories de poids ont été définies. Une sélection genevoise, une d'Annemasse et une de Nyon seront, par exemple, présentes. Les diverses disciplines mettent en place leur propre formule. Le but de cette manifestation est avant tout de mettre en avant les jeunes espoirs. Il n'y aura pas de sportifs confirmés engagés dans la compétition.

Lac, montagnes, plaine,... le paysage genevois est-il parfaitement adéquat pour recevoir un tel événement?

Genève possède de nombreux atouts pour accueillir des rencontres sportives. D'ailleurs les championnats d'Europe de Triathlon auront lieu, en 2015, dans notre cité. Nos espaces permettent aisément la pratique du triathlon (course, vélo et natation). Nous sommes situés au milieu de l'Europe avec un aéroport. Notre ville est aisément accessible. Nous avons les infrastructures, le matériel et des gens motivés. On retrouve beaucoup de bénévoles et de gens passionnés autour de l'organisation des Jeux de Genève. C'est un investissement pour l'avenir de la jeunesse régionale. Cet événement regroupe la population, les sportifs et le public. Les entreprises de la région sont intégrées à la manifestation. La géographie permet de nombreuses activités, comme le VTT au Salève ou le kayak sur le lac. Genève possède de bons atouts pour la relève. Nous bénéficions d'une culture sportive et événementielle.

Les lieux sont étendus sur le canton de Vaud et la France voisine, était-ce déjà le cas lors de l'édition 2012?

Ceci est nouveau. En 2012, le rendezvous se déroulait uniquement en terre genevoise. Cela pose de nouvelles questions d'organisation, mais le défi est intéressant à relever. Le sport est fédérateur et unit les gens. Il transgresse les frontières politiques et culturelles. Pour l'avenir, je ne sais pas si on s'étendra d'avantage ou si on se concentrera autour de Genève. Il serait bien de grandir en intégrant encore plus de clubs et de participants de la région sans s'étendre géographiquement. Plus on s'éparpillerait, plus la participation serait sélective et donc moins il y aurait de jeunes locaux. Cela serait dommage pour les adolescents de notre région pas encore confirmés.

Comme le festival culturel Antigel, présent dans de nombreuses communes, les Jeux de Genève sont-ils une occasion de visiter les alentours, de faire connaître les diverses infrastructures sportives de la région?

Beaucoup d'infrastructures sont habituellement utilisées par le public, comme Vessy ou la Queue-d'Arve. Une telle rencontre peut permettre de découvrir de nouveaux lieux. Les familles peuvent créer des liens lors

d'une telle manifestation. Les clubs aussi évidemment.

As-tu connaissance de Jeux similaires dans d'autres régions?

C'est unique, hormis peut-être les jeunes anglais qui participent aux *Youth Games*. En Allemagne, ils ont des rencontres similaires au niveau scolaire. Tu participes avec ton école régionalement et nationalement si tu vas plus loin dans la compétition. J'ai étudié en Allemagne dans la région de Dortmund. C'est une chance et un bon investissement pour les jeunes Allemands.

Contrairement aux Jeux Olympiques, les Jeux de Genève mélangent compétitions entre sportifs valides et handicapés, et compétitions classiques...

Il y a eu de nombreuses évolutions et efforts, même si il y a encore beaucoup à faire pour le sport handicap. C'est très bien de faire ceci au niveau régional. A Londres, ils ont essayé de mélanger et cela a permis une grande visibilité. C'est une chance pour tous ces jeunes de la région de vivre ce rendez-vous en commun. Une bonne chose pour l'intégration. Ce mélange d'origines et vies diverses est positif pour leur devenir.

Tu fais partie du Team Genève. Est-ce que cette structure créée par la Ville et le Canton de Genève est un soutien primordial en vue des J.O. de Rio en 2016?

C'est tout d'abord une grande reconnaissance. Cela forge également des liens entre les sportifs genevois. Ça permet également de communiquer correctement et de créer une identité. Il y a un grand potentiel sportif au niveau genevois. Grâce à cette plateforme, on peut plus aisément échanger avec le public et les politiques. Nous créons un engouement commun et regroupons nos savoirs. Nous utilisons mieux les synergies à plusieurs, nous sommes d'une plus grande efficacité.

> Propos recueillis par **Hervé Annen**

Pour en savoir plus:

www.jeuxdegeneve.ch • www.julianerobra.ch • www.teamgeneve.ch

Avis important

Parution de l'"Annuaire officiel des Trois-Chêne" 2014-2015



La nouvelle édition de l'Annuaire chênois sera dans vos boîtes à lettres dans le courant du mois de septembre. Cette publication commune à Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex est une véritable mine d'informations sur la vie pratique dans les Trois-Chêne, mais aussi à Genève en général. Elle est revue et corrigée chaque année par les administrations communales et la Rédaction du journal *Le Chênois*.

Annonceurs, annoncez-vous!

Les entreprises chênoises sont encore à temps pour figurer dans cette nouvelle édition. Editée à 16'200 exemplaires et distribuée tous ménages par La Poste, elle se présente sous la forme d'une brochure A5 quadri contenant 146 pages. Riche en informations dans des domaines variés (santé, social, sports, loisirs, famille, administrations communales, formation, associations, etc.) et agrémentée de photographies, elle constitue un excellent vecteur publicitaire. Vous pouvez manifester votre intérêt en téléphonant à la Rédaction du Journal *Le Chênois*, du lundi au vendredi de 8hoo à 12hoo au 022 349 43 81 ou en nous adressant un message à l'adresse suivante: pub@lechenois.ch

Attention aux arnaques!

Des entreprises malveillantes démarchent régulièrement des annonceurs potentiels dans notre région. Elles prétendent vendre des espaces publicitaires dans des soi-disant brochures publiées par les administrations communales. Elles exigent un paiement à l'avance et, la plupart du temps, disparaissent dans la nature sans laisser de traces. Nous vous rappelons donc qu'il n'existe qu'une publication officielle commune émanant des trois mairies chênoises et c'est l'Annuaire officiel des Trois-Chêne, réalisé tous les ans par le Journal *Le Chênois*. Nous publions ici la couverture de la prochaine édition, facilement reconnaissable d'autres brochures pseudo-officielles.

Kaarina Lorenzini, Rédactrice en chef du journal "Le Chênois"



PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Rideaux voilages
- Blanchisserie
- · Tapis
- Retouches
- Daim cuir fourrures

Travail artisanal soigné effectué par des professionnels

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum) Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg

Pour votre publicité dans les Trois-Chêne:

Journal Le Chênois (organe officiel paraissant 7 fois par année)
Annuaire officiel des Trois-Chêne (1 fois par an)

Contactez-nous!

Tél.: 022 349 24 81 • Fax: 022 349 14 81 • pub@lechenois.ch

CIRQUENCIENCE COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)

Ecole de Chêne-Bougeries

STAGES SOUS CHAPITEAU (EN ÉTÉ)

Renseignements: www.cirquenchene.ch

Tel: 079/213 54 13

Chroniques de Stephan Bruggmann

La porte de Brazenac Leo, Rodolphe, Pion Dargaud



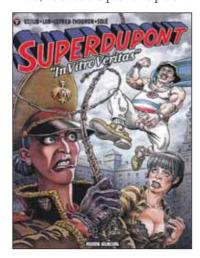
Leo et Rodolphe sont un tandem extrêmement bien connu grâce à des séries de science-fiction d'une qualité incroyable comme Kenya, Namibia, Terres lointaines ou Antares. Ce duo bien rôdé nous a habitués à une extrême précision du trait, ainsi qu'à des scénarios d'une intelligence et d'une finesse psychologique incroyables, d'autant plus dans un domaine où les médiocrités abondent. Avec La porte de Brazenac, le duo scénarise et Patrick Pion se retrouve au dessin pour une magnifique histoire quelque peu surprenante. En 1771, un nobliau de campagne désargenté et malade découvre d'étranges apparitions biologiques sur son domaine et, soudain, son cheval disparaît sous ses yeux.

Une histoire à la facture classique qui n'est pas sans rappeler l'ambiance des contes extraordinaires qui fleurissaient entre la fin du XIX et le début du XX siècle.

Un bonheur!

Superdupont tome 7, In vitro veritas Gotlib, Solé, Lob, Lefred-Thouron Audie

En voilà un (anti-)héros fascinant! L'esprit français a souvent produit le meilleur: de grands philosophes, la démocratie moderne, les droits de l'homme, Jean Jaurès et Superdupont. Tout ce que ce pays compte de chauvinisme, de provincialisme, de médiocrité et d'enfermement sur soi est personnalisé en lui: un superhéros en survêtements, une baguette sous le bras, mangeant un camembert, sirotant un Beaujolais... Ce héros, né de l'esprit délirant et délicieusement frondeur d'un Gotlib des années septante, est un de ces délices rares dont on ne saurait se lasser. D'autant qu'il évolue avec son temps. Les problématiques de ce dernier opus sont terriblement actuelles: la fécondation in vitro ou l'euro. A cela s'ajoute en dernière partie une série de gags en une page plus anciens qui méritent toute notre attention. Alors, ne boudons pas notre plaisir.



La Revue Dessinée http://www.larevuedessinee.fr/ spip.php



La Revue Dessinée est un magazine trimestriel, que l'on peut trouver sous format numérique et papier. Elle comporte des reportages, des documentaires et des chroniques comme n'importe quel journal d'information, mais la particularité de ce trimestriel est d'offrir cela en bande dessinée.

Créée par six dessinateurs qui, lassés d'une certaine inculture dans le monde de la BD, décidèrent de se lancer dans l'aventure de l'enquête, du reportage, des sciences, de l'histoire et du fait divers, cette revue permet donc, d'une part, à des auteurs de publier des travaux, avant de les proposer à d'autres éditeurs et, d'autre part, de redonner une certaine valeur au métier de dessinateur de bande dessinée.

La revue réunit un nombre considérable de talents comme Franck Bourgeron, Olivier Jouvray, Kris, James, Jean-Philippe Stassen, Sylvain Ricard, Hervé Bourhis, Christian Cailleaux et j'en passe.

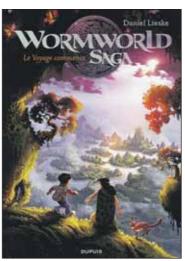
Le numéro trois vient de sortir en librairie. Il est encore meilleur que le second. Vivement le quatrième...

Wormworld saga Daniel Frieske Dupuis

Cet album est tiré d'une saga publiée sur Internet (www.wormworldsaga. com). C'est un impressionnant travail de mise en couleurs ainsi qu'un graphisme assez riche. L'auteur, Daniel Lieske, a placé gratuitement son concept en ligne et c'est le succès auprès des internautes qui a attiré l'attention de Dupuis pour une édition papier.

L'Histoire: Jonas doit rentrer au pensionnat à la rentrée prochaine. Lors de ses dernières vacances d'été, alors qu'il explore le grenier de sa grandmère, il découvre un monde caché. C'est le Wormworld! Alors qu'il parcourt ces décors incroyables, il est attaqué par des monstres et sauvé par Raya qui lui enseigne les rudiments de la survie dans cet univers. Ainsi commence la saga de Jonas.

Bien sûr pour accéder, et apprécier, ce premier volume (et donc ceux qui suivront), il faut être adepte de Fantasy et de jeux vidéo en trois dimensions. Alors, avis aux amateurs.



Blast 4: Pourvu que les bouddhistes se trompent Manu Larcenet Dargaud

Quatrième et dernier tome de la grande narration de Polza Mancini, un homme obèse de 38 ans, Blast ne laisse pas indifférent: d'abord par sa monumentalité, puisqu'il s'agit d'un huit clos en quatre gros tomes, ensuite parce que graphiquement, Manu Larcenet explore toutes les pistes possibles et enfin parce que le scénario ne peut pas laisser le lecteur indemne.

L'histoire: en garde à vue parce qu'il est suspecté d'avoir causé la mort d'une jeune femme, Carole Oudinot,



Polza n'accepte de parler qu'à la condition de pouvoir raconter toute son histoire, car il veut être compris. Il nous guide, ou nous perd, alors dans le labyrinthe de son âme où nous découvrons la profondeur de l'avilissement dans lequel il s'abîme depuis la mort de son père. Pourvu que les bouddhistes se trompent révèle enfin la confrontation finale.

Pour rappel, Blast est l'onde de choc provoquée par une explosion, ce qui donne une idée de ce que le lecteur ressentira.

Les mains obscures de l'oubli Cava, Ségui Dargaud

Toinou est l'homme de main d'un mafieux marseillais. Avant d'être enfermé pour trente-cinq ans pour une fusillade dont il n'était pas responsable, il avait passé un contrat avec un chef d'entreprise basque menacé par ETA. S'il venait à mourir, Pascal devait éliminer le chef du réseau, Itzala. Lorsqu'il est libéré, le héros apprend la mort du basque, il entame alors la traque.

Le récit est une plongée dans l'inconscient de l'Europe, rythmée par les cris des victimes oubliées des conflits qui jalonnent le siècle.

Une histoire terrible, dense et profondément humaine.



Critiques littéraires

Une sélection de Liliane Roussy

Romans Là où la terre est rouge Thomas Dietrich Ed. Albin Michel - 268 p.



La terre rouge, c'est évidemment la latérite des routes et des pistes, celles où Icare, jeune homme qui a abandonné ses études en France se voit propulser par hasard à un poste assez important en Afrique. Comme il a une haute opinion de lui-même et qu'il n'aime pas du tout travailler, cela lui monte à la tête et il ne s'aperçoit pas qu'il occupe des emplois factices. Du coup, il prête la main à toutes les magouilles, pseudo rébellions, élections truquées, coups d'Etat, etc.

Il découvre l'ivresse de ce qu'il croit être le pouvoir et l'amour par-dessus le marché.

Tout ça ne peut finir que mal, on s'en doute.

L'auteur, dont c'est le premier roman évidemment, a vingt-trois ans, a passé son enfance au Togo. Il connaît aussi le Tchad, le Soudan et la Centrafrique.

Etonnant et fort bien écrit.

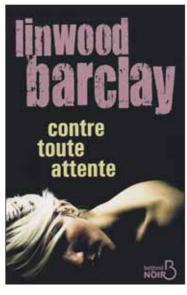
Contre toute attente Linwood Barclay

Ed. Belfond - 448 p.

L'entreprise de Glen Garber, dans le Connecticut va mal, les commandes se font rares.

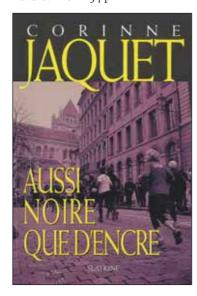
Les banques ont prêté de grosses sommes à des gens qui n'avaient pas un sou pour acheter une villa. Quand les choses tournent mal, les propriétaires se retrouvent avec leurs meubles sur la pelouse devant la maison, nous avons tous vu ça à la télévision.

Un pavillon a brûlé, peut-être que l'électricien mandaté a utilisé du matériel inadéquat et meilleur marché. On aborde le problème des contrefaçons, de leur fabrication, de leur tra-



jectoire. Accessoires de mode, médicaments factices, matériaux de chantier, etc. Il s'agit d'un roman noir absolument passionnant qui nous ouvre les yeux.

Thriller
Aussi noire que d'encre
Corinne Jaquet
Ed. Slatkine – 254 p.



On sait que Corinne Jaquet a *consacré* un crime à la plupart des quartiers de notre ville, avec bonheur si on ose dire.

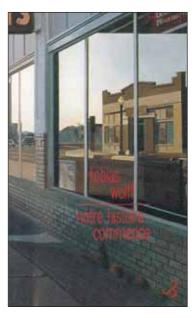
Aussi noire que d'encre se réfère évidemment à l'Escalade et à sa chanson la plus fameuse et c'est avec les participants de la course que nous grimpons et dévalons les rues que nous connaissons tous.

Parmi les dizaines de milliers de personnes participant de près ou de loin à cet événement, qui est le meurtrier?

On est tout surpris de ne pas s'en être douté.

Nouvelles Notre histoire commence Tobias Wolff

Ed. Christian Bourgois – 177 p.



C'est l'Amérique des petites villes, des petites joies, des petits chagrins. Chaque récit avance tranquillement, sans juger rien ni personne, du premier vrai baiser à la fin qui nous attend tous en passant par les avatars qu'on ne sait pas encore.

Il s'agit en effet d'une écriture fulgurante qui nous atteint quelle que soit l'histoire à première vue banale racontée.

C'est loin, l'Amérique? Pas vraiment. Les gens ne changent pas et les préoccupations sont les mêmes. Remarquable et prenant.

*L'espoir en contrebande*Didier Daeninckx

Ed. folio/Gallimard – 287 p.

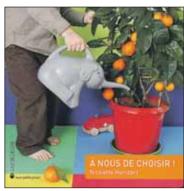


Où sont passées les deux majorettes qui défilaient si fièrement? De celles qui défendaient un sport «dont le seul apport à la civilisation réside en sa capacité à ranimer la flamme dans le regard des anciens». Ce village de Normandie en tombe des nues quand on découvre leurs cadavres. Et celui, évidemment muet, d'un marin qui encombre le pavillon espagnol de l'Exposition internationale de 1937?

Qu'elles se terminent bien ou mal, ces histoires recèlent toutes des définitions superbes qui soulignent l'immense talent de l'auteur.

Qui a dit que les nouvelles n'étaient plus à la mode?

Tout-petits A nous de choisir! Nicolette Humbert Ed. La Joie de Lire non paginé, cartonné



D'abord, les très belles photos de Nicolette Humbert pour un livre inusable, d'une solidité à toute épreuve que l'on gardera longtemps. Des images évoquant la vie de tous les jours dans lesquelles l'enfant se retrouvera. Pas besoin de savoir lire, les parents pourront broder à l'infini, éveillant ainsi le petit au pourquoi du comment. Le père ou la mère pourront inventer chaque soir une histoire différente à la portée de leur descendance. Un plaisir partagé à la portée de toutes les bourses. A ne pas rater. Et apprendre à tourner les pages...

Le prénom 2014 inconnu

Une fois que vous aurez découvert dans la grille les 43 prénoms parmi les plus utilisés en 2014 dont la liste vous est donnée ci-dessous, vous pourrez retrouver, avec les 12 lettres qui vous resteront un prénom italien célèbre.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

Е	N	Α	I	L	U	J	U	L	Е	S	0	R
L	ı	М	U	Υ	L	ı	L	0	U	N	Α	Е
S	В	С	О	É	Н	Т	N	Е	М	É	L	С
Α	Α	ı	С	Н	Α	R	L	0	Т	Т	Е	N
S	G	М	С	Н	N	ı	N	А	Α	٧	Х	Е
Р	L	0	U	Ι	S	М	Α	D	Α	Н	Α	Х
Α	Е	N	Т	Е	Q	U	Е	N	Т	I	N	Α
U	L	R	ı	N	L	0	U	Α	N	Е	D	М
L	Α	Α	Α	В	٧	ı	С	Т	0	R	R	Α
М	ı	L	R	Т	0	М	Α	Х	1	М	Е	Т
N	0	S	U	М	Α	R	ı	Е	0	G	U	Н
N	G	É	Α	Ë	Е	Α	N	N	Α	L	0	-
Α	N	É	L	Е	Т	Н	Α	N	0	М	ı	S

ADAM	ETHAN	LOUANE	NINA	Solution a
ADRIEN	EVAN	LOUIS	NOAH	à la Réa
ALEXANDRE	GABIN	LOUNA	NOE	du Ch
ANNA	HUGO	LUCAS	NOLAN	Le ou la g
AXEL	JULES	MAËL	PAUL	recevra u
CHARLOTTE CLÉMENT ELÉNA ELISE ELSA	JULIA LAURA LÉO LILY LISA	MARIE MARTIN MATHIS MAXENCE MAXIME	QUENTIN ROBIN ROSE SAMUEL SIMON	THÉO TOM VICTOR

à envoyer daction hênois.

gagnant(e) ın cadeau.

Sornettes et fariboles

Certains, pour le plaisir, aiment à monter sur un pic et redescendre. D'autres lézardent sur une plage, ce qui est aussi fort ennuyeux. Enfin, chacun ses goûts.

J'aime les déserts et en connais un peu quelques-uns. Ils m'ont valu des expériences nouvelles et quelques déboires.

Sahara: je dors sur le sable, enfouie dans mon sac de couchage. Une présence me fait m'éveiller et j'ouvre un peu les yeux. Tiens! des pieds. Des pieds pas jeunes, écornés, surmontés d'un bonhomme de même. J'imagine un sabre recourbé, un étranglement raffiné, n'importe quoi. Les pieds s'éloignent avec le bonhomme dessus. C'était le veilleur de nuit de l'oasis qui s'opposait fermement à tous ceux qui pourraient nuire

Svrie: «Ah, l'air du désert, toute la nuit! Et le vent!» Je suis lyrique. J'aurais mieux fait de regarder le grillage et les contrevents. Nous nous réveillons aux aurores couverts de sable et de boutons de moustiques. Pas UN moustique, des millions. Le fait que ce soit la chambre de la grande-duchesse que nous avons acceptée du bout des lèvres n'y a rien changé.

Nevada: «Ah, la belle dune!» clament mon compagnon et notre ami. «On va l'escalader! Tu restes à profiter de la climatisation, paresseuse?» Je reste. C'est avec délice que je vois mes gaillards avoir chaud, très chaud, trop chaud. De descendre leur short, de s'en servir comme d'une luge et de descendre de la dune passablement rôtis.

Egypte: mon mari loue un cheval et disparaît au loin. Cela a fière allure. Surtout une allure de cheval. Lequel reviendra seul. Une bonne heure plus tard, arrive le cavalier grommelant. Ces chevaux qui ne comprennent aucune langue connue ne savent rien de la droite ni de la gauche et courent très vite.

Les voyages vous forment à n'importe quel âge.

Liliane Roussy

Le Sudoku du mois

Les règles du sudoku sont très simples. Le but du jeu est de remplir les cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

	9	2		3			7	5
6			1			2		
	7			5	2			8
2			3	4			8	
		4			8			9
8	3			2		5	1	
		1		8	3			6
3			4			8		
	4	8			1		3	2

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Sudoku

Solution du N°502

La gagnante est Maria Kaufmann de Chêne-Bourg.

Plusieurs solutions possibles.

6	2	9	5	7	1	3	4	8
4	1	7	6	8	3	2	5	9
5	3	8	4	9	2	1	6	7
1	9	4	3	6	7	8	2	5
2	8	5	1	4	9	7	3	6
3	7	6	2	5	8	9	1	4
8	5	1	7	2	6	4	9	3
7	4	3	9	1	5	6	8	2
9	6	2	8	3	4	5	7	1

L'illustre inconnu Solution du N°502

Réponse: Guillaume-Henri Dufour

La gagnante est Corinne Tatar de Thônex.

Sucré-salé

Si, pour chasser les derniers relents de l'hiver et nous ouvrir aux saveurs de l'été, on se réveillait les papilles avec des tomates à la Sicilienne?

Pour 4 personnes, il faut 8 tomates assez grosses, une boîte d'anchois, un bouquet de persil, 40 g de câpres, 200 g de mie de pain, de l'huile d'olive, de la muscade, sel, poivre, basilic si vous en avez sous la main.

Lavez les tomates, coupez-les en deux et creusez-les en enlevant une bonne partie des pépins (à jeter). Posez-les dans un plat à four huilé.

Hachez les anchois avec le persil. Emiettez le pain rassis que vous ferez revenir légèrement dans un peu d'huile chaude et incorporez les câpres que vous mélangerez aux anchois et au persil. Passez muscade et peut-être le basilic, farcissez. Versez une goutte d'huile sur chaque

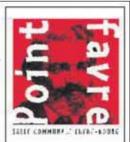
Cuire 45 minutes à four moyennement chaud.

Ce plat peut accompagner aussi bien du poisson que de la viande et se fait rapidement, cuisson mise à part.

L.R.



Danse - théâtre - musique - peinture - vidéo - cirque - contes -spectacles



3 jours et 3 soirs endiablés les 23, 24 et 25 mai pour fêter les

10 ans du Point favre



En matinée:

Brunch en musique samedi à 10h. et dimanche à 11h.

En journée:

Non-stop vendredi dès 14h., samedi dès 10h. et dimanche dès 11h.

En soirée:

Vendredi à 20h30, grand bal avec Paul'K et Le Chat Qui Danse. Samedi à 20h. concert des Najavibes.

Dimanche à 20h30, spectacle de danse par le Geneva Danse Center.

+le plus grand flashmob de Genève samedi à 19h sur la Place Favre !

Initiative du Conseil administratif de la commune de Chêne-Bourg. Organisation: agence bimpagecommunication.